DERNIÈRE ÉDITION

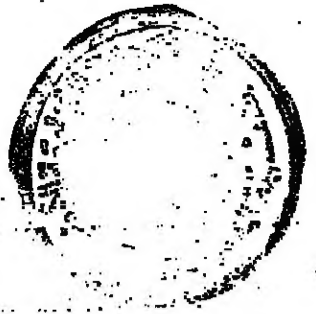
Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14065 – 4,50 F

MARDI 17 AVRIL 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE



Soutenant les « aspirations » des Lituaniens

Jean-Paul II veut favoriser le « dialogue » entre Moscou et Vilnius

Dans son message de Pâques, le pape Jean-Paul II a salué, le 15 avril, le « réveil des démocraties » et souhaité, en particulier, que les « fils de la nation lituanienne » puissent réaliser leurs « aspirations » grâce au « dialogue ». Le conflit avait été évoqué la veille au cours de l'audience accordée par le pape à M. Zagladine, conseiller de M. Gorbatchev. A Rome, on n'exclut pas une médiation du Vatican.



Lire nos informations page 2

La renaissance des Églises de l'Est

PAQUES, la plus grande fête chrétienne, a été, pour la première fois, célébrée librement et publiquement dans tous les pays d'Europe de l'Est (à l'exception, bien sûr, de l'Albanie) : églises bondées à Moscou, Sofia, Prague et Belgrade ; cierges allumés dans le centre de Bucarest, où, il y a peu, les Ceausescu faisaient raser les églises ; marches en faveur du désarmement et de la paix en Allemagne de l'Est, selon une tradition établie par les pacifistes de l'Ouest.

Le mot n'est pas trop fort : c'est bien d'une résurrection qu'il s'agit. Des Églises hier réduites à la clandestinité, des croyants soumis au bombardement de la propagande athée, des prêtres empêchés d'exercer vivent aujourd'hui une complète renaissance. Symboliquement, le pape se rendra dans une semaine, les 21 et 22 avril, en Tchécoslovaquie. Là, il exprimera son soutien à une Église catholique qui fut l'une des plus persécutées et qui, sur le tard, devait rejoindre le combat pour la démocratie et la liberté.

LE réveil démocratique des pays de l'Est a levé le voile sur une réalité qui fut longtemps sous-estimée à l'Ouest. Face au marxisme, la foi chrétienne était restée une sorte d'ultime rempart, gardien d'un certain type de traditions et de culture. Si, désormais discréditées, des Églises se sont compromises avec les autorités communistes – notamment les hiérarchies orthodoxes isolées face au pouvoir à Bucarest ou à Moscou, – d'autres ont servi d'espaces de liberté aux croyants et aux incroyants également brimés.

Aujourd'hui, les églises rouvrent. L'enseignement religieux est de nouveau autorisé. Les congrégations peuvent rentrer. Des évêques sont librement nommés par le pape, ce qui était sans précédent depuis la guerre, en Lituanie ou en Tchécoslovaquie. « Varsovie, Moscou, Budapest, Berlin, Prague, Sofia et Bucarest sont devenues les étapes d'un long pèlerinage vers la liberté », disait, le 13 janvier dernier devant le corps diplomatique, Jean-Paul II, qui, mûri dans l'affrontement avec le marxisme, connaît mieux que quiconque le prix de cette nouvelle liberté religieuse, éclatante le jour de Pâques.

JEAN-PAUL II, dont le message pascal a été diffusé pour la première fois en Union soviétique, aurait offert sa médiation dans le conflit ouvert entre Moscou et la Lituanie, République la plus catholique d'URSS, qui réclame son indépendance. De même le pape soutient-il sans réserve, en Ukraine et en Roumanie, les uniates de rite byzantin, historiquement rattachés à Rome et liquidés par les communistes à la fin de la guerre, aujourd'hui très mêlés aux milieux nationalistes.

L'attitude de ces Églises face à la résurgence des nationalismes dans l'Est européen risque de devenir une question brûlante. A cet égard, convaincu plus que quiconque du rôle de la religion dans l'identité d'une nation, le pape polonais entretient volontiers un certain flou.

Les mystères d'une libération

La Libye aurait été à l'origine de la capture des Valente

Bien que Jacqueline Valente, Fernand Houtekins et leur fille, trois des otages du « Silco » libérés la semaine dernière, soient toujours hors d'atteinte de la presse, il se confirme qu'ils ont été détenus depuis 1986 en Libye, et que leur bateau avait été arraisonné par la marine libyenne – sans doute entre l'île de Malte et le golfe de Syrte, – et non par des membres du groupe Abou Nidal.

Rarement les fêtes de Pâques auront été aussi bienvenues pour les dirigeants français : avec un peu de chance, elles feront oublier les mystères de moins en moins mystérieux qui ont entouré la « libération » de trois des otages du *Silco*, et le comportement pour le moins étrange dans toute cette affaire de plusieurs hauts responsables français, à commencer par M. Roland Dumas, et sans oublier M. Mitterrand.

Jamais, certes, les affaires d'otages ne sont réglées, lorsqu'elles le sont, dans une entière clarté. C'est la loi d'un genre où le cynisme et l'hypocrisie le disputent au mensonge et à la barbarie, où, derrière les hommes de main, se cachent des Etats qui n'hésitent pas à se présenter en « intermédiaires » désintéressés.

On peut cependant se demander jusqu'à quel point un Etat de droit peut entrer dans ce jeu infernal, s'il doit en particulier accepter de cautionner les mensonges les plys éhontés, pour le plus grand bénéfice de criminels.

Les remerciements adressés par MM. Dumas et Mitterrand au colonel Kadhafi, le lendemain de la libération à Beyrouth de Jacqueline Valente, de Fernand Houtekins et de leur fille, avaient surpris par leur emphase. Ils seraient tout particulièrement choquants si se confirmait ce qui est en train d'apparaître, à savoir qu'ils ont été adressés au principal responsable du rapt des passagers du *Silco*.

Dès qu'elle a été connue – en novembre 1987, – cette affaire avait paru atypique.

JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 3

Les lendemains gris de l'accord Etats-Unis-Japon

Dix jours après l'accord « historique » du 5 avril entre les Etats-Unis et le Japon sur l'ouverture du marché nippon aux produits américains, la satisfaction s'est transformée en scepticisme.

Les trente-deux pages de l'accord apparaissent davantage aux Américains comme un catalogue de bonnes intentions que comme une série d'engagements précis.

De son côté, la presse japonaise estime que le mérite de l'accord est d'éviter la crise ou, du moins, de la différer. Les Japonais souffrant toujours, par ailleurs, de leur image en Europe.

Lire nos informations page 13

L'« anxiété allemande » des Polonais

Deux habitants sur trois voient une menace dans l'unification de leur puissant voisin

Nous achevons aujourd'hui, avec la Pologne, notre série d'articles sur l'attitude des pays européens devant la perspective de l'unification allemande.

Eté 1989. En Pologne, Solidarité prend le pouvoir, à la suite d'élections semi-libres, dont le but principal était de canaliser l'opposition. C'est le premier pays du « bloc socialiste » à basculer. Tout à leur euphorie, les Polonais voient soudain à portée de main économie de marché, démocratie, voire – tout semble permis désormais – le départ des troupes soviétiques.

Un homme, révéré de tous, a une autre vision de son pays, qu'il vient de retrouver après quarante-cinq ans d'exil : Jan Nowak, *« le courrier de Varsovie »*, celui qui, au péril de sa vie, faisait pendant la guerre la liaison entre Varsovie insurgée et l'Occident, imagine déjà la Pologne coincée entre deux géants, l'Allemagne unifiée et *« la Russie »*. Pour ne pas être écrasée, disait-il, elle aura intérêt à se rapprocher de l'un des deux, et le plus probable est qu'elle trouvera son intérêt dans une alliance avec la Russie.

A l'époque, la RDA est encore glacée, et les propos de ce sympathique vieillard semblent à contre-temps. Quelques mois plus tard, pourtant, ses prophéties se vérifient. L'unification allemande est subitement à l'ordre du jour, et les Polonais s'alarment. L'entrée en scène de la nouvelle Allemagne bouleverse toutes les valeurs diplomatiques de la nouvelle Pologne, et se répercute jusqu'en politique intérieure.

Quelques chiffres permettent de mesurer cette nouvelle donne : aujourd'hui, la proportion de Polonais favorables au départ immédiat des quelque cinquante-sept mille soldats soviétiques est exactement la même que celle des habitants souhaitant leur maintien (23 %). Le reste, soit 47 % des personnes interrogées par l'institut de sondage de la télévision nationale, pensent que le retrait des troupes soviétiques est souhaitable, mais qu'il doit dépendre de l'évolution de la situation en Allemagne. Quand on connaît le légendaire antisoviétisme des Polonais, quand on sait que leurs voisins tchécoslovaques et hongrois ont déjà négocié un calendrier de retrait du contingent soviétique de leur propre territoire, on perçoit là toute l'inquiétude de la Pologne. Ainsi, si 48 % des Polonais se disent favorables à l'unification de l'Allemagne, 69 % avouent en même temps prévoir que l'Allemagne unifiée constituera une menace.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 2

La mort de Greta Garbo

Elle a régné sur les écrans comme une magicienne avant de « disparaître » à trente-six ans et d'entrer dans la légende

L'actrice américaine d'origine suédoise Greta Garbo est morte le dimanche 15 avril, à New-York. Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans.

Les stars de cinéma suivent le destin commun. Il arrive un jour où elles meurent, ranimant les souvenirs. On écrit les souvenirs. On écrit des articles nécrologiques ; on revoit des films et puis, sans pour autant oublier, on pense à autre chose. Mais la mort de Greta Garbo n'est pas une mort ordinaire. Ce n'est pas seulement une star mondialement célèbre qui disparaît.

Greta Garbo, c'est une légende, un mythe, un mystère. L'actrice, découverte et formée par Mauritz Stiller, la plus grande et la plus singulière des étoiles de Hollywood, n'a existé que par le cinéma. Sa vie s'est confondue avec ses rôles. Elle n'a jamais écrit ses mémoires. En dehors des studios, elle est restée insaisissable, sans tenir, à la ville, sa fonction de star.

La Garbo des années 30 règne sur les écrans comme une entité fabuleuse, une magicienne. Ses films muets ne valent pas grand-chose quant aux scénarios, et tout est filmé à plat, autour d'elle. On pare son corps androgyne de toilettes stylisées. A une époque où les acteurs s'expriment par de grands gestes et des mimiques souvent ridicules, Garbo joue avec une économie de moyens tout à fait inhabituelle. Elle rend oniriques les histoires invraisemblables qu'elle traverse. Sa présence insolite, son visage descendu du ciel des légendes scandinaves, la vision poétique de l'amour fou qu'elle transmet dans les gros plans lui valent une adoration qui se prolonge avec ses films parlants.

A la fin de 1941, elle tourne, sous la direction de George Cukor, une comédie sophistiquée, *la Femme aux deux visages*, où elle tient un double rôle. C'est un échec. Après la destruction, par les Japonais, de la base américaine de Pearl-Harbour, les Etats-Unis entrent en guerre. Garbo décide alors de quitter le cinéma jusqu'à la fin des hostilités. Elle ne devait jamais y revenir.

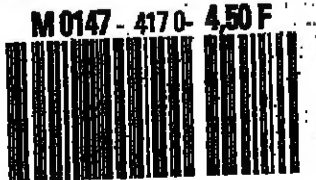
Cette « disparition », à trente-six ans, allait parachever sa légende. Destinée à ne pas vieillir, à garder sa magie, perpétuellement redécouverte et admirée au cours des décennies suivantes, la femme s'effaça derrière le mythe qu'elle avait porté à un point inimaginable. Tous ceux qui ont vu ses films porteront le deuil d'une telle figure d'amour et de rêve restée intacte.

Greta Lovisa Gustafsson naît à Stockholm le 8 décembre 1905, troisième enfant de parents de souche paysanne menant une vie modeste dans les quartiers pauvres de la ville.

JACQUES SICLIER

Lire la suite page 8

M 0147 - 417 0 - 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

ÉTRANGER

URSS : poursuite du face-à-face entre Moscou et Vilnius

Le pape « comprend les aspirations » des Lituaniens

Dans son homélie pascale, retransmise pour la première fois par la télévision soviétique, le pape Jean Paul-II a adressé dimanche 15 avril un message de sympathie et de soutien aux *« fils de la nation lituanienne »* dont il a assuré *« comprendre les aspirations »*. S'exprimant en lituanien, le souverain pontife a prié pour la paix dans la république balte et appelé de ses vœux une solution négociée. *« Nous espérons que* (les) *aspirations* (des Lituaniens) *seront comblées à travers un dialogue respectueux et compréhensif »*, a-t-il dit devant 150 000 pèlerins massés sur la place Saint-Pierre. *« En ces heures d'espoir*, a-t-il écrit par ailleurs dans un message au cardinal Vincentas Sladkevicius, président de la conférence épiscopale à Vilnius, *je me sens particulièrement proche de l'Église lituanienne »*.

Samedi, le souverain pontife avait eu un entretien d'une demi-heure avec M. Vadim Zagladine, l'un des conseillers personnels de M. Gorbatchev, qui lui a remis une lettre expliquant le point de vue du gouvernement soviétique sur la crise lituanienne. Selon le journal du PC italien, *L'Unita*, M. Zagladine voulait aussi *« vérifier la disponibilité* (du Vatican) *à contribuer à la recherche d'une solution équitable »*. La semaine dernière, le nonce apostolique à Moscou, Mgr Francesco Colassuono, avait déclaré dans une interview au journal des évêques italiens *Avvenire* que le Saint-Siège pourrait accepter d'être médiateur entre le Kremlin et Vilnius dans le conflit actuel.

Au moment même où expirait l'ultimatum adressé vendredi par Moscou aux dirigeants lituaniens pour que ceux-ci annulent certaines lois relatives à la proclamation d'indépendance de cette république, le président du Parlement lituanien, M. Vytautas Landsbergis, déclarait dimanche 15 avril encore ignorer quand et comment le Kremlin mettrait à exécution sa menace d'imposer un blocus économique à la Lituanie. Il a estimé que la menace du Kremlin n'était pas du *« bluff »*, *« mais j'aimerais croire qu'ils n'imposeront pas un blocus total, parce que ce serait une mesure sévère et non justifiée qui détériorerait considérablement la situation en Union soviétique »*, a-t-il dit. La veille, M. Landsbergis avait souligné combien la Lituanie pouvait également *« créer des problèmes à l'économie soviétique en ne livrant pas certaines productions »*. Certes les moyens de pression dont elle dispose ne sont pas comparables en quantité à ceux de l'URSS, mais l'industrie lituanienne présente la particularité de jouir d'un quasi-monopole dans des secteurs bien précis. Ainsi l'usine de moteurs ELFA fournit les deux tiers des moteurs de l'électroménager de l'URSS. L'arrêt de ses livraisons paralyserait la production dans l'ensemble du pays.

Selon l'agence Associated Press, M. Landsbergis devait se rendre lundi 16 avril à Moscou pour discuter avec les dirigeants du Kremlin des *« conditions »* de l'ultimatum.

Un mort à Erevan

Les menaces de M. Gorbatchev ont immédiatement suscité des réactions en Occident. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a déclaré à Washington que l'exécution de ces menaces aurait *« un impact défavorable sur les relations américano-soviétiques »*. La *Pravda* a répondu dimanche en affirmant que les commentaires de Washington étaient inopportuns. Dans un éditorial rédigé en termes sévères, l'organe du Parti communiste d'URSS a brandi le spectre d'une nouvelle guerre froide et rappelé que la *« question lituanienne »* relevait, aux termes du droit international, des affaires intérieures de l'URSS. A Londres, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a mis en garde Moscou contre le recours *« à la contrainte »*, affirmant qu'il lui faudrait alors *« payer une réparation »* dans le domaine de ses relations avec l'Occident.

Des chars et des véhicules blindés patrouillaient dimanche 15 avril dans les rues d'Erevan, la capitale de l'Arménie soviétique, à la suite de l'attaque, la veille au soir, du siège local du KGB par plusieurs centaines de personnes. Selon des informations concordantes, un homme a été tué par l'explosion prématurée d'une bombe artisanale qu'il transportait. L'agence Tass précise que des manifestants ont lancé des pierres, des pétards et des torches enflammées en direction du bâtiment du KGB. Les incidents ont commencé lors de la dislocation d'un rassemblement de dizaines de milliers de personnes venues protester dans le centre de la ville contre la situation écologique désastreuse dans la région et, en particulier, une fuite récente dans une usine de produits chimiques. Des dizaines d'habitants de Nairit avaient dû être hospitalisés à la suite de l'explosion d'une valve dans l'équipement de cette usine. La fuite avait libéré un nuage toxique. – *(Reuter, AP, AFP.)*

Selon l'un de ses dirigeants

La Lettonie saura éviter les « erreurs » de la Lituanie

BERNE

de notre correspondant

A l'exemple de la Lituanie et de l'Estonie, la Lettonie pourrait à son tour proclamer son indépendance dès le 3 mai prochain, date de la session inaugurale de son nouveau Parlement, a déclaré le président du présidium du Soviet suprême de cette République balte, M. Anatolijs Gorbunovs. De passage en Suisse où il a participé avec d'autres personnalités lettones à un symposium de quatre jours sur « La Lettonie et l'Europe », qui s'est achevé samedi 14 avril à Lugano, M. Gorbunovs a cependant précisé que son pays souhaitait tirer les leçons des expériences et des *« erreurs »* de la Lituanie et laisser la porte ouverte à des négociations avec Moscou.

M. Gorbunovs, qui n'a pas encore décidé s'il rejoindrait le groupe qui vient de quitter le Parti communiste officiel, a affirmé que la récente scission ne pouvait que hâter l'indépendance de la Lettonie. *« La rupture*, a-t-il indiqué, *stimulera le processus d'indépendance en renforçant les rangs des partisans de la politique du Front politique letton. Jusqu'à présent, le parti était dans une position très ambiguë. D'une part, il semblait soutenir l'indépendance et, de l'autre, le système fédéral. Maintenant, la situation sera parfaitement claire. »*

Selon le responsable letton, les indépendantistes ont de bonnes chances de s'assurer la majorité des deux tiers nécessaire à la proclamation de l'indépendance. Un second tour pour le renouvellement du Parlement doit encore avoir lieu dans dix-sept circonscriptions, et les candidats du Front populaire de Lettonie partent favoris.

Si les problèmes liés à la déclaration d'indépendance sont plus ou moins identiques dans les trois Républiques baltes, les conditions sont très différentes, a rappelé M. Gorbunovs. Ainsi, en Lettonie, il faudra sans doute passer par une voie de transition afin de tenir compte des intérêts des Russes et autres minorités qui constituent quelque 46 % de l'ensemble de la population. Partisan d'une approche prudente de la question de l'indépendance, M. Gorbunovs entend y parvenir par la voie du dialogue. *« Nous ne voulons pas faire sécession, nous voulons renouveler notre statut d'indépendance. »*

Plus explicite, le président du Conseil culturel letton, M. Janis Peters, poète et membre du Soviet suprême d'URSS, a fait valoir que, n'ayant jamais adhéré à l'Union soviétique, les pays baltes ne pouvaient pas en sortir. A l'instar de la Lettonie et de la Lituanie, la Lettonie ne fait à son avis que réclamer le rétablissement de sa souveraineté.

JEAN-CLAUDE BUHRER

« L'anxiété allemande » des Polonais

Suite de la première page

A cette préoccupation aux fondements plutôt historiques, s'ajoute le malaise provoqué par l'attitude ambiguë du chancelier Kohl, à côté de qui, juge amèrement un commentateur de la presse de Varsovie, *« un éléphant dans un magasin de porcelaine fait figure de maître de ballet »*. *« Là où il fallait de la confiance, le chancelier a semé la méfiance »*, regrette Stefan Bratkowski, le président de l'Association des journalistes polonais. Tout, pourtant, n'est pas perdu pour tout le monde. Deux hommes politiques, le premier ministre Tadeusz Mazowiecki et le chef de l'État le général Jaruzelski, vont trouver dans la défense des intérêts polonais une bonne cause qui est la bienvenue.

Des assurances insuffisantes

A M. Mazowiecki, qui y puise des accents de fermeté et une audace qu'on lui avait peu connus jusque-là, l'affaire polono-allemande fournit un répit dans sa dure lutte pour le rétablissement de l'économie. Au général Jaruzelski, que l'on dit de plus en plus en sursis à la présidence de la République, elle permet de s'afficher sur la scène nationale et internationale en digne chef d'Etat soucieux des intérêts nationaux avec, qui plus est, le soutien tacite de Solidarité.

M. Kohl, quant à lui, a le plus grand mal à redorer son blason auprès des Polonais. Ses assurances sur la frontière Oder-Neisse sont jugées insuffisantes à Varsovie et, le 29 mars, il aggrave à nouveau son cas en demandant aux Polonais *« un mot de souvenir, de compréhension et de réconciliation à l'égard des Allemands innocents qui ont vécu le cauchemar de l'expulsion »*. Comment prétendre mettre au même niveau, rétorque-t-on à Varsovie, les torts causés aux Allemands par les Polonais et les conséquences du régime nazi sur la population polonaise ? Le porte-parole du gouvernement, Mme Niezabitowska, a en outre beau jeu de rappeler la lettre historique de l'épiscopat polonais aux évêques ouest-allemands du 18 novembre 1965 et sa fameuse phrase : *« Nous pardonnons et demandons pardon »*...

Une authentique réconciliation entre Polonais et Allemands est-elle possible actuellement ? Croit-on réellement à Varsovie à une menace sur la frontière occidentale ? Il semble en réalité que la question fondamentale que se posent aujourd'hui les Polonais est de savoir quelle place réserve l'Histoire à cette nouvelle Pologne au sein d'une nouvelle Europe aux contours imprécis. *« Qui a besoin de la Pologne? »*, demandait crûment il y a quelques semaines dans les colonnes de *Tygodnik Powszechny* l'écrivain catholique et chevalier de l'anti-communisme Stefan Kisielewski. *« La Pologne se sent en sécurité lorsque les objectifs politiques de l'Allemagne et de la Russie divergent*, poursuivait-il. *Elle se sent menacée lorsque les deux Etats concluent des alliances. »* L'épouvantail du revanchisme ouest-allemand a été agité par la propagande communiste devant des générations de Polonais. Sans grand succès, à vrai dire. Le modèle de la RFA, et surtout son mirage économique sont loin de susciter une quelconque hostilité, pas plus que l'irruption massive du capital ouest-allemand en Pologne. Ce sont en fait bien davantage les Allemands de l'Est qui sont perçus négativement, héritage de décennies d' *« amitié internationaliste »* forcée, de tracasseries frontalières et commerciales pour faire payer à la Pologne ses audaces réformatrices et, plus récemment, d'accents nationalistes antipolonais parmi les manifestants de Leipzig.

Un certain nombre de voix raisonnables et modératrices se font tout de même entendre. Ainsi, l'écrivain et sénateur de Solidarité Andrzej Szczypiorski vient-il d'appeler ses compatriotes à abandonner tout sentiment anti-allemand et à chercher plutôt, *« durant ces dix années à venir, à sortir de ce chaos de civilisation et à rejoindre progressivement l'Europe par une coopération avec toute la démocratie européenne, y compris la démocratie allemande »*.



SYLVIE KAUFFMANN

DANEMARK : une commande pour les Gobelins

Les tapisseries de la reine Margrethe

COPENHAGUE

de notre correspondante

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la reine Margrethe II de Danemark, lundi 16 avril, cent soixante et onze des principales entreprises et organisations professionnelles du royaume ont lancé une souscription destinée à offrir à la souveraine un présent exceptionnel.

Les 12,5 millions de couronnes (environ 10 millions de francs) recueillis doivent permettre la réalisation de onze tapisseries de haute lisse appelées à orner la salle du palais de Christianborg. La conception de ces panneaux a été confiée au peintre Bjoern Noergard à qui les donateurs ont imposé une condition : le style figuratif, et le thème : l'histoire du Danemark, des Vikings à nos jours.

L'exécution des cartons revient à la manufacture des Gobelins à Paris, l'un des très rares ateliers au monde capable de se charger d'une telle commande qui s'étalera sans doute sur plus d'une décennie. Bjoern Noergard a déjà achevé trois cartons (le premier consacré à l'époque de la Réforme) qui sont des compositions bariolées, grouillantes de vie, un tantinet naïves et pimentées d'humour, bref, de véritables bandes dessinées.

Né en 1947, Bjoern Noergard est un enfant de 1968. Il a commencé à se distinguer par ses excentricités. Ainsi, au milieu de l'hiver 1970, pour protester à la fois contre la guerre du Vietnam et la misère des jeunes artistes, il avait égorgé dans un champ de neige un malheureux cheval dont il avait ensuite exposé les morceaux dans des pots de confiture. Mais l'ancien contestataire a été nommé récemment professeur à l'académie des Beaux-Arts de Copenhague.

C. O.

GRANDE-BRETAGNE : l'affaire du « canon géant »

L'opposition travailliste exige une explication du gouvernement

L'opposition travailliste a dénoncé, samedi 14 avril, la « pagaille » qui entoure l'affaire du « super-canon » irakien, réclamant une explication officielle du gouvernement britannique sur la cargaison saisie mercredi par les douaniers et un débat à la Chambre des communes.

« La controverse a fait de la Grande-Bretagne la risée du monde entier », a déploré, samedi, le porte-parole du Parti travailliste pour les affaires étrangères, M. George Robertson. Le Labour a l'intention de déposer une série de questions à la Chambre des communes après les vacances parlementaires de Pâques, a-t-il indiqué.

Les travaillistes veulent notamment savoir pourquoi le ministère du commerce et de l'industrie (DTI) est resté silencieux toute la semaine, après avoir accordé une licence d'exportation aux huit tubes d'acier saisis à bord du cargo *MV Gur Mariner* par les douaniers de Middlesbrough (nord-est de l'Angleterre). Ils s'interrogent également sur la valeur des expertises du ministère de la défense. Le porte-parole a demandé une *« enquête exhaustive et urgente »* sur l'incident.

La confusion la plus totale continue de prévaloir sur la nature des huit cylindres, de 1 mètre de diamètre, bloqués dans le port de Middlesbrough. Selon l'*Observer* et le *Sunday Telegraph*, les tubes d'acier d'un possible *« super-canon »* destinés à l'Irak et saisis par les douanes britanniques constitueraient en fait le canon d'un lanceur de fusées ou de satellites. Un tel lanceur, soulignent les deux hebdomadaires, qui publient des illustrations montrant l'appareil, à moitié enterré dans le sol, son canon de 40 mètres de long soutenu par deux immenses pylones, pourrait propulser à une altitude de 180 kilomètres de petites fusées de 90 centimètres de long.

La correspondance saisie au siège de Walter Somers, l'une des deux firmes britanniques mêlées à l'affaire, montre en effet que les tubes ont été construits selon les spécifications exactes d'un lance-fusées inventé par le Dr Gerald Bull, l'expert canadien en balistique assassiné le mois dernier à Bruxelles, révèlent les deux hebdomadaires. Les termes employés dans les lettres, notent-ils, sont mot pour mot ceux du passage du livre du Dr Bull décrivant le canon de ce lance-fusées.

Cette correspondance fait également état de rencontres avec des représentants de la Space Research Corporation (SRC), la compagnie du Dr Bull. SRC, note l'*Observer*, travaille entre autres pour la défense irakienne, pour laquelle elle avait aidé à la mise au point de deux nouveaux canons présentés à Bagdad le mois dernier. En fait, selon l'*Observer*, qui cite *« des sources des services secrets occidentaux »*, l'Irak *« aurait déjà achevé de construire une version un peu moindre du lanceur inventé par le Dr Bull, (...) et dispose maintenant du matériel nécessaire pour compléter ce lanceur par un canon de 40 mètres de long »*. *« Les autres composants du système »*, continue l'hebdomadaire, *« ont été fournis par diverses sociétés européennes »*, entre autres la Poudrière réunie belge, qui aurait *« fourni la charge de lancement »*.

A la suite de la publication de ces informations, la firme britannique impliquée dans l'affaire du *« canon géant »* destiné à l'Irak a réaffirmé dimanche que les tuyaux saisis par les douanes sont bien destinés à l'industrie pétrochimique et a demandé au gouvernement britannique d'intervenir pour *« mettre un terme aux conjectures et aux hypothèses »*. – *(AFP.)*

ESPAGNE

Le trésorier du principal parti d'opposition est impliqué dans un scandale politico-financier

MADRID

de notre correspondant

L'Espagne semble décidément entrée dans l'ère des scandales qui sont en tain de pourrir dangereusement le climat politique. Après celui qui avait affecté le vice-président du gouvernement socialiste, M. Alfonso Guerra, dont le frère est accusé de trafic d'influence, le tour est maintenant venu du responsable des finances de la principale formation d'opposition, le Parti populaire (conservateur), M. Rosendo Naseiro. Homme d'affaires prospère, naguère parti de rien, M. Naseiro avait accédé à ce poste de trésorier grâce au fondateur du parti, M. Manuel Fraga, son ami d'enfance, et il avait été confirmé dans ses fonctions par le nouveau président de cette formation, M. José Maria Aznar.

De quoi M. Naseiro est-il accusé ? Paradoxalement, on l'ignore toujours, alors que l'« affaire » dure maintenant depuis une semaine. Lundi 9 avril, un juge de Valence, M. Luis Manglano, avait ordonné l'arrestation de six personnes : M. Naseiro, un conseiller municipal de Valence, M. Salvador Palop, un architecte de la municipalité et trois hommes d'affaires.

Le juge allait leur appliquer une procédure certes prévue par la loi, mais tout à fait exceptionnelle : les six hommes étaient mis au secret afin, selon le magistrat, d'éviter toute interférence susceptible de nuire à l'enquête. Commençait alors un véritable interrogatoire marathon qui se prolongera toute la semaine. Mais les détenus seront remis en liberté provisoire l'un après l'autre, le dernier, dans la nuit de vendredi à samedi, étant M. Naseiro lui-même. Le juge a toutefois affirmé que cela ne signifiait nullement que l'affaire ait été classée. L'enquête continue, les interrogatoires ayant *« largement confirmé »*, a-t-il précisé, les indices initiaux.

Le Parti populaire a très mal pris la chose, et le premier moment de stupeur passé, a critiqué vertement le juge, l'accusant d'appliquer une procédure qui n'est habituellement utilisée qu'en matière de terrorisme ou de trafic de drogue.

L'enquête semble porter sur des pots de vin qui auraient été perçus par certains responsables municipaux afin de favoriser l'ajudication de plusieurs contrats immobiliers. Les fonds ainsi obtenus auraient servi à alimenter la caisse d'un parti, voire même de plusieurs. *« L'affaire Naseiro »* semble ainsi liée à un problème très délicat, celui du financement des formations politiques dans un pays où ces dernières comptent moins de quinze ans d'existence légale et restent encore fragiles au niveau de leur trésorerie.

THIERRY MALINIAK

□ **IRLANDE DU NORD : deux agents des services spéciaux auraient été tués par l'IRA.** – Deux membres d'un commando des services secrets de l'armée britannique (SAS) ont été tués par l'IRA, le mois dernier en Irlande du Nord, affirme le *Sunday Press* de Dublin dans son édition du dimanche 15 avril. Les autorités britanniques auraient choisi de taire l'incident afin d'éviter que l'IRA ne l'exploite à des fins de propagande. Un porte-parole de l'armée britannique s'est refusé à tout commentaire. Selon le *Sunday Press*, les deux agents des SAS, en mission contre une unité de l'IRA, seraient morts au cours d'une fusillade dans le village de Cappagh (comté de Tyrone). – *(Reuter.)*

□ **POLOGNE : un livre d'Edward Gierek retiré des librairies.** – Un livre récemment paru en librairie et signé par Edward Gierek, ancien premier secrétaire du parti communiste polonais (1971-1980), vient d'être interdit de vente à la suite d'une plainte en diffamation. Sous la forme d'une longue interview accordée au journaliste polonais Janusz Rolicki, M. Gierek qualifie la période de son *« règne »* de *« meilleure décade dans notre histoire »*. Il présente sa chute, au moment des grandes grèves de l'été 1980 et de la naissance de Solidarité, comme le résultat d'un *« complot »* ourdi par son entourage. Un écrivain polonais, s'estimant diffamé par l'un des passages du livre, a porté plainte devant un tribunal qui, en attendant le jugement, a ordonné *« la suspension de la distribution »* du livre. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : malgré la tension créée par les colons juifs du quartier chrétien de Jérusalem

Des milliers de fidèles ont célébré Pâques dans le calme

JERUSALEM

de notre correspondant

Sans doute y avait-il un peu plus de tension qu'à l'habitude rue du Patriarcat romain, lorsque les deux gardes – les drogmans – portant fez, pantalons bouffants et sabre à la ceinture prirent la tête de la procession. C'était dimanche matin 15 avril dans la vieille ville et Mgr Michel Sabbah, le patriarche latin, se rendait quelques centaines de mètres plus loin au Saint Sépulcre pour la messe de Pâques.

Deux heures plus tard, ce sera au tour du patriarche grec-orthodoxe, Diodoros Ier, de prendre le même chemin, en aussi majestueux cortège, et de passer devant l'immeuble où, à quelques mètres du Saint Sépulcre, s'est installé un groupe d'extrémistes israéliens (Le Monde du 14 avril). Mais de part et d'autre, on s'est superbement ignoré, ce qui, après le fracas et les bagarres de la semaine passée, était assurément le meilleur type de relation possible. Et les milliers de fidèles, pèlerins et touristes présents ont célébré Pâques dans le calme - et sans dispositif militaire trop voyant.

La veille, cependant, après la cérémonie du feu qui symbolise la résurrection, des centaines de personnes avaient manifesté dans l'église du Saint Sépulcre pour dénoncer l'action de ceux que la presse israélienne appelle *« les colons juifs du quartier chrétien »*.

La plupart des éditorialistes dénoncent vivement l'opération de commando que ceux-ci ont menée la semaine dernière et qui les a conduits -dans des circonstances sur lesquelles la justice devra se prononcer- à occuper, en plein quartier chrétien de la vieille ville, un bâtiment dont l'église grecque-orthodoxe revendique la propriété. Certains parlent d'une provocation bien planifiée.

Un commentateur du *Jerusalem Post* va plus loin, écrivant que l'action des *« colons »* remet en cause *« l'engagement pris par Israël de protéger la sérénité des lieux saints de toutes les religions, engagement qui sous-tend sa revendication à l'exercice de la souveraineté sur toute la ville »*. Et d'ajouter : *« Les nombreuses communautés religieuses présentes à Jérusalem ont le droit de se sentir tranquilles dans leurs propres quartiers sans avoir à craindre qu'un groupe de juifs messianistes vienne s'installer à leur porte et chanter toute la nuit Alléluia pour célébrer la dernière de ses conquêtes territoriales »*. Les Palestiniens, rappelle le *Post*, ne peuvent pas s'installer dans le quartier juif de la vieille ville ; ce quartier a été reconstruit à la fin des années soixante après que les Jordaniens l'eurent pillé et brûlé en 1948, détruisant notamment toutes ses synagogues.

La mise en garde du sénateur Dole

Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, a de nouveau exprimé sa colère : *« Ces gens là -* a-t-il dit, en parlant des *« colons » - n'ont pas le moindre respect pour les sentiments religieux des autres »*. Les jeunes gens armés de la yeshiva - école religieuse- « Ateret Cohanim » qui ont investi mercredi dernier l'hospice de Saint Jean -3000 mètre carrés, 70 chambres- n'en reçoivent pas moins, chaque jour, le soutien de nombre de personnalités du Likoud, le parti de M. Itzhak Shamir. Un des chefs de file du Likoud, le député Ariel Sharon, vient régulièrement visiter l'hospice. Le quotidien *al Hamishmar* (gauche) croit savoir que M. Sharon est depuis le début derrière l'affaire et a participé à la collecte des fonds nécessaires - 3,5 millions de dollars ; le député Iossi Sarid (Ratz, centre-gauche) affirme qu'un ministère tenu par le Likoud a assuré la logistique de l'opération.

Celle-ci est intervenue alors que le gouvernement américain a rappelé, ces dernières semaines, que le statut définitif de la ville devrait, selon lui, faire l'objet d'une négociation internationale. En visite ces jours-ci en Israël, de retour d'une tournée dans les pays arabes, le chef de la minorité républicaine au sénat, M. Robert Dole, a enfoncé le clou : il a annoncé qu'il allait prendre la tête d'une campagne destinée à faire revenir le sénat sur la résolution votée le 22 mars dernier et proclamant que *« Jérusalem - unie - était et devrait rester la capitale d'Israël »*.

M. Dole a réaffirmé son hostilité à l'attribution à Israël d'une aide supplémentaire de 400 millions de dollars destinée à l'installation des immigrants juifs soviétiques. Cet argent, a-t-il dit, devrait plutôt servir à financer un programme de logement aux Etats-Unis car, *« charité bien ordonnée commence chez soi »*. M. Dole a comparé les Israéliens à des *« enfants dans les jupes de leur mère »* (l'Amérique).

C'est cet environnement politique qui expliquerait l'opération des *« colons »*. Face à ce qu'elle perçoit comme une offensive dangereuse, la droite israélienne entendrait afficher clairement que les Israéliens peuvent s'installer partout dans *« une Jerusalem réunifiée pour toujours »* - quitte à exacerber, ce faisant, les diverses lignes de fracture qui soulignent l'extrême division de la ville.

ALAIN FRACHON

EGYPTE

Trois nouveaux partis sont autorisés

LE CAIRE

de notre correspondant

Trois nouvelles formations politiques ont officiellement vu le jour en Egypte, samedi 14 avril, à la suite d'un jugement favorable du *« tribunal des partis »*. Le *« tribunal des partis »* est une cour spéciale, composée de cinq magistrats du Conseil d'Etat et de cinq *« personnalités publiques »*, qui constitue le dernier recours légal pour ceux qui veulent créer une formation politique. Les trois partis officialisés sont le Parti des verts (écologiste), l'Union démocratique (centre droit) et Misr el Fatat (Jeune Egypte, parti populiste, résurgence d'une formation fasciste, puis socialiste, qui existait sous la monarchie).

Le tribunal a, par contre, refusé d'autoriser la formation d'un parti nassérien dont le programme, selon le verdict, *« nie le principe de la démocratie et vise à restaurer le régime totalitaire qui a sévi sous le président Nasser »*. La Constitution égyptienne interdit la formation de partis fondés sur la religion ou la lutte des classes.

Ces nouveaux partis portent à neuf le nombre des formations politiques autorisées, les autres étant le Parti national démocrate au pouvoir, le Parti socialiste du travail (populiste allié aux Frères musulmans), le Néo-Wafd (libéral), le Rassemblement progressiste unioniste (marxiste-nassérien), le Parti libéral socialiste (droite) et le minuscule parti Oumma (formation familiale dépourvue de vrai programme politique).

L'acceptation de ces trois nouveaux partis intervient à un moment où la dissolution du Parlement issu des élections de 1987 est évoquée aussi bien dans les milieux officiels que dans ceux de l'opposition.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **Expulsion de deux Suisses et d'un Allemand.** – *Le parquet du* Caire a décidé, samedi 14 avril, l'expulsion de deux ressortissants suisses et d'un Allemand, accusés de former un groupe qui *« pratique le prosélytisme chrétien en vue de provoquer la sédition confessionnelle »*. Selon la police, des tracts et des fascicules *« prêchant le christianisme »* ont été saisis dans l'appartement que les trois accusés avaient loué dans la banlieue résidentielle de Agouza. - *(AFP.)*

Réunis à Tunis à la demande de l'OLP

Des hommes d'affaires palestiniens décident de soutenir l'économie des territoires occupés

Une centaine d'homme d'affaires palestiniens venus du monde entier ont décidé samedi 14 avril à Tunis, à l'issue de deux jours de travaux, de voler au secours des territoires occupés, dont l'économie est paralysée par deux ans et quatre mois d'Intifada.

Réunis à l'initiative du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, des *« bailleurs de fonds palestiniens »*, venus des pays arabes du Golfe, des pays latino-américains, de l'Amérique du Nord, d'Australie, d'Europe et d'Afrique, ont décidé notamment la création d'une institution financière, l'*Institution de développement et de crédit palestinien »*.

Dans un communiqué final rapporté dimanche par l'agence palestinienne WAFA, ils ont précisé que cette banque aurait pour tâche de *« financer des projets économiques utiles dans les territoires occupés »*. Leur contribution à ces projets se fera sous forme de participation aux capitaux et d'achat d'actions et de tout autre moyen de financement. Cette institution financière devra être mise sur pied d'ici six mois, selon le communiqué final.

Ils ont, par ailleurs, décidé de créer un fonds spécial destiné à *« développer et financer des projets de production artisanale et relative au patrimoine »*. Ce fonds, indique le communiqué, devra *« trouver les capitaux, assurer la formation du personnel et se charger de vendre ces produits sur le marché mondial »*.

Les hommes d'affaires palestiniens ont souligné la nécessité de sonder les possibilités d'une plus grande *« commercialisation des produits des territoires occupés »*, qui sont en partie exportés vers la CEE et les pays scandinaves. Ils ont souhaité un développement de l'économie palestinienne parallèle dans les territoires occupés. – *(AFP.)*

IRAN : dans le sud-est du pays

Dix-huit « contre-révolutionnaires » tués selon un journal iranien

Dix-huit *« contre-révolutionnaires »* ont été tués lors d'un *« violent combat armé »* avec des Gardiens de la Révolution (Pasdaran) dans le sud-est de l'Iran, rapporte, samedi 14 avril, le journal *Etella'at* sans préciser la date de cet accrochage.

Il s'agit du second incident du genre dans cette région annoncé en l'espace de quatre jours. L'agence officielle IRNA avait fait état d'*« un violent affrontement armé »* mercredi dans le sud-est iranien, au cours duquel neuf *« contre-révolutionnaires »* avaient été tués et plusieurs autres blessés par des pasdaran.

Selon *Etella'at*, les pasdaran, soutenus par plusieurs unités de l'armée régulière et des hélicoptères, ont attaqué une importante base de l'*« ennemi »*, située à l'est du Sistan-Balouchistan, dans une région frontalière avec le Pakistan, tuant dix-huit *« bandits contre-révolutionnaires »*.

A la suite de cette offensive, quatre-vingt-dix autres *« contre-révolutionnaires »*, membres des tribus du sud du Balouchistan, se sont rendus aux forces de l'ordre, selon le journal. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

DIPLOMATIE

A l'UNESCO

La reconstitution de la partie chinoise de la Route de la soie est renvoyée « sine die »

Selon le porte-parole de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, M. Alain Modoux, la réalisation de la partie chinoise du programme de reconstitution culturelle et scientifique de la Route de la soie (*le Monde* du 18 novembre 1989) a été renvoyée *sine die, « toutes les conditions de réussite n'étant pas réunies, notamment en ce qui concerne la couverture de l'expédition par les médias internationaux »*.

M. Modoux a précisé qu'il s'agissait bien d'un renvoi et non d'une annulation déguisée, soulignant que le lancement sur le terrain du deuxième volet du projet – la reconstitution de la route maritime de la soie entre Venise et Osaka – restait fixé à octobre. La troisième partie se déroulera en Union soviétique en 1991 ou 1992.

En raison du rôle décisif des Chinois dans l'histoire de la voie terrestre, le volet du programme de l'UNESCO prévu dans les déserts de Chine est essentiel. Une trantaine de savants mondiaux et huit spécialistes chinois devaient, en compagnie d'une dizaine de journalistes étrangers (dont deux Français), participer, sur plusieurs milliers de kilomètres, à la traversée du Sinkiang et du désert de Gobi.

Lors des négociations menées par M. Doudou Diène, coordonnateur de ce projet le plus spectaculaire lancé par l'UNESCO depuis le déplacement des temples de Nubie, il y a un quart de siècle, – les autorités chinoises s'étaient montrées assez coopératives, acceptant, par exemple, de verser 800 000 dollars pour les activités situées en Chine. Néanmoins, Pékin avait demandé que l'équipe de la télévision japonaise soit réduite de douze à trois personnes et qu'elle emploie des techniciens chinois.

Asahi TV étant jusqu'à présent le principal mécène de l'ensemble du projet (1,5 million de dollars, dont 700 000 F déjà versés) tandis que le Japon est actuellemen le premier contributeur (16 %) du budget général de l'UNESCO, les Japonais ont peut-être eu tendance à vouloir jouer un trop grand rôle dans cette entreprise, froissant les susceptibilités historiques des Chinois (le Japon n'a eu qu'un rôle secondaire dans la Route de la soie).

Si on ajoute à cette sourde rivalité sino-nipponne la vive effervescence régnant ces temps-ci parmi les minorités musulmanes des contrées chinoises concernées, on peut comprendre que l'UNESCO ait préféré renvoyer la « nouvelle Croisière jaune » à des jours meilleurs.

Cette affaire survient au moment où les dirigeants de l'UNESCO redoutent une déclaration américaine « très dure » sur l'Organisation, que Washington a quittée il y a cinq ans. Plusieurs pays membres ont déjà critiqué la récente annonce (*le Monde* du 13 mars), par le directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, de nominations importantes, avant d'en avoir informé le conseil exécutif, dont la prochaine réunion aura lieu début mai à Paris. Tokyo est au premier rang des capitales ayant désapprouvé l'attitude de M. Mayor, lequel s'est toutefois engagé à présenter les nominations envisagées devant le prochain conseil.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

Relance des études sur le Sud-Est européen

Le souci de raviver et étendre les anciens liens linguistiques, culturels, diplomatiques et économiques existant entre la France et l'ensemble de sept nations constituant le Sud-Est européen (Albanie, Bulgarie, Chypre, Grèce, Roumanie, Turquie, Yougoslavie) avait conduit en 1986 M. Jean-Marie Le Breton, alors ambassadeur de France à Sofia – il représente aujourd'hui notre pays à Bucarest, – à créer avec quelques compatriotes dont M. Jacques Fauve, ancien conseiller culturel à Athènes et Bucarest, une Association pour le développement de l'étude du Sud-Est européen (ADESEE).

Les récents événements dans les Etats communistes de cette région ont permis à ce groupement apolitique de prendre enfin son essor, attirant nombre de personnes intéressées par cette partie du Vieux Continent, notamment des étudiants et des chercheurs. C'est un peu sur le modèle du Südosteuropa Gesellschaft, institut fonctionnant en Allemagne depuis plusieurs décennies, avec des appuis aussi bien intellectuels qu'industriels, et dont le succès et l'influence vont grandissant, que s'organise désormais l'ADESEE. Elle vient de se réunir en assemblée générale, décidant de publier désormais un bulletin et confirmant plusieurs projets, dont celui de réunir dans quelques mois des séminaires internationaux sur « Les conséquences de l'ouverture de la liaison Rhin-Danube à grand gabarit en 1992 », et sur « Byzance après Byzance » à la lumière des travaux du grand historien roumain francophone, Iorga, travaux qui, un demi-siècle après son assassinat, font toujours autorité et constituent encore la meilleure introduction à la connaissance du passé sud-est européen. Le président de la Fondation des sciences politiques, M. René Rémond, et la présidente du Centre Pompidou, Mme Hélène Arhweiler, font, entre autres, partie du comité de patronage de l'ADESEE.

J.-P. P.-H.

► **ADSEE, 2, rue Emile-Faguet 75014 Paris. Téléphone : (1) 45-39-64-73.**

Les mystères d'une libération

Suite de la première page.

Comment, par exemple, des commandos marins du Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, plus experts en terrorisme qu'en actions militaires, avaient-ils pu arraisonner le *Silco* au large de Gaza (ou de Saïda) et transférer tranquillement ses passagers au Liban, alors que la zone est sous un étroit et permanent contrôle israélien ?

La question était pertinente, puisqu'il est aujourd'hui pratiquement acquis que le *Silco* n'a pas été arraisonné dans cette région, mais quelque part entre Malte et le golfe de Syrte par... la marine lybienne. Et l'opération n'aurait pas eu lieu à la date indiquée, mais une année plus tôt, ce qui explique l'imbroglio à propos de l'âge de la fille de Jacqueline Valente, *« née pendant la détention »*, mais manifestement trop âgée si la capture du *Silco* n'avait eu lieu qu'à la fin 1987.

Encombré par ses otages, qui ont reconnu avoir été logés *« dans une grande villa »*, ce qui aurait été impensable dans l'enfer libanais, Kadhafi aurait utilisé le groupe Abou Nidal, qui n'a rien à lui refuser mais qui y avait aussi intérêt, comme paravent. La sinistre comédie s'est terminée mardi dernier à Beyrouth-Ouest, après un transfert par avion jusqu'à Damas (on parle d'un appareil algérien) et un court voyage en voiture (Fernand Houtekins s'est déclaré *« fatigué »* par le voyage, ce qui n'aurait pas été le cas s'il s'était trouvé au Liban).

A supposer que la France ait eu raison de se prêter à cette mise en scène et de cautionner tant de mensonges, fallait-il aussi *« remercier »* le colonel Kadhafi, se porter garant de sa supposée nouvelle respectabilité ? Non, assurément. Il n'est pas sûr, après tout, que les fêtes de Pâques suffisent à faire oublier ce bien peu glorieux épisode de la diplomatie française, même si l'on nous dit demain qu'il ne sera répondu à aucune question pour ne pas compromettre les discussions qui se poursuivent à propos de la libération des autres passagers du *Silco* entre Bruxelles et... Abou Nidal.

JACQUES AMALRIC

Les otages dans la Nièvre

Jacqueline Valente, son compagnon Fernand Houtekins et leur petite fille Sophie-Liberté étaient ces derniers jours dans la Nièvre, près de Luzy, où le colonel Philippe Rondot possède une résidence secondaire, et non en Belgique comme l'avaient laissé croire les autorités françaises, après la mise en scène de leur départ de l'aéroport de Roissy, le jeudi 12 avril. Travaillant pour la direction de la surveillance du territoire (DST), le colonel Rondot a joué un rôle important dans la libération des trois otages. Il semble que les services français continuent le « debriefing » de ces derniers, qui ont jusqu'à présent refusé de préciser les conditions de leur arrestation et de leur détention.

ASIE

NÉPAL

Le roi annonce la dissolution du Parlement

Le roi du Népal a annoncé, lundi 16 avril, la dissolution du Panchayat, structure politique et administrative coiffée par une Assemblée nationale. Cette décision est intervenue quelques heures après l'échec de négociations entre des représentants de l'opposition et du gouvernement. Ce dernier a été chargé d'expédier les affaires courantes en attendant d'être rapidement remplacé par un gouvernement intérimaire.

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

Dimanche, lors de négociations avec des représentants du gouvernement encore en place, l'opposition n'a envoyé qu'une délégation d'un niveau subalterne. Ces entretiens, à l'Académie royale de Katmandou, n'ont abouti à aucun résultat sur le moment et ont même failli mal tourner : plusieurs milliers de jeunes gens se sont rassemblés autour de l'Académie, lançant des pierres sur les voitures du premier ministre et du ministre des affaires étrangères. Mettant les points sur les « i », M. Ganesh Man Singh, le principal dirigeant de l'opposition, a déclaré : *« Notre lutte est purement politique. La légalité constitutionnelle n'a rien à y voir. La tentative du souverain de lui donner une tournure constitutionnelle ou légale ne réussira pas. Selon la constitution, tous les pouvoirs sont dévolus au roi. Nous sommes maintenant de plus en plus méfiants face à ces tactiques dilatoires. »*

Le roi aurait dû envoyer de discrets émissaires dans les rassemblements populaires qui, depuis huit jours, se tiennent dans différentes villes. Plus sûrement que dans les rapports de ses conseillers, il y aurait pris le « pouls » de son peuple. Hélas, comme le dit ce journaliste népalais qui tient encore à son anonymat (vieux réflexe d'avant l'instauration du multipartisme), *« cela a toujours été le problème du souverain : ses conseillers lui ont masqué la réalité. S'il avait consenti au multipartisme il y a six mois, ce mouvement n'aurait pas eu lieu, du moins il l'aurait contrôlé. Aujourd'hui, il est trop tard, il devra tout lâcher »*.

Ainsi, l'autre jour, à Pathan, l'ancienne capitale royale, un rassemblement avait lieu au cœur de la « ville aux mille toits dorés », sur Durbar square. La foule, assise sur la chaussée, hurla d'enthousiasme lorsque les orateurs communistes affirmèrent que le roi *« n'est pas plus qu'un homme »*, et qu'il ne fallait pas *« oublier le sang des martyrs »*. Lorsque M. Krishna Prasad Bhattarai, président du Congrès népalais, principale formation de l'opposition, déclara ensuite qu'il fallait *« procéder étape par étape »*, il s'attira un succès très relatif. L'opposition, forte de ce qu'elle estime être sa victoire, en exige la rançon sans délai. L'épreuve de force politique continue, mais des pans entiers de la forteresse monarchique s'abattent les uns après les autres.

Pourtant, le souverain n'a pas entièrement tort. Un nouveau gouvernement, une nouvelle Constitution, des élections générales et un roi qui, de monarque absolu, deviendrait un simple *« découpeur de rubans »*, tout cela en quelques jours ? Le Congrès lui-même n'est pas prêt à de telles échéances. Son bureau de Katmandou (une pièce de 10 mètres carrés avec pour seuls objets une table de bois et un téléphone) le montre de façon éloquente. Comment organiser un scrutin dans les 4021 villages du Népal, en rayant d'un trait de plume le Panchayat, c'est-à-dire toutes les structures politiques et administratives du pays ? Sur quel programme de gouvernement les congressistes et les communistes vont-ils s'unir lorsque l'on connaît l'ampleur de leurs divergences ?

Le Congrès sait que ses alliés du moment sont bien organisés – ce qui n'est pas son cas, – et que ce sont les communistes, naguère marginaux et clandestins, qui ont le plus profité de la *« victoire de la démocratie »*. Dans l'hypothèse où le Panchayat se transformerait en parti politique, c'est-à-dire en parti du roi, le Congrès ne pourrait pas prendre le risque de contester directement le souverain. Le roi restera le symbole de l'unité dans un Népal multi-ethnique, et plus fondamentalement, celui de l'indépendance nationale, face au puissant et dangereux voisin indien. Si ce symbole-là devait être mis en cause, l'armée elle-même, par ailleurs profondément « républicaine », interviendrait, ce qu'elle ne fera pas si la transition s'effectue sans heurts. L'opposition ne veut pas – pas encore ? – se débarrasser du roi. Elle veut l'avoir à ses côtés.

Un diplomate anglo-saxon, bon connaisseur des choses monarchiques, compare volontiers Birendra, la reine Aishwarya, et le prince Dipendra, à Louis XVI, Marie-Antoinette et le dauphin Louis-Charles de France : *« Le roi est au fond un homme faible, mal entouré, peu intéressé par la politique, et la reine, chacun le sait, a une autorité et un appétit de pouvoir pour deux. Comme Marie-Antoinette, elle n'est sûrement pas favorable à une monarchie constitutionnelle. Il ne faudrait pas que ce soit l'histoire du boulanger, de la boulangère et du petit mitron... »*

LAURENT ZECCHINI

CHINE : pour l'anniversaire de la mort de Hu Yaobang

Mesures de sécurité exceptionnelles à Pékin

La police chinoise a arrêté, dimanche 15 avril à Pékin, un homme sur la place Tiananmen alors qu'il tentait, en dépit de mesures de sécurité draconiennes, d'aller déposer une couronne au pied du Monument aux héros du peuple en hommage à l'ex-chef du PCC Hu Yaobang. Les policiers ont également confisqué une cassette vidéo à une équipe de télévision américaine qui avait filmé l'incident, pour la lui rendre cependant trois heures plus tard en déclarant que l'homme était un *« malade mental »*.

Le décès de Hu Yaobang, le 15 avril 1989, avait été le coup d'envoi à sept semaines de manifestations massives, dirigées par les étudiants, en faveur de la démocratie, de la liberté de la presse et de la fin de la corruption et des privilèges en Chine. Ardent défenseur des réformes politiques et économiques, Hu Yasbang a dirigé le PCC jusqu'en janvier 1987, lorsque les partisans de la tendance ultra-orthodoxe l'ont contraint à démissionner après une première vague de manifestations étudiantes. – (*AFP*.)

□ **INDE : neuf morts au Pendjab.** – Les forces de sécurité indiennes ont tué six extrémistes sikhs au cours d'accrochages, dimanche 15 avril, au Pendjab, a annoncé l'agence indienne PTI, qui rapporte également que l'explosion d'une bombe, dans le même Etat, a fait trois morts et vingt-cinq blessés. – *(AFP.)*

□ **L'Iran inquiet au sujet du Cachemire.** – L'Iran s'est déclaré, dimanche 15 avril, *« inquiet de la situation »* au Cachemire, affirmant que *« l'escalade de la violence et le recours à la force ne peuvent résoudre le problème de cet Etat musulman de l'Inde »*, a rapporté l'agence officielle IRNA. Un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, M. Morteza Sarmadi, a indiqué que *« l'Iran s'attend que le gouvernement indien fasse preuve de retenue et prépare le terrain à une solution pacifique du problème du Cachemire en mettant fin aux mesures violentes à l'égard des musulmans »*. – (*AFP*).

Le tragique itinéraire d'un Cambodgien depuis vingt ans

Les malheurs de Ngor

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« Je n'ai pas la chance », répète-t-il inlassablement, le sourire aux lèvres. Ngor aurait pu être directeur de ministère et, qui sait, peut-être ministre. Ou, plus simplement, petit employé exilé en France. Mais la *« chance »* en a voulu autrement, comme pour beaucoup d'autres. Certains de ses camarades de classe *« ont réussi »*. Deux d'entre eux, par exemple, sont ingénieurs en France. En revanche, tout comme lui, un autre, un ancien officier, n'a pas eu de *« chance »* : pour avoir exprimé des *« sentiments antivietnamiens »*, il a fait cinq ans de prison et, à la sortie, n'a trouvé qu'un emploi de chauffeur dans un ministère de Phnom-Penh. Ngor a fait moins bien encore : cet ancien instituteur enseigne le matin et, l'après-midi, il attend, du haut de son cyclo-pousse, le client devant les hôtels de la capitale du Cambodge.

Sandales, short, chemisette usée et canotier déformé, Ngor parle suffisamment bien le français pour raconter un itinéraire, hélas ! exemplaire dans un pays dont on sous-estime toujours la tragédie. *« En 1970, quand la guerre a commencé, j'étais instituteur à Kep. J'avais alors vingt-cinq ans. Les Vietcongs sont arrivés. J'ai dû m'enfuir, avec ma famille, à Phnom-Penh. »* Située sur le golfe de Thaïlande, Kep était une charmante station balnéaire, aujourd'hui à l'abandon, que Vietcongs et Khmers rouges – ils étaient alors alliés – ont occupée quand le Cambodge, après la destitution de Sihanouk, a basculé dans la guerre. Le ministère de l'éducation nationale a alors nommé Ngor dans une école primaire au nord de Sisophon, dans le nord-ouest du pays. *« Je suis originaire de Sisophon et j'y avais même une petite maison »*, explique-t-il.

C'est là-bas que les Khmers rouges le cueillent en 1975, quand ils occupent l'ensemble du Cambodge. Il se cache bien de parler le français, – *« une condamnation à mort »*, dit-il. Pendant quatre ans, sous Pol Pot, il charrie des excréments humains pour en faire des engrais. *« Avec les mains, car Pol Pot disait que cela faisait de meilleurs engrais »*, ajoute-t-il, le sourire toujours aux lèvres. En 1979, les Vietnamiens envahissent le Cambodge. Ngor franchit la frontière thaïlandaise toute proche comme quelques centaines de milliers de ses compatriotes. Il aurait pu alors – ainsi que l'ont fait ses amis avec succès – tenter sa *« chance »* en demandant l'asile en France puisqu'il est francophone. Il n'y pense pas et se laisse embrigader dans le Molinka, un mouvement sihanoukiste.

Torturé par les Vietnamiens

Peu de temps après, au cours d'une *« mission »* en territoire cambodgien, il se fait prendre par des soldats vietnamiens. Il assistait alors, dit-il, à une *« conférence »* dans la forêt. *« Pas de chance »*, dit-il. Les Vietnamiens l'interrogent. *« Ils m'ont torturé,* affirme-t-il, *ils m'attachaient les bras par derrière avec une corde et me suspendaient à un arbre. »* Toujours le même sourire un peu triste, un peu vaincu, comme si on ne pouvait rien face au sort. En 1983, il paie sa sortie de prison 200 grammes d'or, qu'il a empruntés et n'a pas fini, sept ans plus tard, de rembourser. *« Il me reste 40 grammes à rembourser. Je vais être obligé de vendre mon étage* – il a acheté, en vendant sa maison de Sisophon, les deux pièces du premier étage d'un bungalow à Phnom-Penh – *et de trouver un logement plus petit. »*

Ngor, âgé aujourd'hui de quarante-cinq ans, est marié et père de six enfants, dont cinq filles. Il est revenu à Phnom-Penh, dit-il, car on lui avait parlé d'un trésor enfoui. Il n'a rien trouvé. Le cyclo, l'après-midi, lui rapporte cinq fois plus que l'enseignement, le matin. Son corps est bardé de tatouages, souvenirs d'une vie antérieure, quand il était avec les sihanoukistes. *« Sur les mains et sur la poitrine, c'est pour éviter les balles. Sur les pieds, pour éviter les mines. »* Efficace ? *« Je ne sais pas mais c'est la coutume à Sisophon »*, répond-il en riant, cette fois, un peu plus franchement. Ngor est persuadé que le Cambodge est victime d'un complot des Chinois, des Vietnamiens et des Khmers rouges. *« Ils sont complices,* dit-il. *Tous nos malheurs viennent d'eux. »* Il se prononce pour le retour de Sihanouk. En attendant, il guette passivement le client sous son vieux chapeau, comme s'il n'attendait rien de sa vie actuelle. *« Tout se paie ici, même l'inscription d'un enfant dans une école »*, dit-il. Ngor est contraint de s'en accommoder. C'est sa *« chance »*, répète-t-il, en pensant à ses collègues qui coulent, à son avis, des jours heureux en France.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFRIQUE

ALGÉRIE : la préparation des élections locales

Face-à-face entre le FLN et les islamistes

Quelque 136 000 Algériens désignés par leur parti ou appuyés par des groupes de citoyens se sont portés candidats pour les élections municipales et départementales qui auront lieu le 12 juin. Ce scrutin constituera la première consultation libre et pluraliste de l'Algérie indépendante.

ALGER

de notre correspondant

Répartis sur plus de 5 300 listes, les candidats se disputeront les suffrages de 13 millions d'électeurs. 1 541 circonscriptions municipales et 277 circonscriptions départementales sont en jeu. L'élection se fera à la proportionnelle, selon un scrutin de liste avec bonification à la liste majoritaire. La campagne électorale officielle débutera le 21 mai et se terminera le 4 juin.

Pour le gouvernement de M. Hamrouche, la seule organisation du scrutin était déjà un test. Allait-elle être boudée par les partis politiques qui, à l'instar du Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed ou du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de M. Ben Bella, demandaient le report de la consultation, voire appelaient à son boycottage?

On peut déjà concéder au gouvernement un premier point : la multiplicité et la diversité des candidatures témoignent de l'intérêt porté à la chose électorale. Pour locales qu'elles soient, ces élections sont vécues comme des élections générales permettant de tester la représentativité réelle des onze partis politiques qui présentent des candidats.

La surprise des indépendants

Deux partis dominent nettement la scène politique. L'un est le FLN, ce qui ne constitue pas une surprise. Présent dans presque toutes les circonscriptions électorales, l'ancien parti unique bénéficie d'une implantation et de privilèges qui lui ont permis d'aligner des listes dans chacune des 48 willayas (départements). Mais il est talonné par le Front islamique du salut (FIS) qui, confirmant son influence et ses moyens matériels, a réussi à constituer des listes, lui aussi, dans toutes les willayas.

Dans plusieurs centaines de circonscriptions, le combat se jouera en fait entre le FLN et le FIS, ce qui n'est pour déplaire ni à l'un, ni à l'autre. Le FIS pourra à juste titre se targuer d'être le principal opposant au pouvoir en place et donc espérer bénéficier de la dynamique oppositionnelle. Quant au FLN il ne manquera pas de se présenter comme le rempart le plus crédible face à la menace intégriste, espérant ainsi, malgré l'usure du pouvoir et le rejet qui le frappe, bénéficier d'un vote *« réaliste »*.

Neuf autres partis politiques présentent aussi des candidats, mais ils sont loin de pouvoir rivaliser avec le FLN et le FIS. Contrairement à ces derniers, ils ne seront pas présents dans toutes les willayas et auront dix fois moins de listes.

Reste une dernière catégorie de candidats : les indépendants. Officiellement libres de toute attache partisane, ils constituent la surprise de ces élections et seront partout sur les rangs. La campagne électorale permettra de dire s'ils représentent de simples citoyens sceptiques devant les discours des partis ou, comme c'est le cas dans plusieurs circonscriptions, des militants du FLN qui n'ont pas trouvé place sur la liste officielle de leur organisation.

Car la préparation des listes a donné lieu à d'âpres affrontements au sein du FLN. Voulant montrer qu'inspiratrice des réformes politiques, elle était également capable de se rénover, la direction du parti avait donné consigne à ses organisations de base de présenter des candidats moins traditionnels. Mais l'appareil semble avoir eu du mal à appliquer la nouvelle ligne. Dans trop de circonscriptions, les places éligibles ont été affectées en priorité aux caciques locaux, à la rage des rénovateurs qui sont allés grossir les rangs des indépendants.

Témoignage des rancœurs accumulées comme de la crise qui secoue le FLN, dans de nombreuses villes, les assemblées générales convoquées pour désigner les candidats du parti se sont terminées en pugilats avec blessés et intervention de la police. Plus grave encore, à Cheria, près de Tébessa, une manifestation de protestation contre la confection de la liste du FLN a dégénéré en émeute. Deux soirs de suite, des groupes de manifestants se sont attaqués aux forces de l'ordre, brûlant magasins et bâtiments publics. Trente et une personnes ont été écrouées, inculpées d'incendie volontaire et de destruction de biens.

Ces incidents soulignent la principale difficulté qu'aura à affronter le FLN : ne pas apparaître comme le champion du conservatisme et des privilèges d'antan, face à des partis qui, mieux que lui, incarnent la perpective du changement.

GEORGES MARION

MAROC

Mort d'Ahmed Balafrej l'un des fondateurs de l'Istiqlal

Ahmed Balafrej, un des membres fondateurs et une grande figure du parti de l'Istiqlal, qui avait combattu le protectorat français, est décédé, samedi 14 avril, à Rabat, à la suite d'une longue maladie. Le parti de l'Istiqlal, que dirige M. Ahmed Boucetta, a adressé un message de condoléances au roi Hassan II et à la *« nation marocaine tout entière »*.

Né en 1908, Ahmed Balafrej avait milité depuis sa jeunesse aux côtés du leader nationaliste Allal A-Fassi, notamment lorsqu'il poursuivait ses études en 1928 à Paris. Il y fonda l'Assocation des étudiants nord-africains qui militait alors pour l'indépendance du Maroc. Il fut l'un des auteurs du manifeste de l'indépendance qu'il signa, en 1944, aux côtés de trente-neuf autres personnalités marocaines.

Ahmed Balafrej, journaliste et écrivain, occupa, à plusieurs reprises, après l'indépendance de son pays, le poste de ministre des affaires étrangères, de 1961 à 1963 pour la dernière fois. En 1958, le roi Mohamed V, père de Hassan II, lui confia même, pendant sept mois, la présidence du conseil.

AFRIQUE DU SUD

D'anciens membres de l'ANC ont été torturés par leur propre mouvement

reconnaît M. Mandela

Le président Frederik De Klerk devrait faire, mardi 17 avril, devant le Parlement, à l'occasion de la clôture du débat budgétaire, une importante déclaration au cours de laquelle il annoncerait son intention d'éliminer les dernières lois de l'apartheid, vient de révéler le *« Sunday Star »*, hebdomadaire de Johannesburg. Les quatre *« piliers de l'apartheid »* encore en vigueur sont la loi sur la propriété de la Terre (Land Act), la loi sur l'habitat (Group areas Act), la loi sur les services publics séparés (Separate amenities Act) et la loi sur la classification de la population (Population registration Act).

De son côté, le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a annoncé, dimanche à Londres, qu'il rencontrerait le premier ministre britannique lors d'un prochain voyage en Grande-Bretagne dont la date n'est pas encore fixée. Dans un entretien au quotidien londonien *« The Daily Mirror »*, il qualifie Mme Margaret Thatcher de *« femme très puissante, que je préférerais avoir comme alliée que comme ennemi »*. Le dirigeant nationaliste, en visite privée à Londres à l'occasion du concert donné, lundi soir, en son honneur au stade de Wembley, a refusé de rencontrer un membre quelconque du gouvernement britannique, faisant ainsi payer à ce dernier sa décision de lever une partie des sanctions à l'encontre de Pretoria.

M. Mandela a d'autre part, reconnu, samedi, que des anciens combattants de l'ANC avaient été torturés par leur propre organisation en Angola. Dans une déclaration faite à l'aéroport de Johannesburg avant son départ pour Londres, il a indiqué avoir évoqué avec les membres de la délégation de la Communauté économique européenne, en visite en Afrique du Sud, les récentes accusations portées par des anciens membres de la branche armée de l'ANC contre ce mouvement.

« L'ANC est contre la torture ou toute autre forme de contrainte pour obtenir des informations des personnes soupçonnées d'avoir enfreint aux lois auquelles elles devaient obéir. Malheureusement, il est vrai que certains ont en effet été torturés », a-t-il reconnu. *« Lorsque l'ANC a été au courant de l'existence de tels mauvais traitements, des mesures ont été aussitôt prises contre les coupables »*, a-t-il ajouté, précisant que les responsables des camps ont été *« immédiatement renvoyés »* et que les tortionnaires avaient fait l'objet de mesures *« disciplinaires »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

Un projet pour réduire d'un quart les effectifs de l'armée de terre

De hauts responsables de l'armée de terre, confrontés aux demandes du Congrès pour réduire les dépenses militaires, auraient accepté une proposition qui vise à diminuer d'un quart les effectifs de l'armée de terre d'ici à 1997. Un porte-parole du Pentagone a fait état de ce projet, samedi 14 avril.

Selon cette proposition, les effectifs de l'armée de terre seraient ramenés de 764 000 hommes à 580 000. Quant aux effectifs de la Garde nationale – placée sous l'autorité des gouverneurs des Etats – et ceux des forces de réserve, ils devraient être ramenés de 776 000 hommes à 645 000 au cours de la même période. Il n'est cependant pas certain, estime-t-on dans les milieux informés à Washington, que ces « coupes » suffisent à satisfaire un Congrès d'autant plus décidé à rogner sur l'enveloppe de la défense qu'il s'y estime encouragé par les développements en Europe de l'Est. – *(AFP.)*

□ **Mort du sénateur de Hawaï.** – Le sénateur démocrate de Hawaï, Spark Matsunaga, est mort, dimanche 15 avril, des suites d'un cancer, dans un hôpital de Toronto (Canada) où il avait été admis dans la nuit. D'origine japonaise et âgé de soixante-treize ans, M. Matsunaga était sénateur depuis 1977. Diplômé de l'université d'Hawaï et de Harvard, il avait été élu à la Chambre des représentants en 1962, deux ans après qu'Hawaï fut devenu le cinquantième Etat américain.

COLOMBIE

Une récompense est offerte pour la capture du chef de l'ELN

L'armée colombienne a offert, dimanche 15 avril, 100 millions de pesos à toute personne qui fournirait une information permettant la capture du prêtre espagnol Manuel Perez Martinez (alias *« Poliarco »*), chef de l'armée de libération nationale (ELN – mouvement de guérilla d'inspiration castriste).

De son coté, l'organisation clandestine des *« extradables »*, bras armé des trafiquants de drogue colombiens, s'est déclarée, dimanche, en désaccord avec Pablo Escobar, chef du cartel de Medellin, auquel elle attribue la responsabilité des récents attentats terroristes en Colombie. Dans un communiqué remis à la presse locale, les *« extradables »* affirment avoir été obligés par Escobar, sous la menace de représailles contre leurs familles, de contribuer financièrement à sa *« guerre personnelle »*. Par ailleurs, la police colombienne a annoncé, samedi, avoir découvert au moins neuf corps dans deux fosses communes au nord ouest du pays, dans une zone contrôlée par le cartel de la drogue. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PÉROU : cinquante-huit personnes tuées en deux jours par le Sentier lumineux.** – Trente-cinq habitants de la localité de Naylam (centre du pays) ont été torturés et massacrés, vendredi 13 avril, par les guérilleros du Sentier lumineux, qui les accusaient de *« collaborer avec la police »*. La veille, ils avaient également, selon les premiers indices, exécuté vingt-trois trafiquants de drogue. – *(AFP.)*

...et les islamistes

GEORGES MARION

AFRIQUE DU SUD

D'anciens membres de l'ANC ont été torturés par leur propre mouvement

AMÉRIQUES

SOCIÉTÉ

Avant le débat à l'Assemblée nationale sur les discriminations touchant les séropositifs

Les services d'adoption s'interrogent sur la question du dépistage des enfants nés « sous X ...»

M. Claude Evin, ministre de la santé, doit soutenir, mardi 17 avril à l'Assemblée nationale, un projet de loi renforçant la protection des personnes séropositives punissant les discriminations dont elles pourraient être victimes. L'augmentation régulière des cas de sida chez les enfants rend plus pressante la question de savoir s'il est nécessaire de pratiquer un dépistage du virus chez les enfants nés « sous X... » (disposition permettant aux mères qui désirent confier leur enfant à l'adoption d'accoucher dans l'anonymat).

Sans test, n'y a-t-il pas de risque, en cas d'adoption, de confier un enfant séropositif à une famille non préparée ? En cas de séropositivité dépistée, doit-on attendre la confirmation (ou l'infirmation) de celle-ci, avant d'envisager de la confier à une famille ou doit-on, au contraire, lui offrir très vite la chaleur d'un foyer ? Autant de questions auxquelles tente de répondre, pour la première fois, une étude menée auprès des directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DASS), ainsi que de l'association Enfance et familles d'adoption.

L'étude menée auprès des directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DASS) et de l'association Enfance et familles d'adoption a été réalisée par Mme Chantal Bernard-Putz, qui prépare un diplôme universitaire de santé publique à la faculté de médecine de Nancy. Elle montre une grande hétérogénéité dans l'attitude des DASS, ainsi qu'un certain désarroi par rapport à la question du dépistage préalable et de l'adoption d'enfants séropositifs.

Seulement la moitié des DASS, pourtant toutes interrogées, ont répondu au questionnaire. Parmi celles-ci, la moitié détectent systématiquement la séroposivité chez les enfants nés « sous X ...» ; deux ne le font jamais, et les autres occasionnellement. Les unes n'hésitent pas à chercher un placement à long terme (adoption, tutelle et même parrainages), dès que le statut de l'enfant le permet. D'autres, dans une proportion analogue, attendent de savoir.

« Force de caractère »

Alors que le doute se fait partout sentir dans les DASS, les représentants de l'EFA (Enfance et familles d'adoption) prennent unanimement position pour un dépistage et un placement rapides, quel que soit le résultat, auprès de familles volontaires. Ils estiment qu'il faut donner une information complète sur l'état de santé du bébé, afin d'éviter tout rejet après l'adoption ou le placement. Il est déjà arrivé que des familles d'accueil rendent un enfant à la DASS après avoir découvert fortuitement que l'enfant était séropositif. Aucun cas d'abandon par des parents adoptis n'a cependant été signalé.

Comme le soulignent Mme Bernard-Putz et les représentants de l'EFA : *« Accueillir, en vue d'adoption, un tout petit, sur la vie duquel pèse une hypothèse qui ne sera confirmée qu'un an environ après l'accueil, implique une importante force de carctère. »* Ce sont des familles différentes de la « clientèle » habituelle des DASS qui sont susceptibles d'accueillir de tels enfants.

Pour difficiles qu'ils soient, ces placements n'en sont pas pour autant impossibles. Il en existe déjà. Ils seraient certainement plus fréquents si une très large information était donnée sur le sida pour combattre les fantasmes et rétablir la vérité. *« Dans la vie quotidienne, un enfant séropositif n'ayant pas les symptômes de la maladie ne nécessite pas de soin particulier*, dit Mme Bernard-Putz. *Il peut être scolarisé et mener une vie communautaire normale ; aucun cas de contamination enfant-enfant ou enfant-parent n'a pu être prouvé en France comme à l'étranger. »*

La promotrice de cette enquête attire l'attention sur les manifestations de rejet (dans les écoles, les crèches...), dont sont victimes les enfants séropositifs. Elle tire également la sonnette d'alarme sur le sort réservé aux familles atteintes, et notamment aux familles monoparentales. *« Il faudrait organiser*, dit-elle, *un soutien spécial pour ces mères qui se battent contre la maladie et se voient repoussées par leur famille et leur entourage au moment où elles ont le plus besoin de chaleur. Il faut les aider à élever leurs enfants. Pourquoi ne pas imaginer une formule souple de parrainage avec des familles qui en cas de malheur pourraient alors adopter l'enfant ? »*

Ch. Ch.

Anthony, l'enfant qui ne souriait pas

Anthony, onze mois, hurle d'impatience. Non seulement son déjeuner arrive tard, mais son père le fait attendre entre chaque cuillerée. Chloé, sa sœur de cinq ans, le regarde, intriguée par tant de véhémence. Un biberon de lait hâtivement préparé par la mère ramène le sourire sur les lèvres du bambin.

Que de différence en six mois. Lors de son arrivée dans la famille Toron, en septembre dernier, Anthony semblait indifférent à tout et restait impassible devant les manifestations de tendresse. Jean et Monique évoquent ce moment avec douleur, mais aussi avec une colère contenue.

Colère contre le médecin qui avait ordonné un isolement, de vingt jours de l'enfant à sa naissance. Colère contre des aides puéricultrices qui ne prenaient le bébé que munies de gants. Colère, enfin et surtout, contre tous ceux qui sont responsables de la formation et de l'information du personnel hospitalier et laissent planer une psychose sur le sida, omettant de préciser que, pour gravissime qu'elle soit, cette maladie ne s'attrape tout de même pas comme une simple grippe : Anthony, né d'une mère séropositive, est séropositif lui-même.

Traces des anticorps transmis par sa mère ou réelle contamination ? L'incertitude plane encore et ce n'est que dans les mois à venir que l'on saura exactement à quoi s'en tenir. Sur environ quatre à six cents enfants qui naissent chaque année, en France, de mère séropositive (il n'existe pas actuellement de statistiques précises, mais seulement des évaluations), un peu plus du tiers se trouvent réellement porteurs du virus. Les autres deviennent séronégatifs avant leur troisième anniversaire.

Jean et Monique sont tous deux enseignants. Ils ont déjà adopté une petite fille d'à peine plus de trois mois, née avec un bec-de-lièvre. Chloé a aujourd'hui cinq ans, et l'on remarque à peine une cicatrice au-dessus de sa lèvre supérieure.

Coup de fil embarrassé

Fin 1988, les Toron remplissent un autre dossier d'adoption. Quelques mois plus tard, en août 1989, ils reçoivent un appel d'une responsable de la Direction de l'action sanitaire et sociale (DASS) qui souhaite les rencontrer : *« Nous trouvions cela bizarre*, disent-ils aujourd'hui. *Nous voulions poser des questions, mais la personne à l'autre bout du fil semblait embarrassée. »* L'inspectrice leur parle d'un petit garçon de cinq mois, né de mère séropositive et pour le moment séropositif lui-même. La maman atteinte du sida et incapable d'élever son enfant l'avait confié à la DASS. L'inspectrice demande si les Toron acceptent d'accueillir le bébé. Pour le moment, il n'est pas adoptable, mais si sa mère, elle-même seule au monde, venait à mourir, se présenterait alors une possibilité d'adoption. Un temps de réflexion leur est accordé.

Comment décrire ce qui se passe alors dans la tête de Jean et Monique ? A peine sortis du bureau, ils commencent leur enquête. Connaître les évolutions prévisibles. Savoir quelle attitude avoir dans la vie quotidienne, les précautions à prendre...

« La situation était un peu folle, disent les Toron. *Nous enquêtions sur un enfant que nous ne connaissions pas, dont nous n'étions pas certains d'obtenir la garde. Et en même temps, nous avions l'impression qu'il faisait déjà partie de la famille. »*

A la fin de la journée, ils ne peuvent plus envisager de ne pas accueillir Anthony. La rencontre a lieu à la pouponnière. A part deux aides puéricultrices, toutes les personnes qui s'en approchent portent des gants, un masque et une longue blouse. L'enfant ne rit pas, ne sourit pas.

Dire que les jours qui suivent sont faciles serait mentir. Malgré sa séropositivité, Anthony peut vivre normalement, sans précaution particulière, sauf en cas de coupure et de saignement. Il n'empêche qu'au moindre rhume, à la moindre diarrhée, Jean et Monique ont passé, passent toujours des nuits blanches. Et si c'étaient les signes de la maladie ? *« Nous avons vécu repliés sur nous-mêmes. On n'osait pas solliciter la famille, que pouvait-elle comprendre ? »* Seul le parrain pressenti s'est récusé. C'était pourtant un vieil ami, catholique croyant et pratiquant. De même, une autre amie a dû faire de gros efforts pour surmonter ses craintes de voir ses enfants contracter la maladie en jouant avec Anthony.

Garder le secret

L'enfant doit passer régulièrement des tests pour évaluer le taux d'anticorps dans son sang. Les jours qui précèdent la prise de sang et tous ceux qui suivent, jusqu'au résultat du test, environ trois semaines plus tard, ressemblent à une longue torture. Ne pas y penser ? Facile à dire. Rien n'irrite plus les Toron que les bonnes âmes qui leur disent : *« Heureusement ce n'est pas votre fils. »* Comme si l'attachement, l'amour pour un enfant étaient conditionnés par les liens du sang !

Anthony va à la crèche. Le personnel ignore son état. Seuls la directrice et le pédiatre sont au courant, car il ne doit pas être vacciné contre la tuberculose. Le BCG peut en effet activer la maladie. *« Nous avons préféré garder le secret*, disent ses « parents ». *Le pédiatre nous l'a conseillé car, sauf circonstances exceptionnelles, Anthony n'est pas contagieux. »* Pour rester le plus possible dans l'anonymat, ils ont déménagé.

Depuis plusieurs années, Monique milite à l'association Enfance et familles d'adoption (1). Elle a découvert la détresse des parents séropositifs, touchant leurs enfants également positifs, et plus spécialement celle des femmes seules. *« Non seulement elles doivent faire face personnellement à cette maladie*, dit Monique, *mais elles affrontent quotidiennement les regards lours de reproches de l'entourage ainsi que les multiples manifestations de rejet. Lorsqu'elles ont le malheur de dire la vérité, elles ne trouvent personne pour garder les enfants... »* Elle aimerait participer à la création d'une association qui aiderait ces parents et leurs enfants victimes du sida.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Enfance et familles d'adoption : 35, rue Saint-Georges, Paris 75009. Tél. : 45-26-90-73.

Le tableau iconoclaste d'un peintre vosgien

La Vierge et le mécréant

Le conseil municipal de Saint-Elophe, un village de cinq cent cinquante habitants situé dans les Vosges, a refusé de louer sa salle des fêtes à Roger Bellamy, un peintre du village, qui souhaitait y exposer, la semaine de Pâques, une peinture représentant une « Vierge crucifiée ».

SAINT-ELOPHE

De notre envoyée spéciale

Robert Bellamy était jadis un enfant de choeurmodèle. Aujourd'hui, il ne croit plus à « l'histoire de Jésus-Christ ». « La religion, résume-t-il, raconte des bla-bla. » Robert ne va plus à l'église, n'adresse plus de prières aux saints, et refuse de tendre la joue si ses ennemis le frappent. *« Ça ne tient pas debout. »* Robert a toutefois un handicap : il habite à l'ombre de l'église de Saint-Elophe, dans les Vosges, et ses voisins n'apprécient guère que l'on plaisante avec les dogmes de l'Eglise. *« Cette fois*, disent-ils, *il est allé trop loin. »*

Depuis plusieurs semaines, Robert, peintre à ses heures, prépare en secret un tableau iconoclaste : une Vierge crucifiée baptisée *Femme nue en croix*. Un fond de ciel d'orage, un visage repentant, et une plaque de bois proclamant « INRI » dévorée par les flammes. *« Je suis un peu rebelle et j'aime bien basculer les croyances*, explique-t-il. *Je n'y arrive pas avec les mots et les écrits, alors je le fais avec ma peinture. Là, j'ai représenté une belle femme, nue, mais pas vulgaire. La Marie, comme ils disent. »*

Cette fois, le village a protesté. Doucement dans les premiers jours. Beaucoup plus fort lorsque Robert a promis, deux jours avant le Vendredi saint, de dévoiler la toile à Pâques. Certains ont cessé de lui adresser la parole, d'autres ont préféré lui promettre tous les maux de la terre au téléphone. Le maire a lui aussi perçu la colère de certains de ses administrés. *« Beaucoup ont été choqués*, explique Roger Souchal, maire sans étiquette depuis 1971. *Il y a ici un fond de croyance qui reste très fort. Le choix de la date a été considéré comme une provocation. »*

Ravi, Robert a fait un pas de plus : la semaine suivante, il demandait à louer la salle des fêtes du village pour y exposer son œuvre durant la Semaine sainte, à deux pas des lieux de pèlerinage de Saint-Elophe, premier martyr du diocèse. La question était alors posé au cours d'une séance du conseil municipal, le 23 mars dernier. L'affaire était grave : plusieurs élus demandaient un vote à bulletins secrets. La demande de Roger Bellamy était rejetée : dix « non », un « oui », et deux absentions. *« Je me demande bien qui a voté oui »*, commente simplement le peintre dans un sourire.

Roger Bellamy, qui a mis son tableau « en lieu sûr », a donc exposé sa Vierge crucifiée à quatre-vingt kilomètres de là, à Baccarat.

La Vierge de Saint-Elophe sera bien gardée : Roger Bellamy a promis la présence de « six lascars qui baissent la tête quand ils passent les portes ». De toute façon, ajoute-t-il en riant, la gendarmerie n'est pas loin.

Le martyr décapité

Un mécréant, Roger Bellamy ? Le peintre hésite un instant avant de consulter avec attention un dictionnaire. *« Ils le définissent comme quelqu'un « qui n'a pas de religion »*, note-t-il. *C'est tout à fait moi. »* Le mécréant de Saint-Elophe part toutefois rarement en croisade contre la foi de son village. Ces dernières années, le peintre, dont la mère fait fonction de sacristain à l'église, a consacré une bonne partie de son temps à restaurer le calvaire et les lieux saints du village. *« Parce qu'ils sont beaux »*, précise-t-il. La fontaine ornée d'un tympan du onzième siècle où le martyr décapité par les romains avait lavé son sang, en 362 après Jésus-Christ, a été dégagée et nettoyée par ses soins. La « reculée », une excavation de roche où saint Elophe, poursuivi par les Romains, se serait réfugié, a elle aussi été restaurée. *« J'aime bien ça*, explique-t-il. *Ce sont de beaux monuments, même si la légende de ce martyr décapité qui se promenait avec sa tête entre les mains est absurde. »*

Le village s'enflamme, mais le maire de Saint-Elophe, conseiller général et député UDR de 1958 à 1970, reste philosophe. Assis au bord d'une grande cheminée ornée d'une croix de Lorraine, Roger Souchal soupire. *« La date est mal choisie, mais chacun est libre d'exprimer son art comme il le souhaite. C'est tout de même moins grave que le film de Scorcese*, la Dernière tentation du Christ. » Non loin de là, le curé de Coussey, l'abbé Nicolas, s'est lui aussi résigné : *« Il faut savoir relativiser les choses*, dit-il. *Il y a de par le monde des scandales bien plus graves qui ne nous mobilisent guère. Minimisons l'événement et célébrons Pâques. »*

ANNE CHEMIN

CIRCULATION

Légère baisse des accidents

Du jeudi soir 12 avril au dimanche soir 15 avril, période de départ des vacances pascales, 98 personnes ont trouvé la mort et 2 633 autres ont été blessées dans des accidents de la route en France. Ces chiffes sont en légère baisse (- 17 % pour les décès) par rapport à la moyenne des week-ends de Pâques des cinq dernières années.

Malgré la modestie de ces résultats et le fait que 5 % seulement des véhicules arborent leur fanion, les promoteurs de l'opération « *drapeau blanc* » s'estiment satisfaits. En effet, le trafic routier est supérieur de 25 % à celui des années passées, les véhicules transportent en moyenne davantage de passagers et le mauvais temps n'arrange pas les choses.

REPÈRES

SCIENCES

Un phénomène sismique dans les Alpes

Une secousse tellurique de magnitude 4,8 sur l'échelle de Richter a été enregistrée dimanche 15 avril à 9 h 50 dans les Alpes-Maritimes. L'épicentre était situé en mer, à 30 kilomètres au sud-est de Monaco. Ce séisme – qui n'a fait aucune victime – est le plus fort enregistré dans les Alpes occidentales par le réseau d'études et de surveillance de la séismicité alpine (SISMALP) depuis sa mise en place en 1968.

La précédente secousse avait été détectée le 26 décembre 1989, et ressentie particulièrement sur la Côte d'Azur. Mais, le 19 juillet 1963, un autre séisme, dont l'épicentre était situé dans la même région, à 80 kilomètres au sud-est de Monaco, avait atteint le chiffre respectable de 6 à 7 sur l'échelle de Richter. – *(Reuter.)*

NUCLÉAIRE

Arrêt définitif d'un réacteur de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux

Le réacteur de la tranche numéro un de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) sera arrêté définitivement « *dans les prochains jours* », annonce un communiqué publié, dimanche 15 avril, par la direction. La puissance de cette tranche a été réduite à 50 % de sa puissance nominale à partir du samedi 14 avril à 10 heures afin d'utiliser au mieux l'énergie restant à produire par le réacteur, qui est ainsi entré dans sa phase finale d'exploitation après vingt et un ans de fonctionnement, précise le texte.

Ce réacteur appartient à la filière graphite-gaz, dont les derniers exemplaires en fonctionnement doivent être progressivement arrêtés. – *(AFP.)*

Protestation suisse contre le redémarrage de Superphénix

Le Conseil d'Etat du canton de Genève a émis une vive protestation, samedi 14 avril, contre la remise en service du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère), proche de la frontière franco-suisse (*le Monde* daté des 15 et 16 avril). Le Conseil dénonce dans sa note de protestation « *la pratique du fait accompli* » et critique cette décision « *qui intervient alors que des procédures judiciaires ont été régulièrement engagées en France et avant que l'autorité judiciaire* [le tribunal administratif de Grenoble] *ait été en mesure de statuer* ».

Il précise qu'il va charger ses avocats d'intervenir auprès des autorités judiciaires afin que le redémarrage soit suspendu dans l'attente d'une décision de justice. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Opération antivivisection à Marseille

Profitant du match de football Marseille-Bordeaux dont la retransmission télévisée retenait l'attention du personnel de l'hôpital Salvatore, à Marseille, un commando antivivisection s'est introduit, samedi 14 avril, dans la ménagerie du laboratoire de chirurgie expérimentale et a libéré quinze chiens et une vingtaine de lapins, qu'ils a emportés dans une camionnette.

Il y a un an exactement, une quinzaine de chiens avaient déjà été enlevés mais c'était alors au laboratoire de l'hôpital de la Timone.

SOCIÉTÉ

A la suite d'un chantage à la contamination

Le laboratoire pharmaceutique SKF-France retire de la vente une partie de sa production

Victime d'un chantage au sabotage, assorti d'une demande de rançon, le laboratoire pharmaceutique SKF-France (Smith Kline and French) a décidé, samedi 14 avril, de retirer de la vente en France tous ses produits livrés depuis le 15 mars 1990, provenant de son usine de Limay (Yvelines).

L'affaire a commencé le 3 avril. Après *« deux ou trois appels vagues reçus par des secrétaires »*, un maître chanteur réclame à la direction de ce laboratoire, filiale française du groupe pharmaceutique américain du même nom, le versement d'une somme de 6 millions de francs sous la menace d'une contamination des produits fabriqués à Limay.

La société ayant ignoré ce chantage, le correspondant anonyme a rappelé le 10 avril dernier, en fournissant, cette fois, *« des précisions matérielles qui donnaient corps à sa menace »*, explique M. Philippe Morin, directeur des ressources humaines de la firme. Le maître chanteur a en effet donné toutes les indications nécessaires pour que la direction puisse retrouver, dans les stocks de l'usine, un flacon qu'il affirmait avoir pollué avec un produit toxique. L'analyse a montré que la bouteille de Zentel (traitement contre les parasitoses intestinales), ainsi désignée, contenait effectivement des traces d'acide sulfurique.

Le Synthol sous surveillance

Par précaution, une procédure d'urgence a été déclenchée dès le 12 avril par la direction de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé pour retirer de la vente les médicaments suspects. *« Elle consiste à prévenir le conseil national de l'ordre des pharmaciens qui dispose d'une lettre-type prête à être adressée, une fois complétée, à tous les pharmaciens de France, quel que soit leur mode d'exercice »*, précise-t-on au ministère. *« Cet envoi postal est doublé de l'envoi de télécopies à l'ensemble des grossistes, par lesquels transitent les médicaments, et aux conseils régionaux de l'ordre, qui alertent de leur côté, eux aussi, les pharmaciens. »*

« Seuls les médicaments livrés après le 15 mars et produits dans la seule usine de Limay » sont concernés, souligne M. Morin. Une trentaine de spécialités parmi lesquelles – outre le Zentel – figurent le fameux Synthol, une solution antiseptique et analgésique très populaire en France, utilisée pour des frictions ou des bains de bouche, et le Tagamet, un anti-ulcéreux mondialement connu.

L'exportation du Zentel, – utilisé surtout dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud – a, par ailleurs, été gelée, et la société procédera au rapatriement des stocks qui ont été fabriqués depuis le 17 mars. Toute la production de l'usine de Limay a été temporairement arrêtée. La direction de la compagnie précise que sa seconde usine, située à Pessac (Gironde), n'a pas été menacée. Sa surveillance a été renforcée, et sa production (notamment une partie du Tagamet) continue d'être commercialisée. Afin d'éviter les ruptures de stocks chez les pharmaciens, SKF-France a mis en place une procédure d'approvisionnement des grossistes avec des produits ne provenant pas des réserves menacées par le maître-chanteur.

Une plainte a été déposée, et l'enquête, confiée à la brigade de répression du banditisme. La direction de la police judiciaire se refuse cependant à toute déclaration.

A Hendaye (Pyrénées-Atlantiques)

Incidents et divisions lors de la « Journée de la patrie basque »

La fête de l'*Aberri Eguna* (jour de la patrie basque) a donné lieu à des incidents, dimanche 15 avril, à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). Traditionnellement célébrée à Pâques, la fête a réuni plus d'un millier de Basques français. Les premiers incidents ont éclaté lorsque le cortège s'est dirigé vers la frontière franco-espagnole. Divers projectiles ont alors été lancés sur les membres des CRS. La police a chargé les manifestants alors que deux nationalistes en cagoule commençaient d'incendier des drapeaux français et espagnols, sur le pont Saint-Jacques, poste frontière entre les deux pays.

Des divisions politiques sont apparues au sein d'une manifestation qui se voulait unitaire. Devant la mairie d'Hendaye, en fin de journée, le discours du représentant de l'*Eusko alkartasuna* (dissident en Espagne du Parti national basque, de centre droit) a été conspué par les sifflets émanant du collectif *Borroka eguna*, qui réunit des nationalistes d'extrême gauche. Des altercations entre les tenants de ces deux groupes s'étaient déjà produites tout au long de la journée.

Les représentants de l'*Ezkereko muguimendu abertzalea* et de l'*Euskal batasuna* (gauche) ont, quant à eux, évoqué les récentes arrestations de Français, membres de l'ETA. Exprimant leur solidarité aux prisonniers et à leurs familles, ils ont donné lecture d'une lettre adressée au ministre français de l'intérieur, M. Pierre Joxe, selon laquelle *« le gouvernement français avec sa politique de soutien à son homologue espagnol »*, prend *« le risque de voir s'élargir le conflit et d'y être lui-même entraîné »*.

A Evry (Essonne)

Un jeune beur blessé pour une cigarette

Un jeune beur a été grièvement blessé par un adolescent armé à Evry (Essonne) dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 avril. La victime, Abdelkader Meguedad, d'origine algérienne, âgé de vingt ans, a reçu quarante-deux petits plombs dans le visage et risque de perdre l'œil gauche. Son agresseur, Frédéric Paquin, âgé lui aussi de vingt ans, a été interpellé, placé en garde à vue puis relâché. Selon les témoins, les deux jeunes se seraient disputés pour une cigarette. Les témoignages des deux parties diffèrent totalement, et les deux familles ont porté plainte. L'une affirme qu'il s'agit de *« coups et blessures avec arme »*, l'autre assure que *« les amis du jeune Algérien sont venus jusque devant notre porte et ont menacé de tuer notre fils et de nous tuer nous-mêmes »*. SOS-Racisme *« s'indigne »* de cette agression. Une violence qui, selon l'organisation, *« n'est pas le seul fait du hasard, mais celui du climat qu'aggravent les discours irresponsables et l'absence d'une politique sociale »*.

POINT DE VUE : la polémique sur « l'arrêt Nucci »

Les basses œuvres de la Haute Cour

par Mes Christine Courrégé et Jean-Paul Lévy

IL y a plus de quinze ans, dans une grande ville de province, un jeune juge, de ceux que l'on appelait alors (rouges), fit entrer dans son cabinet d'instruction un journaliste : l'imprudent faillit y laisser sa carrière.

On aurait pu penser que cinq conseillers à la Cour de cassation, vieillis sous le harnais grâce à la collégialité et à l'expérience, seraient plus respectueux de la loi. Il n'en est rien. On le sait aujourd'hui puisque les membres de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice ont organisé, en même temps que le prononcé, les fuites de leur propre décision concernant M. Christian Nucci.

Que penser de ceux qui composent une juridiction unique en France et dont les arrêts sont sans recours, lorsqu'ils se muent en échotiers pour les commenter et souligner les bons endroits ? Juge ou journaliste, il faut choisir.

En tout cas, le mélange des genres est haïssable, surtout quand il s'accompagne d'une désinformation. En effet, les cinq auteurs du communiqué du 4 avril ont passé sous silence deux informations d'importance : ils ont rendu un non-lieu ; l'ancien ministre ne s'est pas enrichi personnellement. Cette rétention est loin d'être innocente. Ne craignons pas de le dire, elle est malhonnête.

Devrions-nous, à notre tour, pour rétablir les droits de la défense ainsi violés au mépris du devoir de réserve le plus élémentaire, faire savoir au public que si injustice il y a, ce n'est peut-être pas dans le sens que suggèrent les cinq magistrats ? Expliquer comment ils ont négligé d'effectuer les investigations sollicitées par la défense en faveur de M. Nucci, dont certaines les auraient sans doute embarrassés ? Démontrer que c'est en violation d'un principe immuable du droit français, selon lequel le doute profite à l'accusé, qu'ils ont pu écrire dans leur communiqué de préjugement : *« Il est établi que... »* ?

Passe encore que le secret de l'instruction soit une nouvelle fois violé – il l'a tant été déjà, notamment dans cette affaire, – mais que ceux qui ont constitutionnellement la charge d'établir la vérité la fardent au point de la rendre méconnaissable, c'en est trop.

Enfin, dans une démocratie, la loi est l'expression de la volonté générale. Il n'est pas dans le pouvoir du juge d'interdire son application pas plus qu'il ne lui est possible de porter le discrédit sur le législateur. Là encore, il s'agit d'une mauvaise action.

Des juges partiaux

Le public doit savoir que ce que l'on souhaite présenter comme une manifestation d'indépendance n'est autre en réalité que celle d'une incommensurable lâcheté. La commission d'instruction a préféré se défausser sur les politiques qui, pour une fois, n'étaient pas responsables. Ses membres le savent si bien d'ailleurs qu'ils n'ont nullement usé de la faculté qu'ils avaient toujours de refuser de juger, de se « déporter » en termes juridiques, si, véritablement, ils estimaient qu'on leur faisait appliquer une loi scélérate. Le temps n'est plus pourtant où il y avait du danger à le faire ; il n'y a plus que du courage qui, pour être suffisant, n'en est pas moins nécessaire.

Pourquoi tant d'empressement à se démarquer des politiques ? Un tel souci est bien suspect : à force de crier au loup... Car, à cet égard, les choses sont claires aujourd'hui. Nous ne pouvons que nous féliciter que les masques soient tombés : si, depuis deux ans, nous avons patiemment et sans relâche tenté de remettre sur des rails strictements juridiques et judiciaires une « affaire à scandale », tout nous portait à croire que nous étions trahis par des juges partiaux.

Et si, au cours de l'instruction, seuls certains d'entre eux eurent la maladresse de se dévoiler, depuis le 4 avril, il n'y a plus aucune équivoque pour personne : la décision rendue ne peut plus être considérée comme une décision de justice ; il s'agit d'une décision rendue par des magistrats partisans parce que sortis de leur rôle.

► **Me Christine Courrégé et Jean-Paul Lévy, avocats à la cour, défendaient M. Christian Nucci devant la commission d'instruction de la Haute Cour.**

COMMUNICATION

« Budgets Famille » en France, nouvelles éditions en Europe de l'Est

Seconde naissance du « Reader's digest »

En 1922, quand deux enfants de pasteurs presbytériens, DeWitt Wallace et son épouse Lila créent le *Reader's Digest* aux Etats-Unis, leur volonté est clairement affichée. Leur journal, écrivent-ils dans leur premier numéro, est destiné à *« aider les lecteurs à s'améliorer mentalement, matériellement et spirituellement »*. Le mensuel typiquement américain a vite connu le succès et a essaimé dès 1938 en Grande-Bretagne et en 1947 en France, où il prend le titre de *Sélection du Reader's Digest*.

Sous la férule de la *Reader's Digest Association*, son éditeur, le mensuel au format de poche a conquis cent millions de lecteurs à travers ses trente-neuf éditions publiées en quinze langues, qui drainent vingt-huit millions d'acheteurs. Cette bonne fortune éditoriale se traduit par un chiffre d'affaires global de 1,8 milliard de dollars en 1989 (plus de 10 milliards de francs) et un bénéfice après impôt de 207 millions de dollars (1,2 milliard de francs). Une partie du capital du groupe a été introduite à la Bourse de New-York, en février où il a provoqué une ruée des spéculateurs. Pourtant, depuis 1947, le groupe n'avait plus créé de nouveaux journaux ni implanté de nouvelles éditions.

L'an dernier, le groupe a donc décidé de renaître en s'attaquant à l'Europe. Dès 1989, il achète le mensuel britannique *Money* (15 000 exemplaires vendus), mais c'est la France qu'il a choisie pour cible. *Sélection du reader's digest* y marche bien : l'édition française a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 897 millions de francs et un bénéfice de 82 millions de francs.

Le 10 avril, le porte-parole de la *Reader Digest Association* a donc annoncé le lancement en octobre d'un nouveau magazine mensuel, *Budgets Famille*. Ce nouveau périodique visera les familles à haut et moyen revenu, auxquelles il apprendra dans la tradition didactique et positive du *Reader's Digest* à gérer leur budget loisir, éducation, vacances, ainsi que leurs emprunts ou leur épargne, grâce à des enquêtes et des conseils pratiques. *« Nous sommes confiants, cette publication répond à une demande »*, a assuré Bruce Trachtenberg, le porte-parole de l'association, tandis qu'Henri Capdeville, patron de l'édition française, affirme que le nouveau titre sera le seul du genre, *« les journaux économiques français s'occupant des affaires financières des individus, mais ne couvrant pas celles de la famille »*.

L'objectif est de vendre 100 000 exemplaires dès le premier numéro et d'atteindre rapidement les 300 000. Le nouveau magazine sera vendu par abonnement et en kiosque, ce qui est quasiment une première. *Sélection du Reader Digest* diffuse en effet 95 % de sa vente en France (1 000 000 exemplaires selon l'éditeur) par abonnement, un domaine dans lequel le groupe américain est particulièrement expert, grâce à sa bonne connaissance de la technique du publipostage et des banques de données.

Mais le *Reader's Rigest* ne s'arrêtera pas là. Il compte implanter de nouvelles éditions en Europe de l'Est. En mars, le magazine américain a procédé à une distribution gratuite d'exemplaires de son édition en langue allemande en RDA. Comme d'autres journaux occidentaux, il proposé des abonnements préférentiels à ses lecteurs ouest-allemands, au bénéfice de leurs voisins de l'Est. Et il discute actuellement avec d'autres pays – la Hongrie, la Tchécoslovaquie, etc. – intéressés par ce modèle journalistique de l'*american way of life*. Enfin, le groupe examine les possibilités de créer un *Reader's Digest* en russe.

YVES-MARIE LABÉ

Le CSA veut mettre le holà aux dérives du parrainage

Devant l'accumulation de pratiques douteuses, voire franchement en contravention avec la réglementation, qui accompagnent l'extension du parrainage sur les chaînes privées de télévision, le Conseil supérieur de l'audiovisuel vient d'émettre un rappel à l'ordre. Dans un communiqué publié vendredi 13 avril, le CSA note que *« le parrainage est trop souvent prétexte à un développement de la publicité en dehors des espaces qui lui sont réservés »*.

La réglementation stricte du parrainage limite en effet l'intervention du parrain à la citation (avant ou après l'émission) du *« nom, de la dénomination ou de la raison sociale de l'entreprise »* et à la *« référence aux signes distinctifs »* qui leur sont associés. Et si une mention du parrain peut apparaître en cours d'émission, elle ne doit être que *« ponctuelle »*, *« sans qu'il puisse s'agir d'un affichage permanent »*.

Or n'importe quel spectateur a pu constater que ces règles ne sont pas respectées. A la fois pour *« assurer la protection du téléspectateur et préserver la responsabilité éditoriale des diffuseurs »*, le CSA demande donc la fin des pratiques qu'il a constatées, présentation des produits en cours d'émission, ou utilisation de slogans et argumentaires publicitaires.

Aucune chaîne n'est citée dans le communiqué du CSA. Mais il semblerait que l'attention du Conseil ait été attirée par les débordements du parrainage observés notamment sur TF1, avec des émissions comme « Télé foot », « Succès fou » ou « Auto-Moto » (*le Monde* du 21 mars) ainsi que le « téléshopping » et les émissions pour enfants de Dorothée. Les autres chaînes privées ne sont pas exemptes des reproches du CSA : M6, par exemple, fait parrainer son émission « Multitops » par une chaîne de magasins de disques.

La mort de l'éditeur René Hilsum

Un « découvreur »

L'éditeur René Hilsum, qui publia notamment, dans les années 20, les *surréalistes*, est mort samedi 14 avril à Paris à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Ses obsèques seront organisées par les éditions Messidor, dont son fils, François Hilsum, est le directeur général.

Ami des surréalistes, éditeur, militant communiste infatigable, René Hilsum semblait indestructible, tant il avait survécu à tout : à deux guerres mondiales, à la déportation à Matthausen. Rien ne paraissait altérer son appétit de vivre. Seule la baisse de sa vue, qui l'empêchait de lire et le conduisait vers la cécité, lui faisait dire, dans ses dernières années : *« Si je ne vois plus, je préfère que « cela » s'arrête. »*

Cet homme très séduisant était le fils d'un Néerlandais et d'une femme d'origine polonaise. Il avait grandi à Paris dans le milieu des exilés juifs polonais. Avec son ami André Breton, ainsi qu'avec Louis Aragon et Philippe Soupault – décédé le 12 mars dernier, – il lança la revue *Littérature*, après la première guerre mondiale. Dans la foulée de la revue, il créa les Editions du Sans Pareil. Les noms figurant à son catalogue ont de quoi faire rêver les éditeurs débutants : Aragon et Breton bien sûr, mais aussi, pour n'en citer que quelques autres, Tzara, Gide, Cendrars, Cocteau, Valéry, Carco, Martin du Gard. Dans sa librairie de l'avenue Kléber, il organisait des exposition de peinture. Les noms à l'affiche, font, eux aussi, rêver : Picasso, Chagall, Modigliani, Ernst...

En 1929, *« la dernière année florissante du Sans Pareil »*, disait-il, René Hilsum faisait une découverte, *« sans évidemment en anticiper la portée »*. Il publiait un court récit écrit par une personne de vingt-six ans, dont le pseudonyme ne permettait pas de deviner s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme. Le livre s'appelait *Alexis ou le traité du vain combat* et l'auteur signait « Marg Yourcenar ». René Hilsum ne publia que ce premier roman de Marguerite Yourcenar, car le Sans Pareil cessa ses activités. C'est après la seconde guerre mondiale que René Hilsum entra à la direction des Editions sociales, où il devait demeurer quelque trente ans, avant d'avoir, comme il le précisait en s'amusant *« une tardive* [et pas du tout inactive] *retraite, due à ma longévité. »*

Jo. S.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5240

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III		■							
IV					■				
V				■			■		■
VI						■			
VII	■					■			
VIII						■			
IX		■							■
X									
XI		■						■	

HORIZONTALEMENT

I. Travaille parfois au fond d'une fosse. – II. Celui d'Orient est sacré pour les Hindous. – III. Qui ont donc besoin de repos. – IV. Dans le milieu, n'est pas un homme. Comme la table quand on repart. – V. D'un auxiliaire. Instrument du hasard. – VI. Peut réchauffer les épaules. Accompagnement de cor. – VII. Connaît bien le Coran. En Belgique. – VIII. Estacado, au Texas. Est bien mûr quand vient l'automne. – IX. Un port en Chine. – X. Leur préparation réjouit ceux qui aiment la campagne. – XI. Qui va très bien.

VERTICALEMENT

1. Peut menacer celui qui ne prend pas de gants. Quand il est mauvais, c'est un endroit où l'on peut se perdre. – 2. Un morceau de verre. Machine, à l'usine. – 3. Des malades qui ont besoin de distractions. – 4. S'intéressa à la densité de l'eau. Adjectif parfois utilisé quand on est à la bourre. – 5. Bien remué. Mit dans l'embarras. – 6. Peut être considéré comme l'ancêtre du gorille. L'esprit anglais. – 7. Une lignée de peintres. A la grosse tête. – 8. N'est pas une mauvaise herbe. – 9. Tout le quartier peut y être accroché. Pour y aller, il faut au moins avoir le bac. Degré.

Solution du problème n° 5239

Horizontalement

I. Perforatrice. La. – II. Osier. Ruineuses. – III. Dossiste. Ondées. – IV. Ope. Noire. Dés. – V. Léto. Ici. Ars. Ce. – VI. Tortueuse. Art. – VII. Gué. Roselet. – VIII. Ur. Actéon. Cèpe. – IX. Etiquette. Ulves. – X. Inule. Isoloir. – XI. Acné. Set. Vernis. – XII. Rê. Du. Sésame. Et. – XIII. Minutes. Nia. – XIV. Eric. Ténor. Torr. – XV. Sensée. Abeilles.

Verticalement

1. Podologue. Armes. – 2. Esope. Urticaire. – 3. Risette. Inn. Nin. – 4. Fès. Oô. Aqueducs. – 5. Orin. Recul. Ut. – 6. Soit. Tees. Eté. – 7. Articulet. Esse. – 8. Tuerie. Otite. Na ! – 9. Ri. Urnes. Snob. – 10. Ino. Aso. Ovaire. – 11. Cendres. Uléma. – 12. Eudes. Eclore. T1. – 13. Ses. Alevin. Bol. – 14. Lee. Crêperie. Ré. – 15. Assiettes. Stars.

GUY BROUTY

MUNICATION

... nouvelles éditions en Europe de l'Est

... du « Reader's digest »

La mort de l'éditeur René Hilsum

Un « découvreur »

MOTS CROISÉS

SPORTS

FOOTBALL : Marseille bat Bordeaux (2-0)

Joseph-Antoine Bell sauve l'honneur

L'Olympique de Marseille a dominé les Girondins de Bordeaux (2-0) samedi 14 avril au stade vélodrome et pris ainsi la tête du championnat de France de football avec un point d'avance sur les Bordelais. L'OM, qui compte un match en retard – le 25 avril à Saint-Étienne – est désormais le favori de la compétition. La rencontre de samedi s'est disputée dans une ambiance détestable, les vedettes de la soirée étant MM. Bez (président de Bordeaux) et Tapie (président de l'OM), mais aussi Joseph-Antoine Bell, le gardien de but bordelais.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Ils étaient trois, il n'en resta qu'un : un grand gaillard aux yeux d'ébène, un fils d'Afrique au sourire de grand frère, superbe et généreux : Joseph-Antoine Bell, le gardien de but camerounais des Girondins de Bordeaux. Du match entre son équipe et celle de l'Olympique de Marseille, dont il porta jadis le maillot avant d'être maudit, il devait être seulement le troisième larron, le figurant et non la vedette. Il devait incarner la victime sacrifiée sur l'autel du football et de la bêtise, humiliée sous une pluie de bananes et de quolibets.

« J'ai eu honte »

Les deux seuls champions de cette soirée de ballon et de haine ne pouvaient être que les présidents des deux clubs, le Bordelais Claude Bez et le Marseillais Bernard Tapie, chefs de guerre machiavéliques d'un football français embourbé dans l'affairisme.

Le président girondin, qui est arrivé en territoire ennemi en Cadillac et escorté par des gardes du corps, a sans nul doute gagné le match de la provocation. Quant à l'homme d'affaires marseillais, il a, à coup sûr, remporté celui du terrain : ses joueurs se sont logiquement imposés par deux buts à zéro (deux buts de l'Anglais Chris Waddle) à l'issue d'une rencontre décevante. Mais au bout du compte ni l'un ni l'autre n'ont pu concurrencer Joseph-Antoine Bell. On l'attendait vaincu. Il est sorti vainqueur.

Après la rencontre, dans les couloirs du stade vélodrome, alors que les uns parlaient tactique et les autres technique, qu'il était question de points gagnés, de buts encaissés et de titre de champion pour l'OM, quelques paroles distillées par le gardien bordelais d'une voix douce, mais ferme, lui ont suffi à tout balayer, Tapie, Bez, le football, les Cadillac et les bananes. A mots choisis, Bell est allé à l'essentiel, écartant le « sportif », donc le superflu, comme il écarte d'ordinaire le ballon de sa main gantée : *« Ce soir, je n'ai jamais eu peur. J'ai simplement eu honte. Je ne pensais pas que des êtres humains pouvaient tomber aussi bas. Mon fils a cinq ans et, quand je vais rentrer à la maison, il va me demander « Dis, papa, pourquoi il y avait des bananes devant tes buts ? » Que vais-je lui répondre? »*

Au-delà de ce racisme qui ne l'a sans doute pas véritablement surpris car il avait déjà été amené à le côtoyer sous d'autres formes, c'est l'atmosphère du match dans son ensemble qui a, en fait, révolté le gardien camerounais. Le football est allé trop loin. Ecœuré, il a voulu le dire.

Mais comment pouvait-il en être autrement ? Cette rencontre entre les deux meilleures équipes du pays avait depuis bien longtemps dépassé le cadre normal d'une grande partie – même décisive – de football. Elle était condamnée à compter pour le championnat de France du mauvais goût. Jamais un match de football n'avait entraîné en France une telle tension malsaine. Les mystérieux dossiers remis par Bernard Tapie le 27 mars à M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, et portant sur les pratiques frauduleuses de certains dirigeants (*le Monde* du 30 mars), tout autant que la récente contre-attaque de Claude Bez évoquant des « *magouilles* » de Tapie (*le Monde* du 14 avril) avaient donné le ton : ce combat allait avant tout être celui de deux hommes. Il l'a été. Jusqu'à l'entrée en scène, répétons-le, de Joseph-Antoine Bell.

Sortie de star

Claude Bez a été parfait dans le rôle du provocateur. Peu avant 20 heures, lorsque sa Cadillac bleu marine pointe le nez chromé et lustré de son pare-choc à l'entrée d'un stade surveillé par cinq cents policiers, la rumeur court qu'il porte un blouson orné du logo « Groupe Bernard Tapie » et qu'il souhaite assister au match dans les gradins populaires, en compagnie d'une trentaine de supporters bordelais ! Les deux informations sont démenties. C'est un Claude Bez vêtu d'un sobre costume marine du club et d'une chemise blanche qui se présente, escorté par trois gardes du corps et quatre inspecteurs de police. Sortie de star. Séance photo. Cohue. L'homme se comporte en bête de scène, calme les photographes, leur offre son meilleur profil telle une vedette d'Hollywood, sur la Croisette, un soir de festival.

Quand il s'installe dans les tribunes, à hauteur de la ligne médiane, deux cerbères aux trognes de catcheurs prennent place à ses côtés. Ils mastiquent des chewing-gums. Leurs acolytes restent à distance, prêts à bondir. La foule gesticule, vocifère, glapit. Oh, pas uniquement la foule ordinaire, celle des irréductibles et des mordus, mais aussi l'autre, la « circonstancielle » composée de notables venus pour voir et pour être vus. Les bananes les font glousser. Folklore que tout cela ! Ils s'encanaillent à hurler des insanités. Ambiance ! Et pouffent de rire lorsqu'un fort en gueule du cru se tourne vers le moustachu de Gironde et l'apostrophe : *« Oh, Bez ! Oh, le Morse ! Tu vois bien que c'est pas Medellin ici, t'es pas encore mort ! C'est du gâteau pour toi ! »*

Le président des Girondins restera de marbre tout au long du match. Avec ses bacchantes de Gaulois, ses paupières tombantes et sa manière d'épuiser une à une les brunes sans filtre qui transiteront sous ses moustaches, il prendra parfois des allures de sphinx du terroir, de patriarche rodé aux plus dures épreuves de la vie. Même aspergé de crachats, hué, insulté, il ne se départira pas de son calme. *« J'ai passé une bonne soirée. Il y a des cons partout, vous savez. J'en ai aussi à Bordeaux »*, lâchera-t-il, flegmatique, avant de reprendre place dans sa voiture américaine que tout Marseille a vu *« longue comme deux autobus »*.

Conscient d'avoir réussi l'essentiel, à savoir ce numéro de bravoure qu'il rêvait grandiose, Claude Bez se contentera d'une petite tirade à l'encontre de son rival : *« L'OM mérite sa victoire. Il faut faire la part des choses : il y a le sportif et le reste, la « balance »... »*

Bernard Tapie, lui, a évolué dans un registre différent, mais habituel pour lui, celui de grand maître d'œuvre. Et ce n'est pas un hasard si Gérard Gili, l'entraîneur marseillais, s'est empressé de lui dédier ce succès aussitôt la victoire acquise. L'homme d'affaires a occupé le terrain. Après le match comme avant, il a su user de l'outil médiatique pour souffler le chaud et le froid. Le froid lorsqu'il a lancé des appels à la modération ou condamné avec fermeté les lanceurs de bananes. Le chaud quand il a reproché aux journalistes de *« préférer le fait divers au sport »* et d'adorer la *« provocation vulgaire et grossière »*, oubliant sans doute un peu vite que le matin même, au micro d'Europe 1, il avait sous-entendu que son rival girondin *abusait de la bouteille*.

« Ping-pong avec de la boue »

Une nouvelle fois, il s'est amusé du monde du football. Il l'a d'autant plus facilement mené à sa guise que les responsables de la ligue et de la fédération avaient déclaré forfait. M. Jean Fournet-Fayard, président de la fédération française, n'avait-il pas qualifié les échanges de politesse entre les deux dirigeants de *« ping-pong avec de la boue »* ?

Les « autorités » étant absentes et Claude Bez étant cantonné dans un rôle d'amuseur public qu'il s'est appliqué, par prudence, à ne pas outrepasser, le député marseillais a donc eu le champ libre. Dimanche soir, au cours de l'émission Télé Foot (TF1) qui a tourné à la caricature de *one man show*, il a pu ainsi en toute impunité jurer qu'il n'avait jamais dit que le nom de Claude Bez figurait dans les dossiers remis à M. Charasse et faire remarquer négligemment, dans la minute suivante, qu'avant d'entrer dans le football le président bordelais ne possédait pas d'hôtels... Une manière comme une autre d'insinuer que son rival s'était enrichi, grâce au ballon rond, donc qu'il était bien concerné par les dossiers !

Un seul homme lui aura donc résisté. Lui volant la vedette par la même occasion : Joseph-Antoine Bell. Après le coup de sifflet final, le gardien a certifié qu'un proche du club marseillais l'avait à plusieurs reprises dérangé à son hôtel avant le match afin de le déstabiliser. Il a assuré que son ancien partenaire Jean-Pierre Papin, *« mandaté par son président »*, lui avait tout au long de la partie répété : *« Tu vas finir en prison »* (peut-être faut-il voir là une allusion au contenu des dossiers.) *« En arriver là pour gagner une rencontre, c'est du gangstérisme »*, a lancé le portier bordelais, avant de se reprendre pour conclure : *« Remarquez, je parle de football, mais s'agissait-il bien d'un match de football ? »*

PHILIPPE BROUSSARD

GOLF : l'Open de Cannes-Mougins

Le McEnroe des greens

La collaboration croissante entre les Français l'organisme commercial Promo Golf Européen et l'Américain Mark McCormack (IMG) se traduit entre autres par une présence plus importante de joueurs sous contrat IMG dans les tournois européens en France. Ainsi participent à l'Open Crédit Lyonnais de Cannes-Mougins le Gallois Woosnam, les Américains Armour et O'Meara et l'Irlandais Ronan Rafferty numéro un du circuit en1989 qui concrétise enfin les espoirs placés en lui.

CANNES

de notre envoyé spécial

La patience du patron n'est pas extensible à merci. Arpentant un jour les fairways de Saint-Nom-la-Bretèche lors d'un Trophée Lancôme qui proposait une pléiade de ses vedettes, Mark McCormack glissa : *« Soyons francs ; ce qui m'intéresse vraiment chez les golfeurs européens que j'ai sous contrat, c'est bien qu'ils me rapportent. Je veux des vainqueurs car ce sont de gros gagneurs, voilà tout ! »*.

On ne peut pas être plus clair. Amoureux du golf et amateur talentueux, l'impresario sportif américain ne perdait pas de vue l'essentiel : la gagne. En 1981 il a dû se féliciter de l'arrivée dans son écurie d'un jeune Irlandais du Nord dont on saluait le talent, la hargne, l'ambition débordante. Ronan Rafferty venait, à dix-sept ans, de passer professionnel. Un an auparavant il était devenu champion amateur de son pays, battant des records de précocité. Une nouvelle vedette était née.

A l'époque, avec sa silhouette plutôt épaisse, son swing légèrement ramassé, sa manière cassante et sa conduite contestataire, Rafferty ne se faisait guère d'amis. On lui reconnaissait un don, une détermination féroce, un sens aigu des options stratégiques sur le terrain. Mais sa vie semblait s'arrêter au terme des dix-huit trous d'un parcours. Le dix-neuvième trou, la convivialité, lui était parfaitement étranger.

Lors des championnats d'Europe amateurs par équipe à Saint-Andrews (Ecosse), le capitaine irlandais refusa d'accepter cet adolescent grossier. Pourquoi intégrer de force un élément qui ferait alors éclater l'ensemble?

Pareille opposition ne fit que renforcer chez Rafferty la conviction de sa propre supériorité. Elle décuplat son ambition. Tout comme John McEnroe dans le tennis, il y puisa une jouissance profonde.

Au cours des huit saisons sur circuit, il avait dû s'expatrier pour glaner son seul titre : à l'Open du Venezuela. L'âme comptable de la maison McCormack en frissonnait d'impatience.

L'année dernière, l'attente fut enfin comblée. Rafferty signa trois victoires, dont une sous la pression directe de l'Espagnol Olazabal au Volvo Masters où la place de mier en Europe restait en jeu jusqu'à l'ultime green. Il devenait ensuite le premier Irlandais à terminer une saison en tête de la liste des jeunes depuis Christy O'Connor en 1962.

Une telle réussite lui ouvre désormais les portes des tournois majeurs américains (il a terminé 14e au Masters au début du mois) et des tournois australiens et japonais, cachet de participation à la clé.

MARC BALLADE

Les résultats

BASKET-BALL

Championnat de France
Play-off
(Huitièmes de finale retour)

Mulhouse b. Monaco	77-62
Villeurbanne b. Racing Paris	83-72
Gravelines b. *Nantes	67-63
Saint-Quentin b. Reims	72-61

(En gras, les clubs qualifiés pour les quarts de finale.)

Barrages
(Troisième tour)

Roanne b. *Evreux	91-85
Montpellier b. *Sceaux	84-83
*Cognac b. Lorient	102-101
Tours b. *Levallois	116-114

Class. : 1. Tours, 6 pts ; 2. Evreux, Roanne, Montpellier et Cognac, 5 pts ; Sceaux, 4 pts ; 7. Levallois et Lorient, 3 pts.

BOXE

Le Français Antoine Fernandez a conservé son titre de champion d'Europe de boxe (catégorie des poids welters) en battant le Belge Freddy Demeulenaer, samedi 14 avril, à Monaco. Fernandez s'est imposé par abandon à l'appel de la neuvième reprise d'un combat prévu en douze. Lors de la même réunion, l'Italien Gianfranco Rosi a conservé son titre mondial des superwelters version IBF en battant l'Américain Kevin Daigle par arrêt de l'arbitre à la septième reprise du combat.

CYCLISME

Liège-Bastogne-Liège

Le coureur belge Eric Van Lancker a remporté dimanche 15 avril la classique Liège-Bastogne-Liège. Il s'est imposé devant le Français Jean-Claude Leclercq. Du côté français, cette course a été marquée par une longue échappée solitaire de Jean-François Bernard.

1. Eric Van Lancker (B., Panasonic), les 256 km en 7 h 10 min ; 2. Jean-Claude Leclercq (Fr.), à 34 s ; 3. Steven Rooks (P.-B.), à 34 s ; 4. Rudy Dhaenens (B.), à 1 min 16 s ; 5. Luc Roosen (B.), à 1 min 16 s.

LOTO SPORTIF

MATCHS DU JOUR	TOULOUSE 2	BREST 1	
	METZ 1	ST-ETIENNE 0	
	MARSEILLE 2	BORDEAUX 0	

13 bons pronostics	17	188 090,00 F
12 bons pronostics	949	4 072,00 F
11 bons pronostics	15 281	260,00 F

MATCHS DU JOUR :			
TOULOUSE	BREST	38 576	13,00 F
METZ	ST-ETIENNE	19 882	26,00 F
MARSEILLE	BORDEAUX	26 768	31,00 F

NUMÉRO PACTOLE : 3
Tirage du Dimanche 15 Avril 1990

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Trente-troisième journée)

*Marseille b. Bordeaux	2-0
Paris-S.-G. b. *Lyon	2-1
*RP 1 et Sochaux	1-1
*Auxerre b. Cannes	1-0
*Nantes b. Toulon	4-0
*Toulouse b. Brest	2-1
*Metz b. Saint-Etienne	1-0
*Montpellier b. Lille	5-0
*Nice b. Caen	1-0

(Le match Mulhouse-Monaco sera joué le 25 avril.)

Classement. – 1. Marseille, 46 pts ; 2. Bordeaux, 45 ; 3. Monaco, 38 ; 4. Paris-S.-G., 37 ; 5. Sochaux, 36 ; 6. Auxerre, 35 ; 7. Nantes, 34 ; 8. Toulouse, 34 ; 9. Lyon, 33 ; 10. Metz, 32 ; 11. Brest, 31 ; 12. Saint-Etienne, 30 ; 13. Cannes, 30 ; 14. Toulon, 30 ; 15. Montpellier, 29 ; 16. Lille, 29 ; 17. Caen, 29 ; 18. Nice, 27 ; 19. RP 1, 27 ; 20. Mulhouse, 24.

Deuxième division
(Trente et unième journée)

GROUPE A

*Annecy b. Nancy	2-0
*Red-Star 93 b. Nîmes	4-1
*Alès b. Avignon	1-0
*Strasbourg et Dijon	0-0
*Bastia b. Orléans	3-2
*Louhans-Cuis. 71 et Martigues	0-0
Gueugnon b. *Reims	2-1
*Istres b. Chaumont	2-0
Grenoble b. *Montceau	2-1

Classement. – 1. Nancy, 46 pts ; 2. Alès, 39 ; 3. Bastia, 38 ; 4. Strasbourg, 37 ; 5. Nîmes, 37.

GROUPE B

*Rennes b. Angers	3-2
Valenciennes b. *Abbeville	2-0
*Le Havre et Beauvais	0-0
*Quimper et Laval	2-2
*Créteil b. Rouen	1-0
*Niort et La Roche-s-Yon	0-0
*Lens et Guingamp	1-1
*Dunkerque b. Lorient	1-0
Tours b. *Saint-Seurin	2-1

Classement. – 1. Rennes, 41 pts ; 2. Valenciennes, 39 ; 3. Le Havre, 37 ; 4. Laval, 37 ; 5. Rouen, 36.

RUGBY

Challenge Yves-Du-Manoir
(Demi-finales)

Agen : Narbonne b. Montferrand	15-7
Narbonne : Grenoble b. Agen	16-10

TENNIS

Tournoi d'Amelia-Island
(Etats-Unis)

L'Allemande de l'Ouest Steffi Graff a remporté le tournoi de tennis d'Amelia-Island (Etats-Unis) en dominant l'Espagnole Arantxa Sanchez, dimanche 15 avril en Floride. La meilleure joueuse mondiale, qui effectuait son retour à la compétition après deux mois d'arrêt, s'est imposée facilement (6-1, 6-0).

Tournoi de Tokyo
(Japon)

Le Suédois Stéphan Edberg a remporté le tournoi de tennis de Tokyo, comptant pour l'ATP Tour et doté de 1,5 million de dollars, en dominant dimanche 15 avril au Japon, l'Américain Aaron Krickstain (6-4, 7-5)

Un an après

L'hommage de Liverpool aux victimes du stade de Sheffield

Un an après la tragédie du stade de Hillsborough à Sheffield, les supporters de l'équipe anglaise de Liverpool ont rendu hommage, samedi 14 et dimanche 15 avril, aux quatre-vingt-quinze personnes qui avaient péri lors d'une tragique bousculade avant un match de Coupe d'Angleterre entre Liverpool et Nottingham Forest le 15 avril 1989.

Samedi, à Liverpool, à l'occasion d'un match de championnat opposant leur équipe à celle de Nottingham, de nombreux supporters locaux sont arrivés au stade les bras chargés de fleurs et de couronnes. Pendant la rencontre, les spectateurs ont symboliquement lâché quatre-vingt-quinze ballons à la mémoire des victimes. Dimanche après-midi, trente mille personnes ont assisté à un office religieux sur ce même stade de Liverpool, Anfield Road. Les familles des victimes se sont ensuite recueillies devant un mémorial érigé à l'entrée du stade.

LOTO

TIRAGE DU LOTO N° 15 DU SAMEDI 14 AVRIL 1990

5 20 22 27 37 46 — 17

6 BONS N°	5	1 411 070,00 F
5 BONS N° + COMPLÉMENTAIRE	21	171 600,00 F
5 BONS N°	1 197	9 725,00 F
4 BONS N°	61 671	145,00 F
3 BONS N°	1 712 190	10,00 F

CARNET DU Monde

Décès

– M. Pierre de Boursier de la Rivière,
M. et Mme André-Jean Danger,
M. et Mme François Luquet,
M. et Mme Claude Reininger,
Ses enfants,
Ses quinze petits-enfants,
Ses sept arrière-petits-enfants,
Mme Herry et Mme Lebec,
ses infirmières,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paul de BOURSIER de la RIVIÈRE,
née Anne-Marie GUILLEMAIN d'ECHON,

endormie dans la paix du Seigneur à Versailles, le 14 avril 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 avril 1990, à 11 heures, à Corbigny 58800.

– On nous prie d'annoncer le décès du sculpteur

Isabelle WALDBERG,

survenu, à Chartres, le jeudi 12 avril 1990.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Montmartre.

De la part de
Michel et Corinne Waldberg,
leurs enfants,
La galerie Artcurial.

(*Le Monde* du 14 avril)

Anniversaires

– Marcel Caratini
Et toute la famille,
demandent une affectueuse pensée en mémoire de

Suzanne CARATINI,

en ce dixième anniversaire de sa disparition.

Soutenances de thèses

– *Université de Reims-Champagne-Ardenne*, le samedi 21 avril à 9 h 30, salle du conseil de la faculté de droit (salle 3064), M. Hervé Groud : « Stratégies industrielles et aménagement du territoire : la place des collectivités locales ».

– Université Paris-II, le lundi 23 avril à 17 heures, cabinet 3, M. Jung-Ki Kim : « L'Etat et la politique agricole socialiste en France (1981-1988) ».

– Université Paris-I, le lundi 23 avril à 14 heures, salle Liard, Sorbonne, M. Gérard Dedeyan : « Les pouvoirs arméniens dans le Proche-Orient méditerranéen (1068-1144) ».

– Université Paris-IV, le lundi 23 avril à 15 heures, bibliothèque du Moyen Age, 3, rue Michelet, Mme Marie-Pascale Flecho : « Recherches sur les monuments sculptés du haut Moyen Age dans le nord de la Gaule ».

– *Université Paris-Val-de-Marne* (Créteil), le mardi 24 avril à 10 h 30, IUT d'Evry, M. Abdelmalik Mallem : « Aide à la perception en téléopération : superposition à une image caméra d'une image de synthèse animée en temps réel à partir d'informations capteurs ».

– Institut d'études politiques de Paris, le mardi 24 avril à 14 h 30, salle 401, Mme Laurence Bertrand Dorléac : « Art, culture et société : l'exemple des arts plastiques à Paris entre 1940 et 1944 ».

– Université Paris-Val-de-Marne (Créteil), le mercredi 25 avril à 16 heures, salle des thèses, bât. P, Mlle Jocelyne Romaneix : « Etude du comportement de différents filtres à très haute efficacité sous à-coups de pression ».

– Université Paris-Val-de-Marne, (Créteil), le jeudi 26 avril à 10 h 30, CNRS à Thiais, 2, rue Dunant, Mme Pascale Guitton, épouse Soucarre : « Extension et développement du procédé électrochimique utilisant une anode consommable : réactions de couplage de molécules à groupe partant avec un électrophile ».

– Université Paris-X (Nanterre), le jeudi 26 avril à 14 heures, salle C. 24, M. Jean-Louis Garet : « Montherlant dans la cité ».

– Institut d'études politiques, le vendredi 27 avril à 14 h 30, 30, rue Saint-Guillaume, salle André-Siegfried, Mlle Christine Marand : « Relations culturelles franco-soviétiques (1966-1986) ».

– Université Paris-IV, le samedi 28 avril à 9 heures, Institut de littérature française, escalier C, 2e étage, 17, rue de la Sorbonne, Mlle Jeong-Soon lee : « Pensée philosophique et expression littéraire chez Simone de Beauvoir ».

CULTURE

La mort de Greta Garbo

Suite de la première page

A la mort de son père, en 1920, elle doit travailler pour aider sa famille. Elle est employée chez un barbier, puis vendeuse au rayon de mode d'un grand magasin. Jolie, fraîche et rondelette, elle pose pour le catalogue de l'établissement puis figure dans deux courts métrages publicitaires qui, en 1922, attireront l'attention d'un producteur-réalisateur, Erik A. Petschler. Il lui confie un petit rôle fantaisiste dans *Pierre le vagabond*. Très désireuse de devenir actrice, Greta Gustafsson se fit inscrire à l'Académie royale d'art dramatique de Stockholm, où elle travaille avec obstination. En 1923, elle est convoquée, pour un bout d'essai, aux studios de la Svensk Filmindustri. Mauritz Stiller y prépare une adaptation d'un roman célèbre de Selma Lagerlöf : *la Légende de Gösta Berling*. Né en 1883 en Finlande « russifiée », Stiller, est alors, – avec Victor Sjöström qui vient d'être appelé à Hollywood, – le maître d'un cinéma suédois en plein âge d'or.

Personnage étrange et mégalomane, Stiller est obsédé par l'idée de créer une star idéale, une actrice « telle que le monde n'en avait jamais connue ». Il donne à la jeune débutante le second rôle féminin – Elizabeth Donna – de *la Légende de Gösta Berling*, change son nom de Gustafsson en Garbo et lui accorde, pendant le tournage, une attention particulière. Après le succès du film en Allemagne, un producteur berlinois propose un contrat au prestigieux Stiller. Il accepte, à condition que Greta Garbo soit engagée avec lui. Dès cette époque, elle se laisse guider par le metteur en scène. Mais après une aventure extravagante et ruineuse pour le tournage d'un film à Constantinople, Stiller est obligé de « céder » Garbo à Georg Wilhelm Pabst qui, en 1925, en fait la vedette de *la Rue sans joie* auprès de la star danoise Asta Nielsen et de Waleska Gert.

Le film de Pabst lance Garbo en Europe. Lors de sa présentation, au début de 1926, au Studio des Ursulines, à Paris, les surréalistes, envoûtés, célèbrent la Suédoise comme le mythe de l'amour fou, la « femme fantôme » des *Chants de Maldoror*. Louis B. Mayer, le grand patron de la MGM, avait vu *la Légende de Gösta Berling* au cours d'un voyage à Berlin. Admirant l'art de Mauritz Stiller, il l'engage. De nouveau, Aller exige un contrat pour Greta Garbo.

Ils arrivent tous deux aux Etats-Unis en juillet 1925. Après un essai qui ne donne satisfaction à personne, la MGM se montre peu pressée de faire tourner Greta Garbo... A Hollywood, Stiller et l'actrice se retrouvent désœuvrés, désemparés. Pourtant, les photographies prises par Arnold Genthe, photographe de magazines new-yorkais, impressionnent Mayer et son directeur de production Irving Thalberg. Il y a bien « quelque chose » en Greta Garbo. On lui fait arranger les dents (qu'elle avait trop écartées) et les cheveux, on lui donne son premier rôle hollywoodien, en 1926, dans *le Torrent*, tiré d'un roman de Blasco Ibanez. A la grande déception de Stiller et de l'actrice, la réalisation est confiée à Monta Bell. Le film a un grand succès commercial. Flairant le filon, la MGM met aussitôt en production une autre histoire mélodramatique de Blasco Ibanez, la *Tentatrice*.

La femme fantôme

Le poète Philippe Soupault, en 1951, racontait l'événement que fut, le 21 janvier 1926 aux Ursulines, la projection de *la Rue sans joie*. Il évoquait pour la première fois *« le romantisme sur l'écran »*, et l'Allemagne d'après-guerre, si vivante et morbide à la fois. Et il ajoutait :

« La-dessus se greffe l'apparition de cette femme étonnante, Greta Garbo. Elle m'a donné une impression de fantôme, mais avec le charme du fantôme. Elle a été l'apparition d'un fantôme qui n'était pas tellement étrange que féminin. Elle n'avait même pas ce que l'on a appelé plus tard le sex-appeal. Elle correspondait à nos préoccupations féminines, si je puis dire. Nous poètes surréalistes, nous cherchions évidemment cette femme fantôme. C'était la femme qui aurait pu être une apparition dans les Chants de Maldoror, *qui aurait pu être ce que Rimbaud désirait. »*

La Divine

Cette fois, Stiller est chargé de la mise en scène. Sa façon dictatoriale de se comporter sur le plateau le fait, très vite, renvoyer par Irving Thalberg, et remplacer par Fred Niblo. Le triomphe de Garbo (on a pris l'habitude de ne la désigner que par son nom) est, pour elle, assombri par la mise à l'écart de Stiller. Elle lui doit tout, il lui fait répéter toutes ses scènes avant le tournage mais ils ne travaillent plus jamais ensemble. Si la star idéale rêvée par Stiller est une réalité, le mérite en revient à la MGM. On peut imaginer le déchirement de ce créateur dépossédé. Il passe à la Paramount où il réalise deux films avec Pola Negri : *Hôtel Impérial* en 1926 et *Confession* en 1927. Et cette année-là, Garbo, qui a obtenu de la MGM un contrat de cinq ans, financièrement avantageux, atteint sa gloire de séductrice et de grande amoureuse dans *la Chair et le Diable*, de Clarence Brown et *Love*, (version modernisée et abracadabrante d'*Anna Karenine*), d'Edmund Goulding. Elle y a pour partenaire John Gilbert, acteur du genre « séducteur latin », qui s'est épris d'elle. Leur « idylle », vraie ou inventée, servira la publicité et la carrière de ces deux films.



CLARENCE SINCLAIR BULL

Greta Garbo (1931)

Stiller, malade, se fâche avec la Paramount et regagne la Suède sans avoir dirigé, comme il l'avait espéré, Garbo dans *Une femme divine* que réalise son compatriote et ami Victor Sjöström (Seastrom aux États-Unis). Il meurt à Stokholm le 8 novembre 1928, âgé de quarante-cinq ans. Garbo en a vingt-trois. Elle vient de tourner, sous la direction de Fred Niblo, *la Belle Ténébreuse*. De ses rapports réels avec Mauritz Stiller, on n'a jamais rien su de précis, même si, en 1932, l'hebdomadaire français *Pour vous* publie la nouvelle d'un mariage secret qui les aurait unis à Constantinople en 1924. « Information » que les historiens n'ont pas retenue. En 1929, Garbo tourne ses derniers films muets : *Intrigues*, de Clarence Brown, *Terre de volupté*, de Sidney Franklin, *le Droit d'aimer*, de John S. Robertson, et *le Baiser*, de Jacques Feyder, alors fixé à Hollywood.

Le mystère Garbo commence en fait vers 1927, avec la consécration de la star par *la Chair et le Diable*. A ses débuts, Garbo s'était prêtée à quelques interviews d'ailleurs insignifiantes. Brusquement, elle trace une ligne de démarcation très nette entre sa vie au studio et sa vie privée, se met à fuir les journalistes et les chasseurs d'autographes, change souvent de résidence (cachant même, parfois, son adresse à la MGM), s'affuble de manteaux informes, de grands chapeaux qui cachent son visage, et de chaussures d'homme, pour passer inaperçue dans les rues. Solitaire et secrète, elle fréquente très peu les « parties » de Hollywood d'où elle disparaît aussi vite qu'apparue.

Elle est le « sphinx suédois », la « Divine » (surnom venu du film de Sjöström), elle avance dans la vie masquée ; l'astuce de la MGM va être de tirer parti du mystère où elle s'enferme. On lui fait jouer des rôles de femmes fatales, d'aventurières, porteuses de passions ravageuses sous la houlette de réalisateurs maison sans grande personnalité (sauf Clarence Brown). Les metteurs en scène sont chargés de mettre en valeur son extraordinaire photogénie (à cet égard, le mythe Garbo doit beaucoup à William Daniels qui du muet au parlant « éclaire » presque tous ses films), son merveilleux visage traversé de frémissements.

Elle parle

L'avènement du parlant, annoncé dès 1927 par *le Chanteur de jazz* (production Warner), et devenu en 1930 une nécessité, provoque, en ce qui concerne Garbo, une véritable affaire d'Etat.

Bien des acteurs d'origine étrangère ou dont la voix ne correspond pas au physique ont leur carrière brisée. Garbo va-t-elle disparaître ? On attend, dans la fièvre, les résultats d'*Anna Christie*, de Clarence Brown (d'après une pièce d'Eugène O'Neill). L'entrée de Garbo a été soigneusement retardée et préparée pour entretenir le suspense de ses premiers mots. Elle parle, c'est le miracle. Le cap est franchi et Jacques Feyder dirige une version allemande d'*Anna Christie*.

Le cinéma parlant ajoute au mythe Garbo la dimension d'un jeu dramatique extrêmement épuré et une ambiguïté sans doute plus troublante. Avec sa voix grave, la star, chargée de rôles romantiques marqués par l'amour et la fatalité, renforce encore son mystère. D'autant qu'elle trouve en face d'elle une redoutable concurrente en la personne de Marlène Dietrich qui, après *l'Ange bleu*, réalisé en Allemagne par Josef von Sternberg, est devenue la star royale de la Paramount. Au début des années 30, Marlène reprend le même genre de rôles que Garbo a interprétés dans les années 20, mais elle a en Sternberg un Pygmalion qui crée un univers plastique et délirant à la mesure de son aura érotique. Pour Garbo, *Romance*, de Clarence Brown, en 1930, l'*Inspiratrice* (du même réalisateur), *la Courtisane*, de Robert Z. Leonard, *Mata Hari*, de George Fitzmaurice, en 1931, *Grand Hôtel*, d'Edmund Goulding, et *Comme tu me veux*, de Fitzmaurice, en 1932, sont un peu des contrefaçons des films de Marlène Dietrich, sans le génie propre à Sternberg.

Mais après le renouvellement de son contrat, Garbo va trouver l'épanouissement total de son propre personnage dans des rôles à costume où sa fascination, son irradiante beauté restée intacte à la trentaine, s'ennoblissent de hiératisme et la portent à la tragédie intérieure des amours impossibles : *la Reine Christine*, de Rouben Mamoulian (1934) où elle fait engagé son ancien partenaire, John Gilbert, acteur déchu, *Anna Karenine* – le vrai roman de Tolstoï, cette fois – de Clarence Brown (1935), *le Roman de Marguerite Gautier*, de George Cukor (1936) où elle pulvérise toutes les interprétation de *la Dame aux camélias*. *Maria Walewska*, de Clarence Brown (1937) révèlent l'âme de cette femme introvertie qui, bien qu'on lui ait prêté, après John Gilbert, quelques liaisons et de nombreux chevaliers servants, n'a peut-être rien donné d'elle-même, en amour, qu'au cinéma.

Elle rit

En 1939 pourtant, Garbo, lassée, dit-on, de souffrir et d'ensorceler les foules par ses passions fatales obtient de la MGM l'essai d'un rôle comique, sous la direction d'Ernst Lubitsch, qu'elle admire depuis longtemps. Ce fut *Ninotchka*, où rigide commissaire du peuple soviétique, elle vient récupérer, à Paris, trois fonctionnaires livrés aux délices du champagne et de la débauche capitaliste et se trouve convertie aux charmes de la vie parisienne et du bonheur amoureux par un élégant homme du monde. Pour la première fois, elle joue – admirablement – un rôle léger, dont on retiendra surtout la scène du fou rire dans un restaurant.

Lubitsch a humanisé le sphinx et la formule publicitaire « Garbo rit » porte ses fruits autant que le « Garbo parle » de 1930. C'est à cause de cela et de la fermeture, par suite de la guerre, des marchés européens où les films romantiques de Garbo rapportent plus qu'aux Etats-Unis, qu'est entrepris *la Femme aux deux visages*. L'échec de ce film, on l'a dit, amène la star à une retraite provisoire qui, la guerre finie, sera maintenue pour toujours.

Non pas que les propositions aient alors manqué pour le retour de Garbo, mais, malgré quelques hésitations, elle abandonna tous les projets. Riche (elle avait gagné beaucoup d'argent et pratiqué l'économie jusqu'à l'avarice), elle voyagea, se mêlant parfois à la « jet-society » si l'on en croit certains témoignages. Elle resta farouche et imprévisible, continua d'éviter les journalistes chercheurs de sensationnel. Très rares sont les photographies, prises par surprise, qu'on a pu voir d'elle depuis la fin des années 40. Personne n'avait songé à lui proposer le rôle qui aurait été le plus proche de son mystère : celui d'Elisabeth d'Autriche, « l'impératrice errante ». On ne saura probablement jamais la vérité sur Garbo. Considérée, au temps de sa gloire, comme la plus grande actrice du cinéma américain, sinon du monde, elle ne reçut jamais un seul Oscar. Il est vrai que son mythe pouvait bien s'en passer.

JACQUES SICLIER

MUSIQUES

Au Printemps de Bourges : Toots Thielemans, le sage

Célèbre aux Etats-Unis, méconnu en France, l'harmoniciste belge a joué depuis cinquante ans avec les plus grands noms du jazz

BOURGES

de notre envoyé spécial

Assis sur un tabouret et ramassé sur lui-même, de grosses lunettes sur le nez, une petite moustache et la crinière blanches, les mains tenant l'harmonica et le pied marquant la cadence dans le vide, Toots Thielemans, soixante-huit ans, joue avec le pianiste Martial Solal, sur la scène du grand théâtre du Printemps. Et cette figure de proue du jazz belge, plus connue aux Etats-Unis qu'en France, laisse échapper de temps en temps un petit rire de plaisir.

Habituellement, Thielemans est accompagné en Europe par un trio composé de Michel Herr (clavier), Michel Hatzigeorgiou (bassiste), Bruno Castellucci (batteur), et aux Etats-Unis, où il se produit quatre mois par an, par le bassiste Mark Johnson. C'est la quatrième fois que Toots Thielemans et Martial Solal jouent ensemble. Les titres défilent : *Body and soul*, *la Valse à trois temps*, *I can't get started*. L'harmonica chante léger, aérien, nostalgique. Entre ces deux musiciens, il y a une étroite connivence et de la malice. Chacun communique à l'autre son enthousiasme. Et le charme du dialogue musical crée dans la salle la plus belle des écoutes. L'aventure de Toots Thielemans est étonnante. Elle dure depuis un demi-siècle et elle est traversée par la plupart des grands noms du jazz.

Acquérir la sérénité

Né à Bruxelles et très vite amateur de jazz, Toots Thielemans découvre l'harmonica dans les années 30 en écoutant l'Américain Larry Adler interpréter deux titres avec Django Reinhardt et en voyant au cinéma les courts métrages d'un groupe d'harmonicistes californiens, les Harmonica Rascals. Cependant, c'est avec une guitare qu'il se produit d'abord sur scène en accompagnant notamment le saxophoniste ténor Bobby Jaspar. Toots Thielemans est alors influencé par Oscar Moore, le guitariste de Nat King Cole, qui a dans son jeu une ligne progressive mélodique claire, à la manière d'un saxophone.

« En désespoir du Jazz belge », selon sa propre expression, Thielemans part pour les Etats-Unis en 1949. Il joue dans les cabarets de la 52e Rue, rencontre Benny Goodman, joue une semaine avec Charlie Parker, tourne dans un film publicitaire avec Louis Armstrong, trouve enfin un emploi stable dans l'orchestre de George Shearing. Il y reste six ans au bout desquels il néglige un peu la guitare pour l'harmonica qui lui permet d'improviser plus facilement, d'avoir plus de vélocité. *« Par la manière dont il en joue*, dit alors admiratif le trompettiste Cliffort Brown, *on ne pourra plus jamais considérer l'harmonica comme un instrument mineur. »*

Toots Thielemans a joué avec Bill Evans, Ella Fitzgerald, Sarah Vaughan, Buddy Rich, Lionel Hampton, Philip Catherine, Quincy Jones et aussi Paul Simon et Billy Joël. Il a signé une trentaine d'albums, collaboré à de multiples autres enregistrements où il sécurise ceux qui font appel à lui, participé à des dizaines de musiques de films (*Macadam Cow Boy*, *The Getaway*, *Jean de Florette*, *Manon des sources*). Aujourd'hui encore, il donne environ cent cinquante concerts par an. *« L'élément le plus important a acquérir*, dit-il, *c'est la sérénité. »* A Bourges, la subtilité et la simplicité à la fois de l'harmonica ont constitué une bouffée d'air frais.

CLAUDE FLÉOUTER

DISQUES

Dalberto retrouve Schubert

Franz Schubert
Sonate pour piano en la mineur ; Moments musicaux, ; op. 94 ; Ecossaises, D 529 ; Menuet, D 600 et Trio, D 610. Michel Dalberto (piano).

En 1980, Michel Dalberto enregistrait son premier disque pour Erato et le consacrait à deux sonates de Schubert, celle en ut majeur, la Sonate *Relique*, et celle *en ré majeur* D 840. Coup d'essai, coup de maître, pour son interprétation le tout jeune pianiste – il n'avait que vingt-cinq ans – remportait un grand prix de l'académie Charles-Cros et avait les honneurs du Boston Globe aux Etats-Unis, dont le Senior Critic affirmait qu'il était le plus grand interprète de Schubert depuis Arthur Schnabel.

Depuis, Michel Dalberto s'est fait applaudir un peu partout dans le monde. Si d'autres pianistes de sa génération sont plus célèbres et jouent davantage, Dalberto ira sans doute plus loin qu'eux : il n'est pas pressé, ou plutôt n'est pas un artiste facile qui veut accrocher l'attention du public avec un répertoire et un jeu aimables. Lui, préfère se concentrer sur les œuvres les plus nobles et inspirées écrites pour son instrument, et lorsqu'il s'aventure chez Liszt, par exemple, c'est pour faire ressortir l'aspect le plus profond et visionnaire de son œuvre.

Il revient donc à Schubert pour Denon, son nouvel éditeur ; aux *Moments musicaux* et à la *Sonate en la mineur* qu'il joue avec une tristesse insinuante, des élans amers qui se cabrent. Mais son jeu n'est jamais appuyé, sentimental ou « expliqué », il chante gravement la musique du plus fraternel des compositeurs, pour lui seul. *Enfin presque.*

ALAIN LOMPECH

► Un disque compact Denon CD 74 449.

Ragoût de racines à l'ancienne

The Notting Hillbillies
Vertigo/Phonogram

C'est uniquement le succès phénoménal auquel est promis ce disque qui pourrait lui attirer quelques remarques désagréables. Autour de Mark Knopfler, notable du rock qui ne sait plus quoi inventer pour ne pas remettre Dire Straits sur ses rails, quelques musiciens de moindre renommée forment un groupe vaguement ironique (jeu de mots sur *Notting-Hill*, quartier londonien, son carnaval, son marché aux puces, et *Hillbillie*, surnom péjoratif des petits Blancs des Appalaches) et enregistrent une poignée de très vieilles chansons qui n'ont jamais atteint le statut de standards, ajoutant, pour faire bonne mesure quelques pastiches parfaits, encore plus chaleureusement désuets que les originaux. Sautant par dessus le tremblement de terre Presley, les Hillbillies reviennent au temps édénique où le blues et le country se façonnaient encore l'un l'autre, et s'y font une petite niche douillette.

C'est le disque que Linus mettra sur sa platine quand sa couverture bleue sera dans la machine à laver, une espèce de cocon sonore, sans aspérité, une rythmique discrète, des voix qui ne forcent jamais (on sait de quoi Knopfler est capable dans le marmonnement), des guitares exquises, (on trouve également chez les Hillbillies l'excellent Brendan Croker, responsable d'un album sympathique avec ses *5 O'Clock Shadows*, l'an passé, sur Silverstone).

Au passage, on retrouve les échos du rock avant qu'il ne s'appelle ainsi, du temps où la *slide guitar* se souvenait encore de son Hawaï natal, et où on n'hésitait pas à lorgner du côté de Broadway pour boucler une chanson. De quoi avoir l'idée saugrenue de chercher de vieux Jimmie Rodgers ou Hank Williams au fond des bacs des disquaires.

THOMAS SOTINEL

AGENDA

LUNDI 16 AVRIL

CINÉMA

LES EXCLUSIVITÉS

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CÉZANNE (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHARLIE (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NOIR PÉCHÉ (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-49-60).

TANGO ET CASH (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LA BAIE DES ANGES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h 10.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 20.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE (Jap., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.

LE DÉJEUNER SUR L'HERBE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h 10.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

DÉSIR MEURTRIER (*) (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30.

DODE'S CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 35.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 12 h 10.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 15.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LA LECTRICE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 14 h.

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 12 h.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h, 19 h.

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 10.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 12 h 10 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 40.

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 30.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

TRAFIC (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 15 h 55.

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 12 h 15.

TUSK (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 15 h.

UN AUTRE FUTUR (Fr., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 15.

LA VÉRITÉ (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h.

THÉÂTRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES ACTEURS DE BONNE FOI. Théâtre des Deux Portes (43-68-42-17) dim. soir, lun., mar. 20 h 30 ; dim., 15 h. (11).

LE SANG DES FLEURS. Lucernaire Forum - Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34), 20 h. (11).

UNE ROBE LONGUE, J'EN AI PAS L'USAGE. Point-Virgule (42-78-67-03) lun. 22 h 30. (11).

LES BONNES. Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau (34-62-01-99) mer., jeu., ven., sam. à 20 h 45. (11).

SMAIN. Olympia (47-42-25-49). Jeudi, vendredi, samedi, mardi à 20 h 30 ; dimanche et lundi à 17 h (12).

COLLOQUE SUR L'AMENAGEMENT D'UNE RÉGION DU NORD. Ivry-sur-Seine - Théâtre d'Ivry (46-70-21-55) dim. soir, lun. 20 h 30, dim. 16 h. (13).

ÇA PRÉSERVE DE TOUT SAUF DE L'AMOUR. Théâtre Grévin (42-46-84-47) dim., lun., 22 h. (17).

LES CHARLOTTES. Berry (43-57-51-55) dim., lun. 20 h 30. (17).

COURTEMANCHE. Palais des Glaces - Grande salle (42-85-30-31) dim., lun. 21 h. (17).

DESTROY TV. Tourtour (48-87-82-48) 22 h 15. (17).

ESOTERICK SATIE. Bateau théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89). 18 h 30. (17).

HUMOUR NOIR ET BLANC CASSÉ. Théâtre Grévin (42-46-84-47) dim., lun. 20 h 30. (17).

MATOU D'PANTRUCHE Bateau-théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89) dim., lun. 21 h 45. (17).

LE BARON. Aubervilliers - Théâtre d'Aubervilliers Groupe TSE Centre dramatique national (48-34-67-67) dim. soir, lun. 20 h 30 ; dim. 16 h 30. (17).

LE BEL INDIFFÉRENT. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) dim., lun. 19 h. (17).

BISOUS, BISOUS. Michel (42-65-35-02) dim. soir, lun. 21 h 15 ; samedi 18 h 30 et 21 h 30 ; dimanche à 15 h 30. (17).

LES AUTRES SALLES

ARCANE (43-38-19-70). ◊ The Winter's Tale (le Conte d'hiver) : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Naître coupable, naître victime : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Match d'improvisation 24 heures de la ligue ! : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La Vie de Galilée : 14 h. ◊ L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

DOJO-ASAHI (43-80-41-89). les Fausses Confidences : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Dresseur de mots, cracheur d'images : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. ◊ Le Sang des fleurs : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Zistoir Rosette : 20 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

OLYMPIA (47-42-25-49). ◊ T'en veux ? : 17 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◊ Bons Baisers, à bientôt les rencontres du Palais Royal : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Le Nouveau Testament : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 20 h 30.

THE SWEENEY (46-33-28-12). ◊ Still Life : 20 h.

THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). Le Jour et la Nuit : 21 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Sketches : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

CONCERTS

CHATELET. The Sixteen Choir and Orchestra, 20 h 30, mar. Dir. Harry Christopher. Lynn Dawson (soprano), Maldwyn Davies (ténor), Michael George (basse). « Le Festin d'Alexandre », de Haendel.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble instrumental Alexandre Stajic, 20 h 30, mar. Dir. Alexandre Stajic. Ensemble vocal l'Impromptu. « Requiem » de Mozart. Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE. Ensemble Venance Fortunat, 20 h 45, dim. 17 h, lun. Dir. Anne-Marie Deschamps. Musiques sacrées du Moyen Age. Téléphone location : 45-23-18-25.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen. Les 16, 18, 21, 26, 28 avril, 21 h, lun. Dir. Erick Fajeau, Mari Yasuda ou Philippe Aïche (violons). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Téléphone location : 46-61-55-41.

Ensemble d'archets européen. Les 17, 19, 24, 30 avril, 1er, 3, 5, 10, 12 mai, 21 h, mar. Dir. Erick Fajeau. Anne Gravoin (violon), Frédéric Barboteu (hbt). Œuvres de Vivaldi, Massenet, Haydn, Bach, Mozart, Puccini, Schubert. Téléphone location : 46-61-55-41.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Agnès Gouton, Frédéric Michel, 22 h, mar. Soprano, piano. Œuvres de Berlioz. Téléphone location : 44-40-02-92.

DANSE

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Programme Roland Petit 19 h 30, mer., jeu., sam. « Debussy pour sept danseurs », « le Jeune Homme et la Mort », « Carmen ». Chorégraphie de Roland Petit, Orchestre Lamoureux (6 et 7 avril). Orchestre de l'Opéra de Paris (8 avril et toutes les autres représentations). Dir. André Presser.

PALAIS DES CONGRÈS (40-68-22-22). Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. 15 h, dim. « Giselle ». Chor. Jean Coralli, Marius Petipa, Jules Perrot. Téléphone location : 48-78-75-00.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Compagnie Roc in Lichen 20 h 30, mer., jeu., ven. « Grenadier Weaver. » Chor. Laura de Mercy, Bruno Dizien. Salle Gémier. Téléphone location : 47-27-81-15.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jean-Claude Gallotta, Groupe Emile Dubois 20 h 45, jeu., ven. « Les Mystères de Subal. » Téléphone location : 42-74-22.77.

MUSIC-HALL

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Djurdjura, 20 h 30, lun.

MOGADOR (48-78-75-00). Barbara, 20 h 30.

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. La femme qui perd ses jarretières : 22 h.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 20 h 30 et 22 h.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◊ Y a une femme là-d'sous : 20 h.

JAZZ-POP

ARIACO (45-35-43-10). Duduna, 22 h, ven., sam.

Les artistes font la fête, 22 h, dim. « Dimanche à l'Ariaco. »

Au métro (47-34-21-24). Paula Moore, 22 h 45 sam.

Jean-Jacques Milteau, 22 h 45, dim.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Francis I Futur Makak'B, 22 h 30, sam., dim. Francis Laseus (batt., voc., acc.), Sylvain Luc (guit., cello), David Mirandon (perc.), Nelson Baltimore (basse).

Blue Time Blues Band, 22 h 30, lun. C. Melliez (basse), F. Millerioux (batt.), J.-M. Fernandez, P. Boudot (guit.), H. Weinstein (chant).

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Michel Perez Trio, 22 h 30, ven. Guit., Marc Bertaux (ctb), Simon Guibert (batt.).

Bibi Louison Quartet, 22 h 30, sam. Salsa.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jean-Paul Amouroux, 21 h 30, dim., lun. Boogie-woogie.

Stéphane Guérault, Benny Vasseur Quartet, 21 h 30, ven., sam.

L'ENTREPOT (45-40-60-70). Stéphane Persiani Quartet, 22 h, sam. Ctb, Arnaud Mattei (piano), Simon Goubert (batt.), Eric Daniel (guit), avec Christophe Laborde (sax.).

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-34-34). Eric Le Lann Quintet, 22 h, ven., sam., dim., lun.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Bob Dorough Quartet, 22 h, ven., sam. Piano, voc., Bill Takas (basse), Al Levitt (drum), André Villeger (sax.).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Gilbert Leroux Washboard Group, 21 h, ven.

Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h, sam., lun. Clar.

MÉRIDIEN-MONTPARNASSE (43-20-15-51). Militia Battlefield, 22 h 30, ven., sam., lun. Chanteuse américaine accompagnée par Gérard Marmet (batt.) et Stéphan Patry (orgue).

LE MONTANA (45-48-93-08). Michael Silva Spirit, 22 h 30, lun. Alan Kelly (guit.), Colette Lapage (vl). Hommage à Michael Silva. Au bar.

Christiane Canavese Trio, 22 h 30, ven., sam. Au bar.

René Urtreger Trio, 22 h 30, ven., sam. Au club.

NEW MORNING (45-23-51-41). Semul Nori, 21 h 30, ven. Avec Red Sun, Wolfgang Puschnig, Linda Sharrock, Taoume Jamaaladeen, Ulli Scherrer.

Flaco Jimenez, 21 h 30 sam.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Laura Montana, 21 h 30, ven. Jazz et variétés américaines.

King Jo Quartet, 21 h 30, sam.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL Swing Jazz Max, 21 h 30, ven.

Cyril Jazz Max, 21 h 30, sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Jean-Michel Pilc Trio, 23 h, ven., sam. Piano, Jean-Philippe Viret (ctb), Tony Rabeson (batt.).

SUNSET (40-26-46-60). Olivier Perez, Franck Sitbon Trio, 20 h, ven., sam.

Jean-François Jenny-Clark Trio, 22 h 30, ven., sam. Ctb, Billy Hart (batt.), Christoff Lauer (sax.).

Jam Session, 22 h 30 lun. Alby Cullaz (ctb), Simon Goubert (batt.).

THE HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Matthew Gonder, 22 h, ven.

Caroline Soetens, 22 h, lun.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Amelita Baltar, 22 h 30, ven., sam. Chant, Miguel-Angel Barcos (piano).

Bal tango, 18 h 30, dim. Animé par Carmen et Victor.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Sharon Evans, 22 h, ven.

Mox Gowland, 22 h, sam.

RMB, 1 h, ven.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Quartet New Noakes, 22 h, ven., sam., dim., lun.

Sonny Fortune, Stéphane Persiani, 22 h, mar. Sax, ctb, Arnaud Mattei (piano), Simon Goubert (batt.).

PARIS EN VISITES

MARDI 17 AVRIL

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M. Pohyer).

« Tombeaux de femmes au Père-Lachaise », 10 h 30 ; « Gens de plume au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra Garnier », 14 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier) ; « Versailles : le quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office du tourisme).

« L'église royale du Val-de-Grâce », 14 h 30, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Arts et caetera).

« Le quartier de la Défense, l'esplanade, la Grande Arche », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Tourisme culturel).

« L'œuvre de Camille Claudel et de Rodin au Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« De Richelieu à Philippe Egalité, de C. Desmoulins à Buren, les jardins et passages couverts du Palais-Royal », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les bâtiments conventuels du Val-de-Grâce, spécialement accessibles », 14 h 45, croisement boulevard de Port-Royal/rue Saint-Jacques (M. Banassat).

« La Révolution française à l'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau », 14 h 45, 23, rue de Sévigné (Connaissance de Paris).

« Les salons de l'Arsenal », 15 heures, sortie métro Sully-Morland, sur la place (Paris et son histoire).

Pour les jeunes

« Architecture gothique et art du vitrail à la Sainte-Chapelle », (7-12 ans), iles du Palais de justice, boulevard du Palais (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

Bibliothèque, 15 *bis*, rue Buffon, 14 h 30 : « Colette », par G. Poisson (Nos amis les écrivains).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 avril à 0 heure et le mardi 17 avril à 24 heures.

Régime perturbé de nord-ouest. Les ondées se succèdent sur notre pays.

Prévisions pour mardi.

Le matin, du Sud-Ouest au Massif Central, au Lyonnais et au Nord-Est, le ciel sera très nuageux ; il pleuvra par moments et il neigera sur les massifs à partir de 800 mètres. L'après-midi dans ces régions, le temps sera à l'averse. Une amélioration se dessinera en soirée, sauf dans l'Aquitaine. Le littoral méditerranéen sera bien ensoleillé avec mistral et tramontane assez forts. En Corse, alternance de passages nuageux, d'éclaircies et d'averses.

Ailleurs, éclaircies et passages nuageux alterneront. Les averses, encore rares le matin, deviendront un peu plus nombreuses l'après-midi. En soirée, aggravation nuageuse par la Bretagne et la façade atlantique, accompagnée de bruines et d'un vent côtier de nord-ouest assez fort.

Les températures minimales iront de 2 à 5 degrés et les maximales de 9 à 12 degrés en général, sauf près de la Méditerranée, où il fera au plus bas 7 à 9 degrés et où les maximales atteindront 17 à 19 degrés.

LEGENDE

ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COUVERTS ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 17 04 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-04-1990 à 6 heures TU et le 16-04-1990 à 6 heures TU — le 16-04-1990

FRANCE				TOURS	12	5	N	LOS ANGELES	22	14	N
AJACCIO	15	7	D	TOULOUSE	13	6	A	LUXEMBOURG	9	3	C
BIARRITZ	12	9	A	POINTE-A-PITRE	32	21	D	MADRID	21	5	D
BORDEAUX	14	6	A	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	27	12	D
BOURGES	12	5	N					MEXICO	36	11	B
BREST	12	5	A	ALGER	23	7	D	MILAN	11	4	B
CAEN	12	4	D	AMSTERDAM	11	6	N	MONTRÉAL	11	4	A
CHERBOURG	11	5	A	ATHÈNES	19	12	D	MOSCOU	20	8	P
CLERMONT-FER.	12	4	N	BANGKOK	36	30	C	NAIROBI	25	18	O
DIJON	11	3	N	BARCELONE	23	7	D	NEW-YORK	17	9	D
GRENOBLE St-M-H	10	4	D	BELGRADE	21	7	C	OSLO	11	4	P
LILLE	11	5	D	BERLIN	13	2	D	PALMA-DE-MAL.	22	8	C
LIMOGES	11	3	N	BRUXELLES	10	6	D	PÉKIN	23	7	D
LYON	13	3	C	LE CAIRE	33	13	D	RIO-DE-JANEIRO	28	25	D
MARSEILLE-MAR.	17	10	D	COPENHAGUE	11	5	A	ROME	15	9	P
NANCY	11	3	D	DAKAR	24	18	D	SINGAPOUR	34	23	C
NANTES	13	5	A	DELHI	36	22	D	STOCKHOLM	11	6	P
NICE	19	8	D	DJERBA	20	14	D	SYDNEY	21	16	A
PARIS-MONTS	12	5	D	GENÈVE	10	4	D	TOKYO	16	8	A
PAU	13	5	N	HONGKONG	20	19	P	TUNIS	21	9	P
PERPIGNAN	19	8	A	ISTANBUL	14	14	D	VARSOVIE	18	7	P
RENNES	13	4	N	JERUSALEM	15	8	N	VENISE	12	9	P
ST-ETIENNE	10	1	C	LISBONNE	18	11	D	VIENNE	17	7	C
STRASBOURG	12	4	A	LONDRES	13	2	D				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 16 avril

TF 1

20.35 Série : Un privé au soleil. L'orchidée bleue, de Philippe Niang.
21.55 Magazine : Les 90 rugissants. Sommaire : La vie de Virginie ; L'interview : Philippe Léotard ; La vie prolongée ; Il n'est pas le dernier des Mohicans ; Un dimanche chez les gamins.
22.55 Magazine : Minuit sport.
23.25 Journal, Météo et Bourse.
23.45 Série : Mésaventures.

A 2

20.40 Variétés : Eclats de rire. Avec Sylvie Joly, et des sketches de Thierry Le Luron, Guy Bedos, Raymond Devos, Les Nuls, Michel Leeb, Les Vamps, Les Zazans, Jean-Marie Bigard, Seymour Brussel, Didier Gustin, Pierre Palmade, Anne Roumanoff.
21.40 Opération Drapeau blanc 90.
22.15 Concert en hommage à Nelson Mandela (suite). En direct du stade de Wembley, à Londres. Avec Peter Gabriel, Tracy Chapman, Nevil Brothers, Simple Minds, Neil Young, George Duke, Hugh Masekela, Soul to Soul, Dave Stewart, Denzel Washington.
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.45 Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Gabrielle Lazure.

FR 3

20.35 ▶ Cinéma : Le rouge et le noir. ■■ Film français de Claude Autant-Lara (1954). Avec Gérard Philipe, Danielle Darrieux, Jean Martinelli. *Un jeune homme, destiné au séminaire, sous le règne de Charles X, est entré au service, comme précepteur, du maire de son village jurassien dont il a séduit l'épouse. Plus tard, il se fait une position sociale à Paris, chez un marquis et conquiert la fille de celui-ci. Cette adaptation du roman de Stendhal commence par le procès de Julien Sorel et est construite sur des retours en arrière. Le film, très discuté par les stendhaliens farouches, a été mis en scène avec un soin extrême, et l'interprétation de Gérard Philipe est restée justement célèbre. Diffusé en deux parties avec l'entracte de « Soir 3 ».*
22.25 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Le rouge et le noir (suite).
0.10 Musique : Carnet de notes. Le chant de la Terre, de Mahler, par l'Orchestre de la Radio-Télévision bavaroise, dir. Raphael Kubelik.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La bête de guerre. ■
22.15 Flash d'informations.
22.25 Magazine : Lundi sport. Football ; à 22.40, golf ; à 23.40, basket professionnel américain.
0.40 Cinéma : Miriana. ■ Film yougoslave de Jovan Acin (1986). Avec Gala Videnovic, Goran Radakovic, Djore Nenadovic.

LA CINQ

20.40 Cinéma : On l'appelle Catastrophe. □ Film français de Richard Balducci (1983). Avec Michel Leeb, Carole Lixon, Darry Cowl.
22.20 Cinéma : Jerry chez les cinoques. ■■ Film américain de Frank Tashlin (1964). Avec Jerry Lewis, Glenda Farrell, Everett Sloane.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : La bataille de la Neretva. ■ Film yougoslave de Veljko Bulajic (1969). Avec Curd Jurgens, Yul Brynner, Serguei Bondartchouk. *En 1943, l'armée des partisans de Tito se replie devant l'assaut des forces allemandes et italiennes, emmenant avec elle les habitants des régions libérées. Il faut franchir le fleuve Neretva. Une reconstitution spectaculaire et tragique d'une page de la résistance yougoslave. Les spectateurs français manquent de certaines références pour comprendre une situation embrouillée.*
22.50 Téléfilm : Le retour de Sherlock Holmes. De Dean Hargrove, avec Larry Hagman, Jenny O'Hara.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.30 Court métrage : Douro, faina fluvial. De Manoel de Oliveira.
21.00 Cinéma : Ma nuit chez Maud. ■■■ Film français d'Eric Rohmer (1969). Avec Jean-Louis Trintignant, Françoise Fabian, Marie-Christine Barrault.
22.55 Court métrage : Streep tease. De Marie-Louise de Geer-Bergenstrahle.
23.00 Documentaire : Terra de abril. De Philippe Costantini.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Histoire du folk en France, des champs de luzerne aux Champs-Elysées. 1. Ne vous laissez pas Coca-coloniser.
20.30 Le grand débat. A quoi servent les partis politiques ? (1re partie.)
21.30 Dramatique. Les suppliantes, d'après Eschyle.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 8 mai 1989 lors du Festival Pro musica antiqua de Cologne) : Masaniello furioso, opéra en trois actes, de Keiser, par l'ensemble Fiori musicali, le chœur de l'Académie de musique ancienne de Brême, dir. Thomas Albert ; sol. : David Cordier (alto), Wilfried Jochens (ténor), Harry van der Kamps (basse), Hein Meens (ténor), Barbara Schlick (soprano), Dorothea Roeschmann (soprano), Michael Schopper (basse), Winfried Mikus (ténor), Jelle Dreyer (basse). A 22.50, Virtuoses, virtuoses : le Trouvère (extrait), de Verdi. A 23.07, Tristan et Isolde (Prélude et mort), de Wagner ; Dernier récital, de Fritz Wunderlich ; Dichterliebe, de Schumann ; Elektra (extrait), de R. Strauss.
0.30 Myosotis.

Mardi 17 avril

TF 1

14.25 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.20 Club Dorothée vacances.
17.10 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Les sous-doués en vacances. □ Film français de Claude Zidi (1981). Avec Guy Marchand, Daniel Auteuil, Grâce de Capitani.
22.20 Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

15.40 Après-midi show. Opération Drapeau blanc 90.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Giga. Les années collège ; Reportages ; Série : Les deux font la loi.
18.30 Série : Drôles de dames.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Les dossiers de l'écran : Autofolies, panique dans la ville. De Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly. *Un remarquable document diffusé sur Canal + en février dernier* (notre supplément daté 21-22 février).
21.45 ▶ Débat : La bagnole pour le meilleur et pour le pire. Avec Michel Delebarre, ministre des transports, Claude Got, chef de service à l'hôpital Ambroise-Paré, Jean-Marc Maldonado, responsable de l'association Pratique et sécurité moto, Nicolas Crespelle, conseiller en communication, Jean Fournier-Perilhou, directeur général de l'association française des Automobiles-clubs, Michel Ledru, responsable de l'Observatoire national de la sécurité routière, Raymond Lévy, PDG de Renault, Jacques Calvet, président du directoire de Peugeot SA, et deux victimes.
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.45 Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

14.30 Cinéma : Fort Yuma. ■ Film américain de Lesley Selander (1955). Avec Abel Fernandez, Peter Graves, John Hudson.
15.46 Dessin animé : The old plantation.
16.03 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : La marche du siècle. Thème : Le jour de la Terre, halte à la France poubelle !
22.15 Journal et Météo.
22.40 Sport : Basket. Limoges-Split.
0.00 Cinéma : Ennemis intimes. □ Film français de Denis Amar (1987). Avec Michel Serrault, Wadeck Stanczak, Ingrid Held.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Belle de jour. ■■■ Film français de Luis Bunuel (1966). Avec Catherine Deneuve, Jean Sorel, Michel Piccoli.
15.08 Pochettes surprises Sans argent, sans titre, de Massimo Bettini.
15.30 Cinéma : Les maîtres de l'univers. ■ Film américain de Gary Goddard (1987). Avec Dolph Lundgren, Frank Langella, Meg Foster.
17.25 Cabou cadin. Croc-note show ; le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Patricia Kaas.
20.30 Cinéma : La fureur du revenant. ■ Film chinois de Wu Ma (1982). Avec Samo Hung, Wu Ma, Lin Zhengying.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Good morning, Vietnam. ■ Film américain de Barry Levinson (1988). Avec Robin Williams, Forest Whitaker, Tung Thang Tran (v.o.).
0.15 Cinéma : Mascara. □ Film belgo-néerlando-français de Patrick Conrad (1986). Avec Charlotte Rampling, Michael Sarrazin, Derek de Lint.

LA CINQ

14.30 Série : Hondo.
15.25 Série : La reine des diamants.
16.30 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : L'empire contre-attaque. ■ Film américain d'Irvin Kershner (1983). Avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher.
22.45 Série : China beach.
23.35 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Cathy et Aline.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Un enfant dans la ville. De Robert Lewis, avec Emmanuel Lewis, Lynne Moody.
22.10 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Deux frères appelés Trinita. ■ Film italien de James London (1972). Avec Richard Harrison, Donald O'Brien, Anna Zinnemann.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Tragédie lyrique : La voix humaine, de Francis Poulenc, livret de Jean Cocteau.
16.00 Théâtre : L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves. D'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine.
18.00 Cinéma : Aniki-Bobo. ■■ Film portugais de Manoel de Oliveira (1942. Avec Nascimento Fernandès, Vital Dos Santos, Antonio Palma.
19.10 Cinéma : Les loups. ■■ De Rino Lupo.
20.00 Documentaire : Que la lumière soit. De Célia Lowenstein.
21.00 Documentaire : Charles Sterling, un chasseur dans la nuit médiévale. De Richard Copans.
22.00 Documentaire : Rodin-fragments. De Roland Schaer et Robert Cahen.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire naturelle. De Philippe Grandrieux.
23.45 Jazz soundies collection.
23.50 Documentaire : Kaltex en Chine. De Willy Pierre, Simon Pradinas, Soizic Arsal.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La physique au quotidien.
21.30 Programme non communiqué.
22.40 Nuits magnétiques. Les délices des mathématiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert.
22.30 La galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives.

CHAMPS ECONOMIQUES

Salaires : l'égalité par le bas

Dans la majorité des secteurs d'activité le SMIC est devenu le salaire maximum interprofessionnel de croissance

« *SALAIRE minimum interprofessionnel de croissance* ». L'intitulé est, en apparence, tout à fait clair. Il signifie que le SMIC (5 156,19 F brut par mois, soit une rémunération nette de 4 228,59 F, depuis le 1er avril) constitue un plancher, les branches d'activité étant habilitées – et, implicitement, invitées – à instaurer leur propre salaire minimum, forcément au-dessus de ce seuil. En réalité, c'est l'inverse qui se produit.

Aujourd'hui, dans la majeure partie des secteurs d'activité, le SMIC – créé en 1970, il s'est d'abord appelé salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) – représente *de facto* un plafond et non un plancher. Pour de nombreuses catégories du bas de la hiérarchie, il s'agirait plutôt d'un *« salaire maximum interprofessionnel de croissance »*, seuls l'ancienneté ou l'intéressement pouvant permettre d'aller au-delà.

En accusant le SMIC de niveler excessivement l'éventail des bas salaires par le biais d' *« effets pervers »*, n'oublie-t-on pas une partie de la réalité ? Si le salaire minimum interprofessionnel pèse trop lourd sur l'évolution des faibles rémunérations, n'est-ce pas tout simplement parce que, trop souvent, il tient lieu de politique des bas salaires dans la plupart des branches professionnelles ?

Une étude très détaillée, réalisée par le ministère du travail et présentée aux partenaires sociaux dans le cadre de la commission nationale de la négociation collective, permet de prendre la mesure de cette question, jugée préoccupante par les services de Jean-Pierre Soisson, *ministre du travail*. Sa conclusion est sans ambiguïté : *« les grilles de classification doivent, pour constituer des cadres de référence crédibles, avoir une réelle signification en terme de perspectives salariales. »* Apparemment, on en est bien loin.

Au lieu de tirer les basses rémunérations, le SMIC ne parvient qu'à les pousser. Certes, la signification de salaire minimum n'est, en l'occurrence, pas remise en question. En revanche, on en est conduit à s'interroger sur l'attitude du secteur privé à l'égard du bas de l'échelle. Dans la *plupart* des branches professionnelles, les salaires minima conventionnels en vigueur sont très souvent inférieurs au niveau du SMIC.

L'inertie des branches

Dans les différents secteurs d'activité, la notion de salaire minimum recouvre en fait deux choses différentes. Les partenaires sociaux déterminent, d'une part, le salaire minimum hiérarchique (rémunération de base hors primes pour chaque coefficient hiérarchique), de l'autre, le salaire minimum garanti, qui inclut une partie des éléments annexes au salaire de base (ancienneté, primes diverses).

A partir des textes conventionnels *existants*, le *ministère du travail* a étudié les rémunérations des salariés des quatre niveaux ouvriers et employés (premier emploi non qualifié et dernier emploi qualifié). Au 1er février 1990, il apparaissait que les salaires minima hiérarchiques *étaient, en moyenne, inférieurs* au SMIC pour les ouvriers non qualifiés (de 4 111 francs à 4 534 francs, contre 5 054 francs pour le SMIC à l'époque). Pour les ouvriers qualifiés, seul le deuxième niveau hiérarchique (6 576 francs contre 4 740 francs pour le premier niveau) se situe au-dessus.

En outre, note le ministère, *« la dispersion importante du premier niveau des ouvriers qualifiés (1 432 francs) reflète l'inertie des branches face aux problèmes du bas des grilles »*, alors que l'éventail est beaucoup plus resserré pour les qualifiés. On relève au passage que 25 % des ouvriers hautement qualifiés gagnent plus d'une fois et demie le SMIC. Si l'on prend maintenant en compte les salaires minima garantis, on observe, en revanche, une réduction sensible de cet éventail.

Plus généralement, il s'avère que 134 des 164 branches professionnelles ont au moins un niveau de salaire minimum hiérarchique inférieur au SMIC (71 branches nationales sur 94 et 63 branches infranationales sur 70). Dans ces cas de figure, les salaires minima ne parviennent même pas à rattraper le SMIC : pour atteindre celui-ci, il faut compter sur les *« accessoires »* du salaire de base.

Parmi les 134 branches concernées, moins de 20 % n'ont qu'un seul niveau hiérarchique inférieur au SMIC ; *« c'est dire l'importance du nombre de branches dans lesquelles le SMIC tient lieu de seule politique pour les bas salaires »*, constate le ministère. Sans compter que certaines activités (caoutchouc, chaussure, habillement, notamment) n'ont pas relevé depuis plusieurs années leurs minima hiérarchiques, qui constituent la base de calcul de la prime d'ancienneté et atténuent donc son influence sur la masse salariale.

Les salaires minima garantis devraient donc permettre de compenser la faiblesse de coefficients de base. Or ils n'y parviennent pas toujours : plus de la moitié des branches d'activité (76 sur 134) n'en disposent même pas. En outre, ces SMIC-professionnels sont inférieurs au *SMIC national* dans 44 cas sur 76 (dans la métallurgie, une convention collective sur trois prévoit des rémunérations minimales inférieures pour au moins trois niveaux de grille, qu'il s'agisse des ouvriers ou des employés). Ce n'est que grâce à des *« accessoires »* que le minimum légal est atteint.

Un contenu ambigu

Enfin, le contenu même de ces rémunérations garanties est très variable, voire ambigu. Dans de nombreux cas, souligne l'étude, *« les partenaires sociaux n'ont pas précisé les éléments à prendre en considération »*. Il s'agit en général d'éléments de rémunération soumis à cotisations sociales (hormis les majorations pour heures supplémentaires, travail de nuit ou du dimanche, l'intéressement, la prime d'ancienneté). En revanche, les primes de productivité ou de vacances et le treizième mois sont, selon les accords, intégrés ou non. Autant de divergences qui contribuent à limiter la portée des normes conventionnelles, surtout lorsque leur valeur est proche de celle du SMIC.

Pour le ministère du travail, « on peut affirmer que la négociation des salaires minima conventionnels n'a plus pour effet, au moins pour les premiers niveaux ouvriers et employés, de traduire en termes de rémunération minimale la hiérarchie voulue par les partenaires sociaux lorsqu'ils ont établi des grilles de classification. De fait, pour ces catégories, le SMIC constitue le seul salaire garanti, la différence de rémunération existant le cas échéant provenant le plus souvent de la prime d'ancienneté ».

Aussi la négociation salariale de branche paraît-elle essentiellement jouer un rôle de régulation, voire d'encadrement de la négociation d'entreprise. *« Cet aspect normatif est particulièrement important lorsque l'on se souvient que moins d'un salarié sur cinq bénéficie d'un accord d'entreprise. »*

D'autres données recueillies par le ministère du travail viennent apporter un éclairage complémentaire sur la problématique des *bas salaires* et prolongent cette première analyse. Elles font apparaître que la proportion de smicards a sensiblement augmenté au cours des années précédentes. Au 1er juillet 1988, le 1,15 million de salariés rémunérés au SMIC représentait 9,7 % des effectifs (7 % *dans les établissements de* plus de dix salariés, 17 % dans ceux de taille inférieure).

L'évolution de l'écart entre le SMIC et le gain horaire ouvriers est à cet égard *significative. Toutefois*, depuis 1985, les coups de pouce donnés au salaire minimum par les pouvoirs publics étant plus limités, le gain moyen des ouvriers s'est accru plus vite que le SMIC et la proportion de smicards s'est légèrement réduite. Ces derniers sont d'abord des femmes, des ouvriers et des jeunes.

Dans les établissements de plus de dix salariés, les femmes représentent 60 % du personnel payé au SMIC (alors qu'elles ne constituent qu'un tiers du salariat) et 70 % des smicards sont des ouvriers. Dans les autres établissements, note le ministère, les écarts sont plus restreints.

Pour leur part, les jeunes sont quatre fois plus souvent rémunérés au SMIC que les plus de vingt-cinq ans. *Enfin*, le *ministère du travail* souligne que *« la situation des smicards semble plus transitoire dans les grands établissements que dans les petits, si l'on se limite à considérer les ouvriers, alors qu'au contraire la situation des smicards serait plus durable pour les non-ouvriers »*.

Dès lors, on comprend que l'évolution du SMIC domine le débat sur les inégalités salariales. Un constat qui révèle très clairement les limites et les insuffisances de la négociation contractuelle dans ce domaine.

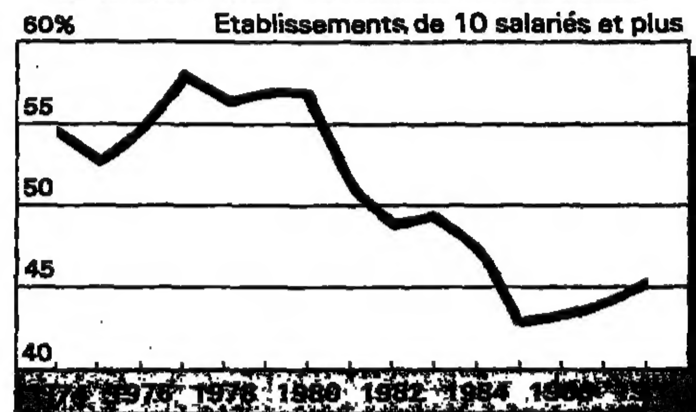
JEAN-MICHEL NORMAND

Proportion des smicards pour l'ensemble des activités

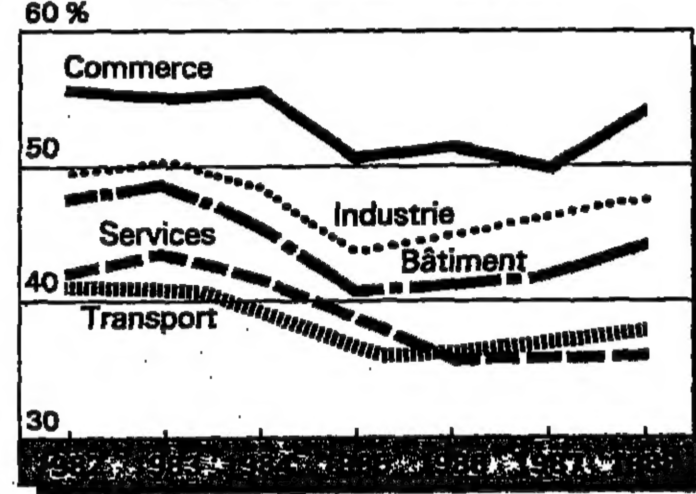
par grand secteur d'activité

selon le sexe et la catégorie

Ecart entre le gain horaire moyen ouvrier et le SMIC pour l'ensemble des activités



par grand secteur d'activité



« La Valeur économique du patrimoine », de Xavier Greffe

Ce monument, quand le visite-t-on ?

LE *couple culture-argent* a toujours vécu une histoire agitée. Artistes n'ayant que mépris pour les bourgeois philistins ou, au contraire, créateurs soutenus par le mécénat depuis les temps les plus reculés. Contrastes qui s'accusent de nos jours avec le développement de l'industrie culturelle, de la « marchandisation » des loisirs, de la spéculation sur les tableaux, de la « sponsorisation » des spectacles, etc.

Comment garder son sang-froid dans ce chassé-croisé d'influences ? Xavier Greffe vient de répondre excellemment à la question sur un point précis : *la Valeur économique du patrimoine*. Son livre fera date pour plusieurs raisons. Il met sur la table tous les éléments d'un sujet complexe, refuse les modes comme les *a priori* et surtout, dégage une nouvelle manière de réfléchir sur l'application de règles et de chiffres à un domaine de biens non homogènes, non reproductibles, qui entrent évidemment fort mal dans le champ économique et qui pourtant ne peuvent lui échapper. Enfin, il ajoute une pierre de plus à l'important édifice conceptuel dressé depuis deux siècles sur la théorie de la valeur.

La prudence est la première vertu dont se réclame Xavier Greffe dans son ouvrage. *« La logique économique ne saurait décider de l'intérêt d'un monument, de sa réutilisation ou même de sa destruction au profit d'autres édifices*, écrit-il. *Mais les monuments ont nécessairement une dimension économique et rien n'interdit donc de voir dans quelle mesure leur aménagement et leur affectation peut contribuer à renforcer le bien-être d'une collectivité. »* Sur la corde raide, quelle sorte de balancier utiliser ?

Avant de répondre, il faut bien apprécier le parcours, c'est-à-dire circonscrire le concept de patrimoine collectif. On se rend compte *qu'il s'élargit de plus en plus* : châteaux, palais, églises, certes, mais aussi monuments industriels, paysages, objets mobiliers, outils, vieilles affiches, etc., où le regard porté peut donner des émotions esthétiques, historiques, scientifiques, techniques.

Ces biens relèvent de la conservation, de la restauration, de l'utilisation, peut-être de l'animation, et c'est en cela qu'elles touchent l'économiste. Xavier Greffe va alors creuser de plus en plus profond pour répondre à la question : *« Comment faire en sorte que la différence entre l'utilité sociale et le faible rendement monétaire immédiat de certaines activités patrimoniales n'empêche pas de prendre des décisions hautement profitables à la société ? »*

L'exploitation d'un site

S'intéressant d'abord à la demande de patrimoine, notre auteur examine les différents aspects de sa valeur, insistant cette fois sur la valeur économique et sociale du fait des retombées de toutes sortes de l'exploitation d'un site. Pour l'analyse économique il est important de décrocher le « support » et les *« services »* qui en découlent et de dégager la *valeur d'option*, c'est-à-dire *« ce que les non-utilisateurs actuels d'un bien seraient disposés à payer pour maintenir les possibilités de consommation à l'avenir »*.

A propos de l'offre de patrimoine, l'approche économique paraît plus embarrassante. Pourtant, on ne peut nier qu'il y ait *« production »* (on *« classe »* de nouveaux sites ou l'on crée d'autres services) et l'exploitation d'un gisement patrimonial passe par la présence d'une grande quantité de travail, les contraintes de la puissance publique conduisant à des arbitrages, etc.

La régulation entre offre et demande de patrimoine doit être envisagée selon d'autres critères *que ceux du marché classique*, pense Xavier Greffe. Il se réfère à l'écosystème. Ainsi les politiques publiques devront s'appuyer sur la capacité de la société à susciter un intérêt pour le patrimoine et sa protection. *« Pour changer les choses, il faut changer le regard... sur les choses. »* D'où la constitution d'un environnement favorable aux décisions de conservation (encouragement des métiers de la restructuration ; promotion de matériaux adéquats ; valorisation de la signification de tel monument pour la mémoire collective ; manifestations, *« portes ouvertes »* ; émissions de télévision dont l'exemple le plus probant fut la série « Chefs-d'œuvre en péril »).

La deuxième partie du livre de Xavier Greffe s'adresse davantage aux experts, gorgées de courbes, de tableaux et de chiffres. Notre auteur, avec science et conscience, s'emploie à chercher les meilleurs outils de la décision, jugeant incomplets, ambigus ou dangereux les critères classiques de rentabilité des investissements, l'analyse d'impact, le système coût-bénéfice.

Le choix devrait être préparé par ce que Xavier Greffe appelle l'*« analyse institutionnelle »*. Son enjeu ne devrait pas être seulement de mettre en évidence un surplus net collectif, mais de montrer les conditions dans lesquelles ce surplus potentiel deviendra réel.

Jamais, à notre connaissance, on avait poussé aussi loin la recherche sur l'aide à la décision dans le champ de la stratégie patrimoniale. Il était temps qu'un grand économiste intervienne dans un débat où parfois le doigt mouillé est encore plus utilisé que la politique de clocher.

PIERRE DROUIN

► *La Valeur économique du patrimoine. La demande et l'offre de monuments*, de Xavier Greffe. Ed. Anthropos. Diffusion Economica. 254 p., 150 F.

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

La rupture avec le socialisme

ALORS que du côté des banques françaises, on a jusqu'à maintenant entendu, concernant leurs projets dans l'Est européen, qu'elles ne voulaient pas en avoir, et du côté des entreprises, un langage un peu moins négatif mais très circonspect, l'Elysée et le gouvernement n'ont été à court ni d'idées ni d'initiatives. On n'a pas été long pour définir une sorte de doctrine officielle. Pour avoir déjà passablement servie, on ne peut sans examen, et sans attendre l'épreuve des faits, lui dénier le mérite d'exister. Elle doit se déployer dans deux directions, avec, pour chacune d'elle, des méthodes et des moyens très différents. Les deux, cependant, ne manquent pas d'ambition, bien qu'il s'agisse dans les deux cas de jouer le rôle à première vue modeste d'accompagnateur.

Ce qui justifie d'emblée un certain scepticisme, c'est le postulat sur lequel repose tout l'exercice. Ce postulat se présente sous forme d'une antithèse : le contraire du dirigisme d'Etat et de l'économie bureaucratisée qu'il sécrète, c'est le capitalisme sauvage. Celui-ci, pour être par nature plus exubérant que celui-là, n'en est pas moins détestable et générateur d'insupportables inégalités. Il faut donc se garder comme de la peste de tomber d'un extrême dans l'autre. C'est ici que l'expérience de la France peut être utile et qu'elle ne s'est pas fait prier pour le faire savoir.

Historiquement, pratiquement, théoriquement, les arguments ne manquent pas pour contester cette vue contrastée des choses. On est mis en présence d'une opposition tout à fait artificielle que l'emploi du mot « sauvage » permet de mettre en lumière sans beaucoup d'effort. Sauvage évoque l'idée d'état de nature où la seule loi qui s'impose est celle du plus fort. Le péril, ce serait donc de voir l'anarchie se substituer à l'ordre planifié d'autrefois. Cependant, si une économie à planification centralisée peut se caractériser en effet par un excès pathologique d'instructions et d'ordres au pluriel, elle est créatrice de beaucoup de choses – le gaspillage, l'absence de rendement, le dénuement qui en résulte, la corruption, et j'en passe, – mais certainement pas d'ordre au sens singulier et noble du terme.

Si le débat est faussé de nos jours, c'est à cause de l'exemple en bonne partie caricatural d'une économie de marché que donnent les idéologues du libéralisme. Dans la Grande-Bretagne de Mme Thatcher, on se flatte d'avoir créé des centaines de milliers d'emplois féminins à mi-temps, ceux que « réclament les intéressés ». On oublie de se demander pourquoi ces dernières sont si nombreuses à ne vouloir travailler qu'à mi-temps. C'est une question dont on discute beaucoup actuellement de l'autre côté de la Manche. Dans une proportion évidemment difficile à définir en l'absence d'enquêtes honnêtes et précises (deux exigences rarement satisfaites), la réponse paraît bien être celle-ci : c'est parce qu'il n'y a pas de services de crèche et de garderie d'enfants dignes de ce nom que les femmes ne cherchent pas l'emploi stable et susceptible de promotion dont elles n'osent même pas rêver.

On pourrait multiplier les exemples où l'on verrait l'appauvrissement de l'Etat, comme dirait Michel Rocard, expliquer beaucoup des phénomènes de « sauvagerie » capitaliste. Adam Smith, que les néo-libéraux (et Mme Thatcher) citent à tout bout de champ, assignait à une économie libre deux objectifs : élever le niveau de vie des habitants et enrichir le prince. Aux Etats-Unis, le pouvoir d'achat des salariés n'a guère augmenté depuis 1975 et l'Etat, comme en Grande-Bretagne, manque terriblement de ressources pour assurer les besoins les plus importants : écoles, entretien des ponts, etc. La raison en est peut-être que beaucoup des réformes et des mesures de déréglementation appliquées depuis douze ou treize ans ont surtout concerné (pas toutes, heureusement) la banque, la Bourse, les activités financières en général.

Cependant, encore aujourd'hui le « modèle » de l'économie de marché, c'est tout autre chose. Comme tout le monde en profite, on n'en prend pas conscience. C'est grâce à l'ordre économique qui s'institue de lui-même à partir du moment où les pouvoirs publics (indépendants les uns des autres, comme dans les pays fédéraux, ou plus hiérarchisés comme ils le sont chez nous), assument leur responsabilité de maintenir la valeur de la monnaie, d'assurer le renouvellement des équipements publics, de garantir la liberté des transactions et des échanges (avec l'extérieur notamment), c'est grâce, disais-je à ces mesures d'ordre, impliquant la liberté des prix et des salaires, mais aussi la discipline des entreprises – au besoin par la menace de faillite – et des banques – par un minimum de régulation du crédit, – que d'innombrables biens et services sont produits et offerts *grosso modo* au plus bas prix possible, compte tenu de l'état d'avancement des techniques de fabrication et du profit en l'absence duquel on entre dans l'engrenage infernal des subventions, des contrôles qu'elles appellent nécessairement. . et, pour finir, de la planification.

DE cet engrenage, comment sortir, quand on y est pris jusqu'au cou ? La France de M. François Mitterrand, qui voulait naguère rompre avec le capitalisme, a entrepris d'accompagner de ses conseils les pays en rupture de socialisme. Elle l'a notamment fait par la voix du secrétaire d'Etat au Plan, un titre, soit dit en passant, qu'on serait quasiment honteux d'arborer à Varsovie où à Prague, mais qui se porte encore assez bien à Paris. Les choses sont ainsi bien claires, à la manière élyséenne à laquelle on est habitué (sans s'y accommoder nécessairement). Le président peut d'un côté dénoncer à la télévision la faillite du « libéralisme » et, d'un autre côté, Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan, peut expliquer comment, pour franchir l'obstacle, Moscou fait appel à l'expertise (va pour un anglicisme de plus !) que la France a développé en la matière, grâce à l'existence d'un « plan » qui s'est bien inséré dans les mécanismes de l'économie libérale (interview donnée à notre confrère *la Tribune de l'expansion*, le 30 mars dernier).

D'après ce que l'on croit savoir, les offres de services du secrétaire d'Etat – français – au Plan n'ont pas séduit autant à Prague (sauf peut-être auprès des ministres qui cherchent à gagner du temps) qu'à Moscou. La raison n'en est pas un désaccord sur l'objectif à atteindre *in fine*. Sur ce point, Lionel Stoléru s'est expliqué (dans un article publié dans les colonnes de notre journal, éditions du 16 février, sous le titre : « Un plan Monnet pour l'Est ») dans des termes propres à emporter l'adhésion des plus exigeants : *« Cette notion d'incompatibilité entre le Plan et le marché mérite d'être précisée : qu'il s'agisse du niveau conceptuel ou des exigences pratiques, c'est sur le système de prix que toute synthèse entre plan et marché achoppe et échoue. »*

L'idée est donc de faire profiter l'URSS (et d'autres candidats éventuels) de l'expérience française consistant à passer d'une *économie hautement dirigée* (comme l'était la nôtre avec le lancement du premier plan Monnet, où l'objectif de production de charbon était fixé au million de tonnes près) à *une économie de marché*. N'épiloguons pas sur le temps gagné ou plus vraisemblablement perdu par la France à vouloir jusqu'à une époque tardive concilier les méthodes que Lionel Stoléru juge à juste titre incompatibles : faut-il rappeler que la majorité de gauche élue en 1981 devait vite rétablir le contrôle des prix à peu près supprimé (mais pas dans les textes) par le gouvernement Barre ? Il me semble que le débat entre le « gradualisme » et la thérapeuthique de choc doit être, dans une certaine mesure, dépassé, à condition toutefois que la période de transition ne soit pas un prétexte pour perpétuer, sous un autre nom, les méthodes qui ont fait à satiété la preuve de leur nocivité. En matière d'échanges extérieurs, par exemple, une transition acceptable pourrait consister à instituer d'abord des droits de douanes relativement élevés (mais pas prohibitifs) et à les abaisser sur quatre ou cinq ans, mais à s'interdire, dès le départ, tout contingentement. Ce dernier, en effet, supprime radicalement la concurrence étrangère et donne lieu à de multiples trafics d'influence à l'occasion de la distribution des rares « quotas d'importation ».

L'INQUIÉTANT, dans plusieurs des propositions de Lionel Stoléru est que ce qu'il considère comme *« incompatible avec le marché »* pour la troisième et dernière phase lui paraît recommandable pour les phases de transition. Il semble considérer comme de l'inflation une hausse des prix résultant de la réduction (*a fortiori* de la suppression) des subventions, alors que l'inflation véritable ne peut créer que par un dérèglement de l'émission de monnaie et de crédit, dérèglement auquel il convient de mettre fin dès le début, à l'exemple de ce que fit le grand (par la pensée et la détermination) Ludwig Erhard, en Allemagne occidentale après la réforme monétaire de juin 1948.

Cette analyse le conduit à préconiser des prix administrés pour les biens les plus nécessaires, autant dire pour presque toutes les transactions dans des pays où l'on manque de tout. Le premier précepte si l'on veut suivre une politique d'inspiration libérale, *c'est de ne prendre ni les producteurs, ni les commerçants, ni les consommateurs pour des enfants* – ils ne le seraient pas même après cent ans de communisme ! – et de ne pas prendre systématiquement les bureaucrates pour des adultes (dans l'ordre de la vie économique s'entend).

Quant à l'autre initiative française, il s'agit, évidemment, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui, elle, doit être dotée de moyens financiers très importants et dont le modèle est la Banque mondiale. Après quarante-quatre ans d'existence, celle-ci cherche sa voie. Après s'être spécialisée dans le financement des grands projets d'infrastucture, elle en est arrivée, plus récemment, à soutenir indirectement l'économie « informelle », pépinière des futurs entrepreneurs du secteur privé. Son rôle se distingue de plus en plus mal de celui du Fonds monétaire, dans la mesure où les crédits en devises aboutissent toujours à la même caisse. La BERD se révèlera-t-elle comme un organisme propre à faciliter la transition ou, au contraire, à la prolonger indûment en fournissant aux équipes en place des moyens financiers de secours ?

A TRAVERS LES REVUES

Par Michel BEAUD

God Save the Earth

« LE *monde peut-il être sauvé ?* » Gus Speth, du World Ressources Institute de Washington, pose le problème d'emblée (1). Il présente des faits massifs : le passage d'émissions modérées à d'énormes rejets chimiques ; le passage de dommages manifestes localisés à des sources multiples et diffuses de micro-toxicité ; l'extension du phénomène des pays anciennement industrialisés vers les autres ; et, finalement, le passage des effets locaux aux effets globaux, avec une imbrication croissante des différents processus.

Il exprime des convictions étayées : le moment pour agir, c'est maintenant ; la voie, c'est ensemble ; et une clé essentielle, c'est la politique énergétique. Et il dégage un ensemble de solutions cohérent avec son diagnostic :

- améliorer fortement l'efficacité de l'usage des combustibles fossiles ;
- développer d'une manière prioritaire les sources d'énergies non fossiles ;
- éliminer totalement les CFC-chlorofluorocarbones avant la fin du siècle ;
- arrêter la déforestation en zones tropicales et engager un processus mondial de reforestation ;
- stabiliser la population mondiale aussi près que possible de 8 milliards (1).

Gus Speth, on le voit, traite de la chimie de l'atmosphère, de géoéconomie, d'économie de l'industrie et de l'énergie, de démographie... Il brosse à gros traits l'esquisse d'une fresque à la dimension des problèmes qu'il analyse. Sa démarche est-elle scientifique ? Y en a-t-il de meilleure pour traiter d'un problème aussi large, aussi complexe et aussi nouveau ?

La science économique, en son courant dominant, en propose une autre. Daniel A. Unterwood, de Central State University, et Paul G. King, de Denison University, en analysent la genèse à travers la pensée classique, la révolution marginaliste, les développements néoclassiques et notamment la prise en compte des externalités. Ils la caractérisent, outre la confiance dans le jeu des intérêts individuels et des marchés pour assurer l'optimum, par la conviction qu'il existe une capacité virtuellement illimitée de substitution du capital et de la technologie aux ressources environnementales, de telle sorte qu'il ne peut y avoir de pénurie absolue : elle ne peut être que relative ; et il n'y a pas de monde à sauver : il n'y a que les conditions de l'équilibre à assurer (2).

Dans cette perspective, Brigitte Desaigues, de l'université Paris-I, et Patrick Point, du CNRS-Laboratoire d'analyse et de recherche économiques, examinent, dans le numéro consacré par la *Revue économique* à l'« Economie de l'environnement et du patrimoine naturel », *« les méthodes de détermination d'indicateurs de valeur ayant la dimension de prix pour les composantes du patrimoine naturel »* (3). Ils parviennent à la conclusion que *« l'évaluation des services livrés par les actifs naturels, hors marché ou mal pris en compte par le marché, devient un art praticable »*. Cela signifie certes que les virtuoses de cet art auront élargi leur répertoire. Mais il est à craindre que les décideurs n'en seront pas mieux éclairés, face aux risques globaux, qu'ils ne l'ont été face aux problèmes du sous-développement ou du chômage massif (*voir notre encadré* « Comprendre... »).

Au bord du gouffre

Car de tels problèmes ne peuvent être saisis ni pensés dans un univers réduit au seul espace des marchés ; sans doute ne peuvent-ils non plus, compte tenu de la complexité de leurs déterminations et de leurs implications, être analysés si on les rabat sur le seul champ de l'économie. Et la démarche qui consisterait à remonter la chaîne des « causes immédiates » n'est sans doute pas suffisante pour expliquer des phénomènes marqués par l'interdépendance et la complexité.

Il faut donc maintenir large ouvert l'effort de recherche et d'explication.

C'est ce que s'efforce de faire Olivier Godard, du CNRS-Centre international de recherche sur l'environnement et le développement, en mettant en avant les « systèmes de légitimité » (4), générateurs d'une pluralité de rationalités, dans une démarche qui, nous semble-t-il, s'apparente à celle de l'école de la convention.

C'est ce que fait le mathématicien soviétique Nikita N. Moiseev (5), en se référant à la fois à Vladimir Ivanovitch Vernadski et à Pierre Teilhard de Chardin. Ayant souligné les différentes menaces qui pèsent sur la planète et le vivant, parmi lesquelles il range les risques nucléaires, il constate que nous sommes entrés dans une ère profondément nouvelle. Ce que prévoyait Vernadski au début du siècle est en cours : l'homme est devenu « une force géogénique majeure » et l'humanité, désormais, doit *« assumer la responsabilité du destin futur de la planète »* ; elle a notamment à *« déterminer les limites admissibles de l'activité humaine »*.

Elle se trouve désormais devant ce problème-clé : *« Quelles garanties y-a-t-il que la société, même sachant où est le bord du gouffre, ne fera pas tout de même ce pas fatal qui la précipitera dans l'abîme ? »* Et N. Moiseev de proposer la création d'*« instituts de conciliation »* et d'un *« magistère »* mondial, l'affirmation d'une éthique nouvelle adaptée à notre temps, des *« programmes civilisateurs planétaires »* pour aider à la prise de conscience des réalités et des responsabilités nouvelles...

Nous sommes loin, pourront penser certains, de l'économie. Si, au contraire, nous étions au cœur des problèmes auxquels elle est confrontée ? Si la modestie scientifique commençait par reconnaître les limites du champ sur lequel on travaille, et donc à réfléchir à son articulation d'une part avec les autres disciplines scientifiques, et d'autre part avec l'éthique et le politique.

C'est, d'une certaine manière, la voie qu'a choisie Claude Henry, du Laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique (6). Comme économiste, il se réfère explicitement à la pensée néoclassique et en met en œuvre les analyses ; mais il le fait dans un cadre où quelques choix éthiques et politiques sont préalables à l'analyse et au calcul. Car *« à la fois les externalités caractéristiques des rapports au patrimoine naturel et les problèmes de la communication entre générations font que l'association d'un système de prix à une allocation soutenable ne peut pas résulter de l'interaction, laissée à elle-même, d'agents économiques poursuivant chacun leur intérêt particulier »*.

Des institutions d'intérêt collectif – présent ou futur – sont indispensables : fixation de l'objectif général à atteindre, comme dans le cas de la récupération d'emballages en aluminium ; médiateur institutionnel, indispensable au bon fonctionnement d'un marché des « droits à polluer », impératif éthique qui peut prendre la forme du « principe de copropriété », pour éviter que les intérêts des générations à venir ne soient sacrifiés à l'égoïsme et à l'imprévoyance des générations actuelles.

Ainsi appliqués à bon escient, et s'il le faut « en conscience », les outils économiques peuvent, face aux risques globaux, nous aider à comprendre et à choisir.

(1) Gus Speth, « Can the world be saved ? », *Ecological Economics*, December 1989 (Elsevier Science Publishers, PO Box 211, 1000 AE Amsterdam, Pays-Bas).

(2) Daniel A. Unterwood et Paul G. King, « On the ideological foundations of environmental policy », *Ecological Economics*, December 1989.

(3) Brigitte Desaigues et Patrick Point, « Les méthodes de détermination d'indicateurs de valeur ayant la dimension de prix pour les composantes du patrimoine naturel », *Revue économique*, mars 1990 (54, boulevard Raspail, 75006 Paris, abonnements : PNESP, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris).

(4) Olivier Godard, « Environnement, mode de coordination et système de légitimité : analyse de la catégorie de patrimoine naturel », *Revue économique*, mars 1990.

(5) Nikita N. Moiseev, « Réflexion sur la noosphère : un humanisme pour notre temps », *Revue internationale des sciences sociales*, novembre 1989, (UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris).

(6) Claude Henry, « Efficacité économique et impératifs éthiques : l'environnement en copropriété », *Revue économique*, mars 1990.

Kaléidoscope

- L'assurance européenne : la grande transformation, important numéro spécial de la *Revue d'économie financière*, décembre 1989.
- L'espace français : communes, métropoles, régions, numéro d'*Economie et statistique*, mars 1990. Un système productif régional : l'économie du Charolais, *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*, 3e trimestre 1989.
- Economie alimentaire en Afrique : la purge libérale, *Politique africaine*, mars 1990. Les conséquences des politiques agricoles à la lumière du modèle Walras, *Revue économique de l'OCDE*, hiver 1989-1990.
- Interdépendance économique : le défi des années 90, dossier spécial de *Politique internationale*, hiver 1989-1990. Industrialisation : du colbertisme aux télécommunications, numéro d'*Histoire, économie et société*, 3e trimestre 1989. Travail au noir, échanges économiques au sein de la parentèle, *Sociologie du travail*, 1990, no 1. Cessations d'activité et retraites en France, *Revue de l'IRES*, hiver 1990.
- Crise dans les économies « socialistes » ; taylorisme en France et en Allemagne entre les deux guerres ; tableau économique de Quesnay, *Revue d'économie politique*, janvier-février 1990. Une analyse de la perestroïka, *Chroniques Sédéis*, 15 mars 1990 : la même perestroïka vue par M. Gorbatchev et la Commission trilatérale, *la Pensée*, janvier-février 1990. Coopérations de l'OCDE, de la Suisse et de l'URSS avec le tiers-monde, *Informations et commentaires*, janvier-mars 1990.
- Egypte, années 80 : éléments pour un bilan de l'« ouverture », fort numéro de la *Revue Tiers-Monde*, janvier-mars 1990. Chine : le vieillissement, *Population*, juillet-octobre 1989, le logement, *le Courrier des pays de l'Est*, janvier 1990. Perspectives démographiques mondiales, *Futuribles*, mars 1990.
- Nouveaux hommages à Maurice Allais : dans les *Annales d'économie et de statistique*, avril-juin 1989 et dans la *Revue canadienne d'études du développement*, 1989, no 2.
- Et, pour initiés seulement, le numéro dirigé par Jacques Lesourne et consacré à « la science économique et l'auto-organisation », d'*Economie appliquée*, 1989, no 3.

Comprendre...

Comprendre, conseiller, tel est, selon Edmond Malinvaud, du Collège de France, le double objet de la discipline économique. Pour l'essentiel, les voies de la connaissance lui paraissent bien balisées : une combinaison adéquate de la recherche inductive avec la conceptualisation et la théorie déductive ; un juste équilibre à trouver pour chaque programme de recherche, comme cela a été fait pour la théorie du déséquilibre, entre approfondissement et renouvellement ; une ambition raisonnable dans l'effort d'explication des phénomènes.

Là, précisément, nous nous trouvons *« devant un dilemme : ou bien concentrer notre attention sur les causes immédiates et obtenir alors des conclusions assez sûres, avant de poursuivre nos recherches en remontant à chaque fois un maillon bien identifié de la chaîne causale que nous explorons ; ou bien abandonner l'exigence trop sévère d'une objectivité comparable à celle atteinte dans les sciences de la nature, afin de pouvoir dégager les causes premières des grands phénomènes qui font la vie des sociétés (...). Devant ce dilemme je n'hésite pas : il revient aux économistes de faire le premier choix »*.

Inversement, la fonction de conseiller a, selon Edmond Malinvaud, été mal assumée : *« Les conseils donnés par les économistes n'ont pas toujours été adéquats »*, et notamment en ce qui concerne le chômage, les problèmes du sous-développement et la fiscalité. Cela peut s'expliquer, dans certains cas, par *« les lacunes de notre information objective »*, à quoi s'ajoutent, parfois, le *« dogmetisme »* et, trop souvent, le *« manque de modestie »*.

► **Edmond Malinvaud, « Propos de circonstance sur les orientations de la discipline économique », *Annales-Economies, sociétés, civilisations*, janvier-février 1990 (54, boulevard Raspail, 75006 Paris ; abonnements : A. Colin, BP 22, 41353 Vineuil).**

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Le règlement du différend commercial américano-japonais

Les lendemains gris d'un accord « historique »

Quelques jours après les congratulations réciproques de MM. Bush et Kaifu et la vague d'optimisme suscitée par l'accord intervenu le 5 avril dernier entre les Etats-Unis et le Japon sur l'ouverture du marché nippon aux produits américains, présenté comme un tournant *« historique »*, *on paraît de part* et d'autre du Pacifique plus sceptique (*le Monde du 7 avril*).

TOKYO

de notre correspondant

Les Américains entendent maintenir leur pression sur le Japon afin qu'il ouvre davantage son marché aux produits étrangers (un test de la détermination américaine sera, fin avril, la décision de Washington d'enquêter sur de nouveaux cas de pratiques jugées déloyales dont les Japonais se rendraient coupables). Surtout, à lire tête reposée les 32 pages de l'accord sur les obstacles structurels, celui-ci paraît un catalogue de bonnes intentions plus qu'un inventaire d'engagements concrets.

Si les réformes promises dans cet accord se concrétisent, elles entraîneront certes des changements importants dans la structure socio-économique nippone. Mais le caractère vague de la plupart de ces engagements laisse place à une bonne marge de manœuvre pour en éluder les aspects les plus drastiques. Moins d'une heure après la conclusion de l'accord à Washington, le ministre du commerce international et de l'industrie faisait d'ailleurs à Tokyo une conférence de presse au cours de laquelle il soulignait les limites des « sacrifices » nippons.

Aucune instance n'a été chargée de suivre la mise en application des réformes promises et d'en évaluer les résultats. Ni du côté japonais (M. Kaifu n'a pas réussi à imposer à son parti la constitution d'une « cellule » composée de fonctionnaires et de députés conservateurs chargés d'assurer l'exécution des engagements) et encore moins du côté américain.

Engagements imprécis

Les Etats-Unis ont aussi fait des promesses, dont on parle peu il est vrai, qui théoriquement constituent le pendant à celles des Japonais (réduire leur déficit budgétaire et encourager l'épargne). L'exemple du rapport Maekawa de 1986, sur les *« ajustements structurels destinés à promouvoir l'harmonie internationale »* constitue de ce point de vue un précédent. Il contribua certes à une réorientation de la croissance économique nippone, dont le « moteur » allait devenir la demande interne et non plus les exportations. Mais nombre des mesures de libéralisation qu'il préconisait restèrent lettre morte. Elles sont reprises dans le nouvel accord. Les obstacles politiques qui existaient il y a trois ans n'en demeurent pas moins. L'opposition des petits commerçants (1,6 million) à la réforme de la loi sur les grandes surfaces et celle du patronat aux renforcement des dispositions de la loi anti-monopole en sont des exemples. Sur ce dernier point, les engagements japonais sont d'ailleurs *imprécis (renforcement* des contrôles de la Fair Trade Commission et augmentation du montant des pénalités frappant les entreprises en infraction qui devraient passer de 2 % à 4 % de leurs ventes).

La presse japonaise dans son ensemble reste prudente dans ses commentaires de l'accord. Elle estime que le mérite de celui-ci a été d'éviter la crise, ou du moins de la différer. Pour beaucoup de commentateurs, en effet, alors que les Américains pensent que cet accord constitue une étape et qu'ils entendent poursuivre leur pression, les Japonais tendent à y voir l'aboutissement des négociations. *Il faudrait donc s'attendre*, estiment-ils, que la tension entre les deux pays persiste d'autant plus que l'accord sur les obstacles stuctu-rels n'aura pas d'influence sur le problème du déficit commercial américain qui suscite des réactions émotionnelles de l'autre côté du Pacifique. Le dernier sondage, effectué aux Etats-Unis à la demande du ministère des affaires étrangères japonais, et rendu public lundi 9 avril montre que 40 % des Américains interrogés pensent que le Japon est un allié en qui ils ne peuvent pas avoir confiance (contre 29 % l'année dernière).

Le premier ministre Kaifu, dont le prestige a pu sembler rehaussé par l'accord américano-nippon, reste en fait sur « la corde raide » comme l'écrivait récemment le quotidien *Sankei*. Sa position demeure d'autant plus fragile que non seulement les rapports de forces au sein du parti conservateur n'ont pas changé mais qu'il se trouve aujourd'hui confronté à la difficulté de traduire dans les faits les engagements pris à l'égard des Etats-Unis. Tâche délicate *compte tenu entre autres de la présence* à la Chambre haute d'une opposition majoritaire qui entend prendre la défense du petit commerce menacé par les réforme de la loi sur les grandes surfaces promises aux Américains.

PHILIPPE PONS

Quand le Japon fait peur

Aucun candidat pour un stage gratuit de trois mois à Tokyo

La fascination qu'exerce le Japon conduirait-elle les entreprises françaises et européennes à une réaction paralysante de peur qui les empêcherait d'avoir le courage d'aller découvrir le modèle sur place ?

Les difficultés que rencontre le cabinet KPMG-Peat Marwick consultants pour trouver des candidats à un stage de longue durée et quasiment gratuit tendent à le faire croire. Depuis des mois, Mmes Françoise Lécuyer et *Véronique Dupas cherchent* désespérément à remplir les places disponibles. Alors que les listes devaient être closes le 9 mars dernier, elles n'ont toujours personne ! Seule consolation : dans les autres pays où KPMG-Peat Marwick a été chargé de la même mission, RFA, Espagne, Grèce et Pays-Bas, l'échec est tout aussi patent.

Pourtant, le programme aurait dû plaire. Organisé par le Centre de coopération industrielle entre la CEE et le Japon et financé par *la Commission européenne et le* ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI), il permet à quinze cadres français, âgés de plus de 35 ans, de suivre à Tokyo l'une des deux sessions annuelles de trois mois pour une formation intensive. Seuls les frais de voyage aller-retour et de séjour sont à la charge des participants, le coût des stages et des déplacements au Japon étant supporté par le Centre de coopération industrielle lui-même.

Aucune entreprise intéressée

Pendant la première partie du cycle d'enseignement, les stagiaires suivent des cours donnés par des spécialistes japonais, s'initient aux réalités japonaises et à la langue, mais surtout apprennent à connaître les méthodes de gestion ou de production selon l'une des deux options retenues, « manager » ou ingénieur. Pendant ce temps, ils visitent également une vingtaine d'entreprises qui ont un rapport avec leur propre activité professionnelle. Dans un deuxième temps, et pendant deux à quatre semaines, ils effectuent un stage dans une société proche de la leur pour compléter leur compréhension de la réalité économique nipponne.

Conçu pour des cadres sur le point d'être transférés au Japon, pour des sociétés voulant s'y établir, en relations d'affaires avec des entreprises japonaises ou encore désireuses de se renseigner sur des méthodes qui perturbent les habitudes occidentales, le programme est unique en son *genre et, malgré cela, ne séduit* pas. Aucune des deux cent cinquante entreprises françaises contactées, et parmi les plus grandes, ne s'est déclarée intéressée, soit qu'elles considèrent le stage trop long, qu'elles ont déjà quelqu'un au Japon ou qu'elles ont fait un effort suffisant pour s'adapter.

Un mal profond

« Une minorité d'entre elles ne pensent pas au Japon ou ont peur d'y aller », constate Mme Lécuyer, surprise de voir certaines sociétés se reposer, pour une action aussi stratégique, sur le dynamisme des jeunes VSNE (volontaires du service national à l'étranger). *« Cela en dit long sur la capacité des entreprises à se doter des moyens pour mener une politique offensive ou audacieuse d'implantation »*, estime-t-elle.

Mais cette frilosité n'est ni hexagonale ni nouvelle. La Commission européenne avait elle aussi subi l'échec dans la mise en place des six précédents stages et avait donc décidé de s'en remettre à des professionnels en confiant le dossier à plusieurs cabinets de conseil dans l'Europe des Douze. Les obstacles rencontrés par Peat Marwick prouvent que le mal est plus profond.

ALAIN LEBAUBE

L'application de la loi de « respiration » du secteur public

Les salariés d'une filiale de Rhône-Poulenc contestent la cession de leur usine

Réclamée à cor et à cri par certains, la « respiration » du secteur public n'est pourtant pas du goût de tout le monde. Ainsi à Colmar (Haut-Rhin), le projet de cession de l'usine de Rhône-Poulenc déclenche une certaine agitation parmi le personnel et quelques élus de la région qui attendent que l'Etat, actionnaire du grand groupe chimique, donne son avis sur cette affaire.

C'est le 26 mars dernier que les 150 salariés de l'usine de Colmar ont appris qu'ils allaient passer sous le contrôle du groupe allemand Freudenberg. *« Cela avait déjà été annoncé lors du comité central d'entreprise de septembre. Mais cela était alors présenté comme une opération de partenariat et non une cession »*, explique Jean-Marc Ettwiller, secrétaire CGT du comité d'entreprise de Colmar. Pour tenter de s'opposer à ce projet, l'intersyndicale CGT, CFDT, FO a déjà organisé plusieurs mouvements de grève, interpellé les élus de la région et utilisé toutes les armes prévues dans le Code du travail.

Procédure d'alerte

En fait, la cession de cette usine et de celle de Bezons dans la région parisienne sont des conséquences directes des choix stratégiques et de la réorganisation opérée par le groupe Rhône-Poulenc au cours des derniers mois. *« Dans le secteur des non-tissés qui représente environ 4 % du chiffre d'affaires du groupe, nous étions confrontés à une restructuration de la profession. Après avoir examiné la situation pendant deux ans au cours desquels nous n'avons pas trouvé d'occasion intéressante de rachat ou de joint-venture, nous avons préféré nous retirer de ce marché où nous n'étions plus de taille face à Hoechst ou Freudenberg »*, explique M. Michel de Rosen, directeur général du secteur fibres de Rhône-Poulenc. Cette analyse a donc entraîné la décision de céder l'usine de Bezons à l'autrichien OEMV et celle de Colmar au groupe Freudenberg. Ces choix sont contestés par les syndicalistes de Colmar qui estiment que les 400 millions de Francs investis dans leur usine au cours des cinq dernières années ont permis de la mettre à niveau en matière de compétitivité dans le secteur des produits d'étanchéité où elle réalise un chiffre d'affaires de 172 millions de Francs. Dans le cadre de la procédure d'alerte prévue par la loi du 1er mars 1984, *ils ont* commandé une expertise à un cabinet lyonnais et ont multiplié les démarches auprès des pouvoirs publics. Ils ne comprennent pas pourquoi Rhône-Poulenc veut se débarrasser d'eux et surtout ils admettent mal de devoir passer du statut de salarié d'entreprise nationalisée à celui de salarié d'un groupe étranger.

Le changement cependant ne devrait pas être brutal. Et les dirigeants de Rhône-Poulenc, qui ont prévu qu'elle soit étalée sur deux ou trois ans, comptent sur cette période pour calmer les esprits. Pour l'usine de Colmar, comme pour celle de Bezons d'ailleurs, l'opération de cession doit en effet débuter par une sorte de partenariat dans lequel Rhône-Poulenc devrait conserver 40 % de ces sociétés. C'est dans un second temps seulement que la cession dont le montant est tenu secret sera totalement réalisée.

En attendant, la balle est dans le camp du gouvernement. La loi de juillet 1986 dite de « respiration du secteur public » prévoit en effet que l'Etat peut mettre son veto à ce genre d'opérations. Il dispose pour cela de dix jours de réflexion. Passé ce délai, une non-réponse équivaut à une approbation. Le dossier a été transmis au ministère de l'industrie, auquel revient la responsabilité d'arbitrer entre des salariés qui refusent d'être *« dénationalisés »* et les choix stratégiques d'un grand groupe industriel. Il ne s'agit cependant pas d'une première : entre 1986 et 1988, selon le Haut Conseil du secteur public, 252 entreprises de moins de 1000 personnes ont déjà basculé du public au privé.

FRANÇOISE CHIROT

EN BREF

□ **Manifestation contre le TGV-Méditerranée.** – Mille deux cents personnes environ, portant des banderoles *« Non au TGV »*, ont occupé samedi 14 avril dans l'après-midi les voies SNCF à Barbentane (Bouches-du-Rhône), interrompant pendant trois heures la circulation sur la ligne Paris-Marseille. Les trains ont été retenus dans les gares d'Avignon et de Marseille. Les manifestants protestaient contre le tracé proposé par la SNCF pour la future ligne TGV. – *Méditerranée.*

□ **Hausse des tarifs aériens chinois pour les étrangers.** – L'administration chinoise de l'aviation civile a annoncé samedi 14 avril que les étrangers devront payer 14,5 % plus cher leurs billets sur les vols intérieurs, à la suite d'une dévaluation du renminbi yuan. La hausse s'applique aussi aux Chinois résidant à l'étranger, ainsi qu'aux habitants de Hongkong, Macao et Taïwan. Toutefois les voyages de groupe organisés par des organismes de voyage chinois continueront à bénéficier de tarifs préférentiels.

En vertu d'un accord franco-iranien

La firme GTM Entrepose pourrait reconstruire le terminal pétrolier de Kharg

Selon le quotidien iranien *Kayhan* du dimanche 15 avril, l'Iran et la France auraient signé un contrat portant sur la reconstruction du terminal pétrolier de l'île de Kharg. Situé dans le nord du Golfe, ce terminal, le plus gros du monde, a été gravement endommagé lors des bombardements de l'aviation irakienne pendant la guerre avec l'Iran. Le 17 août 1982, l'Irak avait décrété le blocus de ces installations pétrolières avant de les bombarder une centaine de fois jusqu'à la fin des hostilités en août 1988.

Les travaux de remise en état ont semble-t-il été confiés au groupe français GTM Entrepose (*via* sa filiale ETPM) et portent sur un montant de 230 millions de dollars (1,3 milliard de francs). *Kayhan*, qui ne cite pas ses sources, précise que GTM Entrepose avait largement participé à la construction du terminal de Kharg au début des années 70.

Ce complexe est le débouché naturel de la raffinerie d'Abadan (à 250 km au nord-est de Kharg) et voit transiter la quasi-totalité des exportations de brut iranien. Sa remise en état est jugée prioritaire et vitale pour la relance de la production de brut iranien.

ETRANGER

AUSTRALIE : le spectre de la dette

L'assainissement des finances extérieures constitue la priorité des priorités

***C'est le sujet préféré* des Cassandre en Australie. Depuis le milieu des années 80, la question de la dette extérieure s'est imposée comme le principal marronnier du débat politique national. A intervalles réguliers, on voit surgir sur la scène des oracles aux sombres pronostics. Les plus optimistes annoncent l'imminence d'une sévère cure de pénitence tandis que les plus pessimistes brandissent le spectre de la récession, voire de la vassalisation du pays par les puissances créditrices.**

CAMBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique Sud

Dès 1986, le ministre de l'économie et des finances, M. Paul Keating, avait lui-même fait sensation en prédisant que, faute d'une vigoureuse politique de redressement, l'Australie sombrerait dans les *ornières d'une « république bananière »*. Mais la mise en garde n'a guère provoqué l'électrochoc escompté puisque, quatre ans plus tard, la dérive n'a toujours pas été enrayée. Pour les travaillistes qui ont été reconduits au pouvoir, fin mars, l'impératif de l'assainissement des finances extérieures est la priorité des priorités : elle va conditionner l'ensemble de leur politique économique et sociale.

Il est vrai que les chiffres ont de quoi donner le vertige. La dette extérieure nette atteint en 1989 le montant des 110 milliards de dollars australiens (environ *528 milliards* de francs), soit 32,2 % du PIB alors que ce pourcentage n'était que de 6 % en 1981. Une telle croissance exponentielle inflige au pays une charge de remboursement qui tend, comme il est de règle, à s'auto-alimenter. Ce service de la dette représente actuellement 20% des revenus à l'exportation, frôlant le seuil fatidique des 25 % considéré par les milieux financiers internationaux comme la cote d'alerte.

L'Australie paye là le prix de l'internationalisation de son économie, amorcée dès 1983 avec l'arrivée au pouvoir des travaillistes. La déréglementation du marché financier s'est ainsi accompagnée d'une vague d'achats d'actifs étrangers par des entreprises nationales qui ont abondamment recouru à l'emprunt pour financer leurs acquisitions. C'était l'époque où les fameux « raiders » australiens, les Alan Bond, Holmes et Court ou Kerry Packer ont commencé à défrayer la chronique. Leur appétit fut tel que le secteur privé engloutit aujourd'hui à lui seul 65 % de la dette extérieure du pays. Mais les affaires connaissaient alors des heures fastes.

Faillites retentissantes

Pourtant, vers la fin de la décennie, il a fallu déchanter. Alors que les dividendes des opérations à l'étranger ne s'engrangeaient que médiocrement, le passif, lui, s'alourdissait sous le double effet de l'érosion du dollar australien et de la flambée des taux d'intérêt. Et pour corser l'addition, la surchauffe de l'économie ouvrait *une brèche dans la balance* commerciale, conduisant les autorités à resserrer encore les écrous monétaires (18 % de taux d'intérêt à court terme) pour juguler la demande. Ce qui grevait davantage les comptes. En 1989, une grande compagnie sur cinq était surendettée.

Comment s'étonner dans ces conditions que l'Australie ait connu l'an dernier de retentissantes faillites et que les vaillants raiders d'hier – tel Alan Bond – aient achevé la décennie en arborant la mine défaite des anges déchus? Les travaillistes sont ainsi confrontés, au seuil des années 90, à une toute nouvelle donne. La cure d'austérité monétaire et budgétaire – l'Etat affiche un excédent record- ayant épuisé ses effets, ils vont devoir redoubler d'audace. Access Economics, une firme de consultants basée à Canberra, a calculé que, si aucune contre-offensive n'est résolument engagée à très court terme, la part de l'endettement dans le PIB grimpera du niveau actuel de 32 % à 60 % à la fin du siècle. *« Si nous ne réagissons pas,* explique M. Geoff Carmody, directeur d'Access Economics, *les milieux financiers internationaux nous obligeront de toute manière à réagir en nous imposant des conditions draconiennes. Autant donc anticiper plutôt que subir les événements. »*

Le traitement de choc préconisé par les milieux d'affaires, et auquel les travaillistes finissent par se rallier, se résume en une formule : « réformes micro-économiques ». Ce sera la grande affaire du quatrième mandat de Bob Hawke. L'idée est de poursuivre une déréglementation tous azimuts, jusque-là timidement engagée, afin d'améliorer la compétitivité extérieure de l'économie. Qu'il s'agisse des transports maritimes, ferroviaires ou aériens, des télécommunications ou de la production d'électricité, la recette proposée comprend les mêmes ingrédients : démanteler les barrières douanières et les monopoles dont dispose le secteur public afin d'injecter une bonne dose de concurrence privée – nationale ou étrangère. Les réformateurs souhaiteraient également introduire plus de flexibilité dans la réglementation sociale.

Le premier ministre Bob Hawke semble décidé à s'engager dans cette voie, même s'il est peu probable qu'il aille jusqu'à la privatisation de certaines entreprises publiques. Pour pragmatiques qu'ils soient, les travaillistes australiens ne partagent toutefois pas, sur ce chapitre, l'ardeur iconoclaste de leurs homologues néo-zélandais. Partisan du « ni ni », Bob Hawke aura bien besoin de cela pour faire avaler aux syndicats les remèdes de cheval à venir.

FREDERIC BOBIN

FINANCES

TOKYO, 16 avril ⬇

Bourse en baisse dollar en hausse

A la Bourse de Tokyo, la baisse s'est accentuée lundi 16 avril, dans *un marché étroit (230 millions de* titres échangés contre 300 millions vendredi 14 avril). L'indice Nikkei a clôturé à 28 463,18 yens, perdant 750,74 yens, soit une baisse de 2,6 %, après avoir perdu jusqu'à 818 points en milieu d'après-midi. Vendredi déjà, il en avait perdu 409,28 (– 1,3 %). Tous les secteurs ont été touchés par cette baisse, due, selon les opérateurs à des ventes d'arbitrage de titres liés à l'indice, en faveur d'achats sur le marché à terme, en raison de la faiblesse du yen et du marché des obligations.

En revanche, le dollar a monté vivement, terminant la journée à 159,42 yens contre 158,42 vendredi.

VALEURS	Cours du 13 avril	Cours du 16 avril
Akai	1 040	991
Bridgestone	1 440	1 410
Canon	1 740	1 710
Fuji Bank	2 580	2 580
Honda Motors	1 850	1 790
Matsushita Electric	2 220	2 190
Mitsubishi Heavy	900	900
Sony Corp.	8 550	8 350
Toyota Motors	2 380	2 310

□ **Nette diminution du nombre de caisses d'épargne en France en 1989.** – Selon un avis du ministère de l'économie et des finances publié au *Journal officiel* du dimanche 15 avril, le nombre d'établissements de crédit installés en France (métropole et outre-mer) s'élevait au 31 décembre 1989 à 2 063 contre 2 105 un an plus tôt, soit une baisse de 2 %. Cette diminution du nombre d'établissements s'explique par une baisse du nombre de caisses d'épargne (réseau Ecureuil), qui est passé de 301 à 224. En 1986, 401 caisses d'épargne avaient été dénombrées. La poursuite de cette tendance à la réduction du nombre de caisses d'épargne n'a pas été compensée l'an dernier par l'augmentation du nombre de banques (passé de 397 à 404) ni celle des sociétés financières (de 1 052 à 1 062) ou celle des maisons de titres (de 124 à 144).

Le Monde

La fête de Pâques célébrée avec ferveur dans les pays de l'Est

Le pape se réjouit devant le « réveil de nombreuses démocraties »

La fête de Pâques a été célébrée, dimanche 15 avril, à travers le monde chrétien, avec une ferveur particulière à l'est de l'Europe où, pour la première fois, dans certains pays, comme en Roumanie, elle a pu être célébrée librement. Jean-Paul II l'a souligné dimanche à Rome dans son traditionnel message de Pâques, face à une foule de cent cinquante mille pèlerins rassemblés place Saint-Pierre, sous une petite pluie d'avril. Il a particulièrement développé son point de vue sur la question lituanienne *(voir page 2).*

« Le réveil de nombreuses démocraties amène aujourd'hui les peuples au dialogue et à la confiance mutuels. Le monde comprend à nouveau que l'homme ne peut vivre sans Dieu, sans la vérité qui, en lui, le rend libre », a dit le pape, dont le message pascal, prononcé en cinquante-cinq langues, a été retransmis en direct par la télévision à des millions de fidèles de cinquante pays, y compris pour la première fois en URSS.

Dans son message, le pape s'est adressé *« à l'homme de notre temps »*. *« Seul le Christ ressuscité,* a-t-il dit, *peut combler entièrement l'aspiration irrépressible à la liberté ! Après les atrocités des deux guerres mondiales et de toutes les guerres, qui depuis cinquante ans, et souvent au nom d'idéologies athées, ont multiplié les victimes et semé la haine en tant nations ; après les années de dictature qui ont privé l'homme de ses libertés fondamentales, on redécouvre les vraies dimensions de l'esprit, celles que l'Eglise depuis toujours en révélant dans le Christ la vraie figure de l'homme. »*

Solidarité avec l'Afrique

Le pape a invité l'homme à se libérer de l'égoïsme et à accepter le partage et l'engagement pour les autres. *« Je suis allé au Sahel africain,* a-t-il dit, *et j'ai vu le sable qui envahit les villages, assèche les puits, brûle les yeux, rend squelettiques les enfants, paralyse les forces jeunes, qui apporte le désespoir, l'inanition, la maladie et la mort. La mort de faim et de soif. »*

« Homme d'aujourd'hui ! Nations riches de la civilisation de l'abondance, a poursuivi le pape, *ne soyez pas indifférents à tant de tragédies, prenez toujours plus vivement conscience qu'il faut aider ces populations qui luttent chaque jour pour leur survie. Soyez convaincus qu'il n'y a pas de liberté là où persiste la misère. Que la solidarité humaine et chrétienne soit le défi qui provoque votre conscience, afin que ce sable s'arrête, qu'il cède peu à peu la place à la promotion de la dignité humaine, qu'il fasse germer le blé du pain pour redonner le sourire, le travail, l'espérance et le progrès. »*

A Londres, l'archevêque de Cantorbéry, chef de l'Eglise anglicane, Mgr Robert Runcie, a également salué dans son sermon de Pâques les *« puissantes images de résurrection »* qu'ont été selon lui les bouleversements politiques survenus en Europe de l'Est et la libération de Nelson Mandela, actuellement en visite en Grande-Bretagne. *« Des gouvernements hostiles, des idéologies se faisant concurrence qui semblaient figés comme des statues, se sont mis soudain à bouger. En quelques mois nous avons vu des nations sortir de l'ombre et de la captivité vers le soleil de la liberté »*, a dit Mgr Runcie.

Des églises pleines à Moscou et à Bucarest

● URSS : à Moscou, les églises ont été remplies d'une foule de fidèles dans laquelle on pouvait voir de nombreux visages d'adolescents. Depuis quelque temps, la religion bénéficie d'un réel engouement auprès de la jeunesse : on se fait baptiser, on incite ses amis à faire de même et la Bible atteint des prix records au marché noir. La *Pravda*, quotidien du Parti communiste, consacrait un article, dans son édition de dimanche, à l'*« immortalité des idées »*, qui faisait une claire allusion au Christ.

● BULGARIE : à Sofia, plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées sur le parvis de la cathédrale Alexandre-Nevski. L'année précédente, l'accès de l'église était interdit à la foule et seuls quelques diplomates et des officiels munis de laissez-passer avaient pu y entrer.

● RDA : le dimanche de Pâques a été marqué par des manifestations en faveur du désarmement. Plusieurs milliers d'Allemands de l'Est ont traversé librement le mur de Berlin, sans remplir les formalités d'usage. Les défilés de Pâques en faveur de la paix sont une tradition en RFA. C'est la première fois que les Allemands de l'Est imitent leurs voisins dans ce domaine.

● ROUMANIE : à Bucarest, des milliers de personnes ont traversé la ville une bougie à la main, en revenant samedi soir des veillées pascales, célébrées en pleine rue devant des dizaines d'églises. La tradition orthodoxe veut que la lumière allumée au cierge pascal par le prêtre et transmise de fidèle en fidèle soit ramenée intacte jusqu'au domicile.

Toutes les églises étaient pleines à craquer. Ils étaient des milliers dans les plus grandes, mais dans les plus petites, les vieilles églises du centre, les fidèles avaient dû rester à l'extérieur.

La télévision a retransmis des services religieux de Bucarest et d'autres villes. Les journaux ont publié des messages religieux, certains consacrent même leur première page à des illustrations du Christ. Après des décennies de communisme athée, la fête de Pâques a été vécue comme le symbole de la renaissance nationale.

● UKRAINE : des prêtres de l'Eglise catholique uniate, de rite byzantin mais rattachée à Rome, ont été autorisés à célébrer dimanche des messes de Pâques, pour la première fois depuis que leur Eglise a été interdite par Staline en 1946. Un office religieux, auquel ont assisté plusieurs milliers de personne, s'est tenu dans la cathédrale Pokrovski à Kiev, qui a été temporairement restituée à l'Eglise à cette occasion. Toutefois, la cathédrale de la ville ukrainienne de Lvov, rétrocédée récemment à l'Eglise catholique après cinquante ans d'interdiction, est restée fermée pour éviter tout affrontement avec l'Eglise orthodoxe locale.

□ **Mgr Lustiger en Tchécoslovaquie avec le pape.** – Mgr Lustiger, cardinal-archevêque de Paris, a annoncé qu'il se rendra en Tchécoslovaquie en même temps que le pape, qui doit y effectuer une visite les 21 et 22 avril. Invité de la Cinq, il a déclaré : *« J'y vais parce qu'il y a exactement un an, le dimanche de Pâques, j'avais enfin obtenu le visa pour Prague, et cela a été un moment pour moi inoubliable avec le cardinal Tomasek. » « J'ai rencontré Vaclav Havel, depuis, deux ou trois fois encore, et il m'a dit : il faut que vous veniez avec nous dans la joie, puisque vous avez été avec nous dans le malheur »*, a également affirmé le cardinal Lustiger.

INDE

L'incendie d'un train fait cent morts

Près de cent personnes ont péri dans un incendie qui a ravagé, lundi 16 avril, deux voitures d'un train de banlieue dans la ville de Patna, a rapporté l'agence de presse United News of India. Quatre-vingts corps sans vie ont été extraits des deux wagons calcinés et d'autres sont toujours à l'intérieur, ont annoncé les autorités locales.

L'incendie a été provoqué par l'explosion d'une bonbonne de gaz transportée par un passager, selon les pompiers. Le train a pris feu à proximité d'un passage à niveau dans le centre de Patna, capitale de l'Etat de Bihar (nord de l'Inde). – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **BÉNIN : retour d'exil du colonel Kouyami.** – L'ancien chef d'état-major des forces de sécurité publique du Bénin, le colonel François Kouyami, impliqué dans une tentative de coup d'Etat et amnistié le 8 mars 1990, est rentré, samedi 14 avril, dans son pays après un peu plus d'un an d'exil au Nigéria. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : prêt français de 30 millions de francs.** – La France a accordé une aide de 1 515 milliard de francs CFA (30,3 millions de francs) à la Côte-d'Ivoire au terme de treize conventions de financement signées, vendredi 13 avril, à Abidjan, à l'occasion de la visite du ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier. S'agissant de l'effort demandé aux contribuables locaux pour parvenir à la conclusion d'un accord avec le FMI, celui-ci a déclaré : *« Je crois qu'il est important que cet effort soit distribué sur l'ensemble des couches sociales. »* – *(AFP.)*

□ **TCHAD : appel au renversement des régimes libyen et soudanais.** – Le ministre tchadien de l'agriculture, M. Gouara Lassou, a appelé, samedi 14 avril, les peuples libyen et soudanais à renverser leurs dirigeants, lors d'un discours prononcé à l'occasion de la *« journée d'action patriotique »* des femmes tchadiennes. *« Notre lutte se poursuivra jusqu'à ce que Kadhafi quitte le pouvoir. S'il faut le renverser, nous le ferons. Nous n'arrêterons pas tant qu'il continuera à agresser le Tchad »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

□ **ZIMBABWE : l'Église catholique contre le parti unique.** – L'Église catholique du Zimbabwe a appelé, samedi 14 avril, le gouvernement de M. Robert Mugabe à abandonner son projet de créer un régime à parti unique. *« Nous pensons qu'il est contraire aux droits élémentaires de l'homme d'avoir un Etat où la Constitution prévoit un parti unique »*, déclare le communiqué final d'une réunion de la Commission Justice et Paix. – *(AFP.)*

□ **La population brésilienne largement favorable au plan « Collor ».** – Un mois après son lancement, le draconien plan brésilien de lutte contre l'inflation est défendu par 71 % de la population interrogée, selon les résultats d'un sondage publié, dimanche 15 avril, dans le journal *Folha* de Sao-Paulo. Réalisée le 11 avril dans dix grandes villes du pays, cette enquête laisse toutefois apparaître une sensible dégradation du soutien dont bénéficiait le plan « Collor », au lendemain de son entrée en application, le 16 mars dernier. 81 % des Brésiliens jugeaient alors *« bon pour le pays »* le plan gouvernemental. Par ailleurs, le président brésilien, M. Fernando Collor de Mello vient d'opposer son veto à quarante-sept amendements déposés par les parlementaires lors de l'examen, au Congrès, du plan de redressement économique.

□ **M. Mitterrand en baisse.** – Selon le baromètre publié par *le Point* du 16 avril et réalisé par IPSOS entre le 27 mars et le 3 avril auprès d'un échantillon de 900 personnes, la cote de popularité de M. François Mitterrand enregistre une baisse de 5 points pour le mois d'avril. 35 % des personnes interrogées se déclarent *« proches »* de M. Mitterrand (au lieu de 40 % en mars), alors que 50 % s'estiment *« éloignés »* du chef de l'Etat (44 % le mois dernier). La cote du premier ministre, M. Michel Rocard, reste stable avec 34 % de réponses favorables contre 47 % d'avis contraires. Il s'agit du troisième sondage consécutif défavorable au président de la République, après l'enquête de la SOFRES pour le *Figaro-Magazine* du 8 avril et celle de Louis Harris pour *l'Express* du 12 avril.

□ **M. Médecin se défend d'être antisémite.** – M. Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice, déclare, dans une interview au *Journal du dimanche* du 15 avril, être *« victime à la fois d'un manque de tolérance et d'une provocation »* puisque rien dans ses propos ne peut, selon lui, *« être considéré comme reflétant une pensée antisémite »*. Selon M. Médecin, le sens de ses récentes déclarations à *National Hebdo* sur une convergence *« à 99,9 % »* entre ses idées et celles du Front national a été mal interprété. *« Pour moi, les propos : « 99 % de mes idées sont celles du Front national », signifient*, comme cela est explicité dans le texte de l'interview, que *« longtemps avant l'émergence du Front national, en 1984, je m'étais battu pour un certain nombre d'options et de valeurs qui ne choquaient personne »*, explique le maire de Nice. Evoquant ses divergences avec certaines des positions du FN, *« surtout sur la politique étrangère »*, M. Médecin souligne : *« ils ont des idées qui sont les leurs. Si je les appréciais, je les rejoindrais ».*

Réunion des conseillers de M. Gorbatchev samedi à Moscou

Les discussions sur la réforme économique en URSS ne sont pas achevées

La réunion des proches conseillers de M. Gorbatchev consacrée à la réforme économique, qui s'est tenue le samedi 14 avril à Moscou, n'a pas débouché sur l'annonce d'un programme global d'accélération de la transition vers le marché. Selon l'agence Tass, les membres du conseil présidentiel et du conseil de la Fédération *« sont tombés d'accord sur la nécessité d'accélérer la réforme économique »*, mais ont décidé de poursuivre leurs discussions cette semaine. M. Iouri Maslioukov, président du comité d'Etat à la planification (Gosplan) et membre du conseil présidentiel, a présenté le nouveau projet de réforme. Les positions prises par M. Gorbatchev, qui présidait la rencontre, n'ont pas été communiquées.

Plusieurs volets du nouveau programme économique ont été rendus publics au cours des derniers jours par divers dirigeants ; ils prévoient l'amorce d'un processus de *« dénationalisation »* dès juillet, qui devrait toucher 70 % des sociétés d'Etat, et la libération de 70 % des prix de gros et de détail à partir de janvier prochain. Il semblerait que le rythme des réformes, ainsi que le contenu des mesures sociales d'accompagnement, fassent encore l'objet de vives discussions dans l'entourage du président.

L'armée soviétique « est devenue plus impérieuse »

estime le chef des forces de l'OTAN en Europe

Dans un entretien publié samedi 14 avril par le *Washington Post*, le général américain Galvin, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, affirme que M. Gorbatchev *« écoute davantage ses forces armées »* à un moment où il dépend de plus en plus de leur soutien pour faire appliquer sa politique dans les régions troublées de l'URSS. Tout en précisant qu'il ne voyait pas en l'armée soviétique *« une véritable force d'opposition »* à M. Gorbatchev, le général estime que celle-ci *« est devenue plus impérieuse »* et que le président soviétique en tient compte, car il *« sait qu'il a besoin d'elle »*.

Le commandant allié en Europe déclare encore que les pressions politiques en Europe interdiront vraisemblablement le déploiement prévu d'une nouvelle génération de missiles nucléaires à courte portée (moins de 500 km) pour remplacer les Lance basés en Allemagne. Il se dit néanmoins toujours partisan de ce déploiement, que le gouvernement américain affirme ne pouvoir abandonner sans l'accord des alliés de l'OTAN. Ce problème devrait être discuté lors de la réunion des responsables militaires de l'OTAN à Calgary (Canada) en mai. – *(AFP.)*

M. Méhaignerie : les hommes politiques ne doivent pas utiliser la peur de l'Europe à des fins électorales

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a mis en garde samedi 14 avril, à Gourette (Pyrénées-Atlantiques), les hommes politiques qui seraient tentés *« d'utiliser à des fins électorales »* la peur de l'Europe ressentie par certains Français. *« L'idée nationale est plus populaire et plus électorale que l'idée européenne. Je crains que la peur de l'avenir et de l'Europe ne conduise certains hommes politiques à renoncer à défendre les idées qui préparent la France à l'Europe et préfèrent être des freins à l'idée européenne plutôt que l'accélérateur »*, a précisé M. Méhaignerie, devant une centaine de Jeunes démocrates-sociaux (JDS) réunis pour leur université de printemps en présence des principaux dirigeants du CDS, dont MM. Jacques Barrot, secrétaire général, Bernard Stasi, vice-président et François Bayrou, délégué général de l'UDF.

M. Méhaignerie a également évoqué le cas de M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche, qui a rejoint la majorité présidentielle en adhérant à la France unie de M. Jean-Pierre Soisson. *« On ne peut pas être à la fois dans la majorité présidentielle et dans le groupe UDC. Il faut choisir. »*

Marquant dix points sur douze possibles

Joël Lautier, dix-sept ans, remporte le Tournoi d'échecs zonal de Lyon

Le jeune grand maître français Joël Lautier (dix-sept ans) a brillamment remporté le Tournoi zonal de Lyon, qui s'est achevé dimanche 15 avril.

Marquant un point (avec les Noirs) contre Kuij, dans la onzième ronde, puis un demi-point contre Brenninkmeijer dans la douzième, et enfin un point, encore avec les Noirs, face à Stull dans dans la treizième et dernière ronde (1), Lautier a réalisé le score final impressionnant de dix points sur douze possibles, sans encaisser une seule défaite, en alignant huit victoires et quatre parties nulles.

Le favori de ce zonal, le Néerlandais Van der Wiel, termine deuxième, à un point et demi du jeune Français, qui est donc le seul qualifié pour le Tournoi interzonal, qui devrait se disputer en juin à Murcie (Espagne). Joël Lautier aura sans doute là l'occasion d'y rencontrer (pas devant l'échiquier) le champion du monde Garry Kasparov, qui installera à partir du 11 juin à Murcie sa base d'entraînement en vue de son match contre Karpov, en octobre, à New-York puis à Lyon. Ayant dû fuir en janvier sa ville natale de Bakou, en Azerbaïdjan, à la suite des affrontements entre Azéris et Arméniens, Kasparov pense trouver sur la côte méditerranéenne espagnole un climat et une atmosphère similaires à ceux de mer Caspienne, où il avait l'habitude de s'entraîner.

Pour Lautier, la route est encore longue avant de réaliser le rêve unique de sa vie : affronter en 1993, pour le titre, le champion du monde, dont il ne doute pas que ce sera toujours Kasparov. A Murcie, il rencontrera des joueurs plus forts qu'à Lyon, et s'il se qualifiait, il entrerait dans le cycle redoutable du Tournoi des candidats. Mais, remarquablement conseillé par son entraîneur, le grand maître soviétique Lev Polugaevsky, libéré des contingences matérielles (il est « sponsorisé » par la société Impar), se consacrant uniquement aux échecs (il a abandonné ses études cette année), doté d'une volonté de fer et d'une « méchanceté » indispensable pour être un grand joueur, Joël Lautier peut, sinon arriver au sommet aussi rapidement qu'il le souhaite, du moins être parmi les rares qui pourront y prétendre dans l'avenir. Il n'a que dix-sept ans.

B. de C.

(1) Il y a eu treize rondes jouées, mais, étant donné le nombre impair d'engagés, chaque joueur était exempt d'une ronde.

Classement final du Tournoi zonal de Lyon : 1. Lautier, 10 points sur 12 possibles ; 2. Van der Wiel, 8,5 ; 3. Mirallès et Brenninkmeijer, 8 ; 5. Winants, 7,5 ; 6. Renet et Piket, 7 ; 8. Van der Sterren, 6 ; 9. Koch, 4,5 ; 10. Kuijf, 4 ; 11. Seret et Meulders, 3,5 ; 13. Stull, 0,5.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15 et 16 avril a été tiré à 497 918 exemplaires